

RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DU 2^E CYCLE

Université de Toulon

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 22/09/2023



Au nom du comité d'experts¹ :

Antoine Latreille, Président

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

¹ Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

² Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2^e cycle de l'université de Toulon, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2018-2021) a été impactée par la crise sanitaire liée à la Covid-19 et par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont certaines concernent le 2^e cycle (admission en master, etc.) et sont, pour certaines encore, en cours de déploiement.

Cette évaluation repose d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 2^e cycle de l'université, et d'autre part, sur des auditions comprenant une rencontre avec les équipes de pilotage politique et administratif des formations, et avec des formations représentatives (environ 20 % de l'offre de formation) choisies conjointement et collégialement par le Hcéres et l'université.

Ce rapport contient, dans cet ordre, le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2^e cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le cycle et qui sont listées ci-après :

Domaine Arts, lettres et langues :

- *Master Civilisations, cultures et sociétés*
- *Master Langues et sociétés*
- *Master Lettres et humanités*

Domaine Droit, économie, gestion :

- *Master Droit des affaires*
- *Master Droit notarial*
- *Master Droit public*
- *Master Droit social*
- *Master Économie du développement*
- *Master Finance*
- *Master Justice, procès et procédures*
- *Master Management*
- *Master Management et administration des entreprises*
- *Master Marketing, vente*
- *Master Monnaie, banque, finance, assurance*
- *Master Tourisme*

Domaine Sciences humaines et sociales :

- *Master Création numérique*
- *Master Information, communication*

Domaine Sciences, technologies, santé :

- *Master Chimie et sciences des matériaux*
- *Master Informatique*
- *Master Ingénierie des systèmes complexes*
- *Master Mathématiques et applications*
- *Master Sciences de la mer*

- *Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : activité physique adaptée et santé* (co-accréditation avec Aix-Marseille Université et Avignon Université)
- *Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : entraînement et optimisation de la performance sportive* (co-accréditation avec Aix-Marseille Université)

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 2^e cycle de l'université de Toulon a eu lieu à l'automne 2022. Le comité d'experts était présidé par Monsieur Antoine Latreille, professeur des Universités en droit à l'Université Paris-Saclay. La vice-présidence du comité a été assurée par Monsieur Patrick Courilleau, maître de conférences en mathématiques appliquées et applications des mathématiques à CY Cergy Paris Université.

Ont également participé à cette évaluation :

- Mme Amandine Allard, étudiante en histoire-géographie à l'université polytechnique Hauts-de-France ;
- Mme Karine Andréau, maître de conférences en physiologie à Université Paris Cité ;
- Mme Ines Chouk, maître de conférences en sciences de gestion à CY Cergy Paris Université ;
- Mme Frédérique Even, maître de conférences en gestion au Conservatoire national des arts et métiers ;
- Mme Caroline Husquin, maître de conférences en histoire à l'université de Lille ;
- M. Guillaume Layes, maître de conférences en énergétique, génie des procédés à l'université de Franche-Comté ;
- M. Ludovic Marin, maître de conférences en sciences et techniques des activités physiques et sportives à l'université de Montpellier ;
- M. Gilles Pannaux, retraité, ancien directeur adjoint et financier des HLM ;
- M. Vincent Tchen, professeur des universités en droit public à l'université de Rouen ;
- Mme Déborah Vandewoude, maître de conférences en études anglophones à l'université du Littoral Côte d'Opale.

M. Eric Guerassimoff, conseiller scientifique, et Mme Myriam Mouvagha, chargée d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Présentation de l'offre de formation du 2^e cycle

L'université de Toulon (UTLN) est accréditée pour délivrer 24 mentions de master. Seules les deux mentions *STAPS* sont co-accréditées : le master *STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive* (EOPS) avec Aix-Marseille Université (AMU) et le master *STAPS : activité physique adaptée et santé* avec Aix-Marseille Université et Avignon Université.

À l'exception d'une mention de l'unité de formation et de recherche (UFR) de droit (*Justice, procès et procédure*), qui est dupliquée sur le site de Draguignan, toutes les autres formations de master et tous les parcours d'une même mention, sont dispensés sur un seul site.

Les domaines et les composantes qui les opèrent comptent un nombre variable de mentions. Dans l'ordre décroissant, le domaine Droit, économie, gestion (DEG) inclut 12 mentions portées par l'UFR de Droit, l'UFR de Sciences économiques et de gestion et l'École universitaire de management (Institut d'administration des entreprises [IAE]), cette dernière recensant quatre mentions. Toutes ces mentions sont proposées sur le campus de Toulon.

Six mentions existent en Sciences, technologies, santé et sont portées par l'UFR Sciences et techniques et par l'UFR STAPS. Elles sont dispensées sur le campus de La Garde. On observera que, contrairement à l'IAE qui propose une offre propre de masters, l'école d'ingénieurs SeaTech n'opère pas de master, mais permet à ses élèves de suivre en parallèle l'une des quatre mentions de l'UFR Sciences et techniques (*Sciences de la mer, Ingénierie des systèmes complexes, Mathématiques et applications, Chimie et sciences des matériaux*) permettant ainsi une bidualité.

Le domaine Arts, lettres et langues (ALL) est lié à l'UFR Lettres, langues et sciences humaines qui propose trois mentions sur le site de La Garde.

Enfin, l'UFR des Sciences de l'information et de la communication de La Garde (Ingémédia) propose deux mentions.

La structuration des mentions est diverse : onze mentions sont monoparcours, six ont deux parcours, cinq en proposent trois, et une seule en offre quatre. On observe que les mentions avec plusieurs parcours se trouvent le plus souvent dans le domaine DEG.

Les étudiants du 2^e cycle représentent 16 % des effectifs de l'université (1 806 étudiants), ce qui fait une moyenne de 40 étudiants par mention et par année de cycle (tous parcours confondus). Les effectifs par mention sont néanmoins très variables et dépendent le plus souvent du nombre de parcours : une mention a moins de 20 étudiants, trois entre 20 et 30 étudiants, trois autres 30 et 40, et quatre de 40 et 50 étudiants. Moins de la moitié des mentions a plus de 50 étudiants, soit en moyenne 25 par année.

L'université de Toulon a obtenu différents financements pluriannuels au niveau national, essentiellement grâce au programme d'investissements d'avenir (PIA 3) pour Nouveaux cursus à l'université (NCU) « Mission de transformation des licences » (Mistral), Territoires d'innovation pédagogique (TIP) « Campus connectés Draguignan/La Seyne/Brignoles » ou « Panorama » (porté par AMU avec le soutien de la Caisse des dépôts). Elle bénéficie aussi du Fonds social européen (projet Flexibilité, remédiation et réussite par l'audiovisuel, le numérique et l'hybridation - FRANHY) et d'un soutien régional (E-deal). Pour l'essentiel, ces projets ont pour vocation la transformation du dispositif de formation, mais leur objet oriente plus les dépenses vers les formations du premier cycle. Le déploiement des Campus connectés est encore à un stade embryonnaire et ne permet pas de savoir si des formations du 2^e cycle seront visées. En tout état de cause, ces nouveaux dispositifs ne sont pas prioritairement dédiés à la poursuite d'études dans le cadre de l'offre de formation de l'université de Toulon.

D'autres subventions ont été obtenues, spécifiquement pour le développement du pôle « Sciences de la mer » en lien avec l'axe stratégique de l'établissement et concernent, en conséquence, aussi le 2^e cycle. À ce titre, l'établissement compte à son actif un projet de Campus des métiers et des qualifications « Économie de la mer », cofinancé par le PIA 3 et la région (Campus des métiers de la mer - 4MED), ainsi que la création du Réseau méditerranéen des formations aux métiers de la mer, cofinancé par la région.

L'université de Toulon affiche une double ambition dont la mise en œuvre simultanée n'est pas toujours aisée : un ancrage territorial présenté comme central, mais aussi le renforcement de l'axe stratégique « Sciences de la mer et Sociétés méditerranéennes ». L'offre de formation du 2^e cycle reflète cette tension entre d'une part la volonté légitime de consolider l'ancrage local, de répondre aux demandes de formation des populations issues du bassin géographique et des activités économiques qui y sont implantées, et d'autre part la volonté de se singulariser au plan régional (en particulier par rapport à AMU et à Université Côte d'Azur (UCA)), voire au plan national. Cette différenciation, en lien avec le positionnement géographique de Toulon, est plus facile à exprimer dans des formations très spécialisées permettant d'accéder à un haut degré de qualification, ainsi que dans la recherche scientifique. A ainsi pu être créée en 2018, la mention de master *Sciences de la mer*. Elle se décline en trois parcours de seconde année de master (M2) orientés vers la chimie (*Chimie analytique réactionnelle et modélisation en environnement [CHARME]*), vers la physique (*Physique du milieu pour l'évaluation des risques (PHYMER)*) ou vers la biologie marine (*Interactions biotiques et perturbations anthropiques en environnement marin (IPA)*). On retrouve ce lien, mais à l'échelle d'un seul parcours de la mention *Ingénierie des systèmes complexes* : il s'agit de *Robotique marine et maritime intelligente (Marine and Maritime Intelligent Robotics (MIR))*, partie constituante du master éponyme labélisé Erasmus Mundus. Sans être co-accrédité, ce dispositif de formation est réalisé en collaboration avec UCA et l'université de Montpellier.

Étonnamment, l'approche des sciences de la mer est limitée aux sciences fondamentales et ne transparait pas à travers les humanités ou les sciences sociales alors que le pôle « Sociétés méditerranéennes » de l'axe stratégique de l'établissement est clairement adapté pour une mise en œuvre en Arts, lettres et langues (ALL) ou en Sciences humaines et sociales (SHS). Seule l'UFR d'Économie-gestion propose un rapprochement avec ces deux thématiques (master *Économie du développement*) et l'UFR de Droit envisage d'investir le domaine du droit maritime. Le 2^e pôle n'est porté *stricto sensu* que par un seul parcours de master au sein de la mention *Civilisations, cultures et sociétés* : le parcours *Études politiques internationales - monde euro-méditerranéen*. Plusieurs mentions de master pourraient aisément soutenir davantage le 2^e pôle thématique de l'axe stratégique de l'établissement (par exemple, mention *Tourisme* en SHS ou *Langues et sociétés* en ALL). Les deux pôles, d'une manière générale, apparaissent désormais davantage assimilés dans l'offre de formation du cycle. Toutefois, la mise en œuvre de ces priorités de l'établissement n'est pas pleinement achevée. Le travail d'appropriation doit être poursuivi.

Par ailleurs, la gouvernance exprime la volonté d'inscrire ses formations du 2^e cycle dans un contexte de collaboration et de complémentarité de façon à définir une carte des formations cohérente au sein de la région. Dans ce contexte, le fait qu'il n'y ait que deux co-accréditations sur 24 mentions dégage une perspective limitée de collaboration avec d'autres établissements. En effet, si une offre de proximité est justifiée en 1^{er} cycle et engendre la nécessité de couvrir tous les champs disciplinaires (à l'exception des études de santé, en l'espèce), le raisonnement est différent s'agissant du 2^e cycle, pour lequel la mobilité étudiante, au moins régionale, est possible. La spécialisation de l'établissement permet alors de favoriser l'excellence et le lien avec la recherche.

En règle générale, les masters étant opérés par une seule composante (hors les mentions co-accréditées STAPS), ils se déroulent de fait sur un seul site. Cette logique de campus connaît une exception avec le site de Draguignan, qui héberge une annexe de l'UFR de Droit ainsi que le département Gestion des entreprises et des administrations (GEA) de l'Institut universitaire de technologie (IUT) (et aussi l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation [INSPÉ] d'UCA). Cette présence est justifiée pour des raisons d'aménagement du territoire et d'accessibilité à l'université de la population dracenoise. Cette observation ouvre plus largement sur la question de l'évolution des modalités pédagogiques pour le 2^e cycle. En articulation avec l'alternance et la formation tout au long de la vie (FTLV), une réflexion pourrait être menée sur l'enseignement à distance ou, du moins, sur l'hybridation des enseignements. L'obtention de subventions au titre des Campus connectés (PIA 3) devrait faciliter l'évolution.

Le 2^e cycle de l'université de Toulon est globalement attractif. Selon les mentions, il attire des étudiants au-delà de son bassin de population, et spécialement depuis Marseille ou Nice. Il est assez logique que, plus le parcours est spécialisé et original dans le paysage de l'enseignement supérieur, plus les candidatures extérieures soient nombreuses. On observera à cet égard, l'engagement sur les sujets de transition écologique et de développement durable que l'on retrouve dans certaines mentions (par exemple, *Tourisme*, *Économie du développement*, ainsi que *Management*). Il semble aussi que la taille humaine de l'université fasse partie des éléments d'attractivité, évidemment, par rapport aux universités voisines de Nice et Marseille, de taille plus importante et d'organisation plus complexe.

Cette attractivité de plusieurs « formations de niche » transparait aussi dans les effectifs affichés avec une

logique de recrutement persistant en seconde année du cycle (année traditionnellement la plus spécialisée) : on note, en effet, par exemple, 715 étudiants en première année de master (M1) à la rentrée 2018 et 744 à la rentrée 2019. La seconde année du cycle (M2), on retrouve 872 inscrits en 2019 et même 923 en 2020.

Néanmoins, il faut prendre la plupart des données chiffrées transmises avec beaucoup de retenue, spécialement celles sur les taux de réussite et le nombre de candidatures. En effet, la période de référence utilisée pour cette évaluation (2018 à 2021) a été très fortement impactée par la crise sanitaire qui a entraîné des comportements probablement exceptionnels de la part de nombre d'étudiants.

L'architecture de l'offre de formation du 2^e cycle

Le continuum entre les cycles est bien vérifié et on n'observe pas d'incohérence. La diversité de l'offre de formation en 1^{er} cycle permet d'irriguer toutes les mentions de master, même s'il n'existe pas d'alignement total entre les mentions de licence et celles de master (ce qui en soi est pertinent dans une logique de spécialisation progressive). Dans le sens inverse, la diversité de l'offre du 2^e cycle permet à (presque) tous les licenciés de l'université de Toulon d'envisager une poursuite d'études sur place.

L'architecture des mentions de master a considérablement évolué dans le cadre de l'accréditation en cours.

En effet, la mise en œuvre de la nomenclature nationale a eu pour effet d'augmenter significativement le nombre de mentions, de changer pratiquement tous les intitulés et de recomposer les parcours au sein des mentions ou de créer des mentions à un seul parcours, avec parfois des effectifs très réduits. Cet « éclatement » avait été signalé par l'évaluation du précédent projet d'offre de formation s'agissant spécialement du large champ « Sociétés, langues, territoires ». Afin de consolider le pôle « Sociétés méditerranéennes » de l'axe stratégique de l'université de Toulon au sein de l'offre de formation de 2^e cycle, il pourrait être envisagé de demander la création de mentions spécifiques à l'établissement en lien avec des universités partenaires.

Si, dans certains cas, la lisibilité est améliorée (spécifiquement dans le cas de parcours unique), l'adoption d'intitulés standardisés oblige parfois à réunir des parcours hétéroclites au risque de complexifier la gestion administrative comme pédagogique de la mention (master *Justice, procès et procédures* et master *Ingénierie des systèmes complexes*). Parfois, des mentions pluridisciplinaires comme *Gestion des ressources humaines* n'ont pas été choisies, davantage pour ménager une logique de composantes, qu'en relation avec des stratégies de formation.

C'est là, l'autre caractéristique fondamentale de cette architecture : elle est exclusivement organisée autour des composantes, y compris lorsque celles-ci s'inscrivent dans des champs disciplinaires complémentaires et qu'elles partagent un même site – sachant par ailleurs que l'université est déjà très éclatée avec neuf composantes.

Les onze mentions monoparcours sont, de fait, tubulaires, nonobstant les départs et les arrivées en milieu de cycle que les données chiffrées ne permettent pas de quantifier (en dehors des échecs à l'issue du M1, qui tendent naturellement à se réduire depuis la mise en place de la sélection à l'entrée du cycle). L'une d'entre elles, *Management et administration des entreprises* (IAE) est une mention organisée sur une seule année. Avec 18 inscrits, cette formation permet à des étudiants venant d'horizons variés l'acquisition de compétences complémentaires en gestion ; l'inscription des étudiants gestionnaires issus de l'UFR Économie-gestion n'est pas permise. C'est un choix opéré par l'UTLN et son IAE qu'il conviendrait de justifier davantage, dans la mesure où, au niveau national, 45 des 51 mentions *Management et administrations des entreprises* délivrent désormais en quatre semestres, une formation identique pour un public semblable.

En dehors de cette mention particulière, le dossier n'évoque aucun dispositif structuré de passerelles du ou vers le 2^e cycle. On peut simplement rappeler que les élèves de SeaTech, école d'ingénieurs interne à l'UTLN, peuvent coupler leur formation avec l'un des masters de l'UFR Sciences et techniques.

L'organisation interne des mentions de master à l'université de Toulon ne démontre pas non plus de constructions partenariales fréquentes entre composantes. L'offre est assez cloisonnée alors que certains parcours sont affichés comme pluridisciplinaires (par exemple, *Droit et gestion du secteur sanitaire et social* au sein de la mention *Droit social*, ou encore *Arts et culture numériques* dans la mention *Création numérique*). Dans ce contexte, il devrait être possible de favoriser l'émergence de formations portées par plusieurs composantes. On pense, en premier lieu, aux trois composantes du domaine Droit, économie, gestion (DEG) (les UFR de Droit, d'Économie-gestion et l'IAE), mais aussi, par exemple, entre l'UFR Lettres, langues et sciences humaines et l'UFR Ingémédia.

L'accompagnement des étudiants du 2^e cycle à la réussite

Les dispositifs d'information-orientation mis en œuvre par l'établissement contribuent à une bonne attractivité des formations, et à des conditions de candidature satisfaisantes. La plupart des formations s'appuient sur les dispositifs d'information et d'orientation mis à disposition par les services centraux de l'université. Certaines, communiquent auprès de leurs futurs candidats et partenaires par les réseaux de diffusion spécialisés liés, par exemple les mentions *Droit notarial*, *Tourisme*, ou encore *Monnaie, banques, assurances*, cette dernière mobilisant ses deux centres de formation d'apprentis (CFA). D'une manière assez générale (hors mentions de l'UFR de Droit), les étudiants sont impliqués dans la promotion de leur formation auprès des publics en licence susceptibles de candidater à l'entrée en master.

Les étudiants admis en 2^e cycle sont en général bien intégrés et adaptés au fonctionnement de l'université, *a fortiori* depuis la mise en place d'une sélection à l'entrée du M1. En conséquence, l'accompagnement à la réussite (ou la lutte contre l'échec) n'est pas ressenti comme une nécessité. À ce niveau de formation, de tels dispositifs formalisés sont rarement précisés dans les dossiers d'autoévaluation. On notera néanmoins, dans deux mentions, un système de tutorat pour les étudiants arrivant en M1, soit par les enseignants (*Chimie et sciences des matériaux*), soit par des étudiants de M2 (*Droit social* – à titre expérimental).

Le suivi de la réussite des étudiants dans les formations par les équipes pédagogiques est hétérogène avec, d'une part, des formations qui ont mis en place une analyse fine de cette réussite (les masters de l'IAE, la mention *Mathématiques et applications en raison des faibles effectifs, STAPS-EOPS*), et d'autre part des formations où le suivi est faible, voire inexistant (les masters de l'UFR de Droit). Pour les formations où un suivi régulier est réalisé, les taux de réussite sont globalement bons et témoignent d'une adéquation des contenus des formations avec les recrutements réalisés. L'attention a déjà été attirée sur la pertinence des données chiffrées en raison d'une période de référence s'inscrivant dans un contexte exceptionnel. Il apparaît néanmoins que le taux de réussite moyen durant les trois années de référence est meilleur en M1 (70 %) qu'en M2 (60 %). Les données fournies ne permettent pas de savoir si les étudiants sortent majoritairement d'un autre M2 ou s'ils ont interrompu leur formation précédente en cours de cycle ; mais ce dernier chiffre est particulièrement bas s'agissant d'étudiants sélectionnés, et généralement en fin d'études. Il s'agirait en conséquence d'analyser plus finement les raisons de cette situation et, soit d'améliorer le dispositif de sélection, soit de mieux accompagner les étudiants en difficulté.

Compte tenu de l'importance du nombre de diplômés de l'IUT issus de 12 mentions de licence professionnelle et de sept formations relevant du périmètre du BUT, une réflexion est souhaitable s'agissant de la poursuite d'études en master et, le cas échéant, sur les mesures d'accompagnement à la réussite spécifiques à destination de ces étudiants.

L'accompagnement à la réussite mobilise des outils externes de remédiation mis à la disposition des étudiants comme la plateforme Voltaire (orthographe et syntaxe). Dans le champ du numérique, outre les certifications PIX, les contenus du site Tuto.com sont accessibles aux étudiants en tant que support complémentaire. En revanche, et en dehors des mentions dédiées (notamment le master *Management* porté par l'IAE ou la mention *Tourisme* et son parcours unique *Management du tourisme durable*), la sensibilisation aux enjeux écologiques et au développement soutenable n'est pas encore systématisée.

Il existe une formation à l'entrepreneuriat intégrée dans certaines formations. Par exemple, le master *Chimie et science des matériaux* organise expressément un parcours *Entrepreneuriat* pour les étudiants qui suivent simultanément le diplôme universitaire (DU) *Étudiant entrepreneur* et portent un projet de création d'entreprise. L'engagement étudiant et certaines activités extraacadémiques sont également valorisés : la plupart des

masters de l'IAE accordent une bonification à ce titre. Toutefois, les modalités de prise en compte sont variables selon les mentions. Elles mériteraient d'être débattues au niveau de l'université puis généralisées à toutes les formations sauf spécificités avérées.

L'université a fait le choix de mettre en place une cellule d'appui pédagogique qui est constituée d'ingénieurs numériques pédagogiques et de conseillers pédagogiques pour former et accompagner les enseignants volontaires pour faire évoluer leur pratique. Cette cellule intervient aussi dans le programme de formation des nouveaux maîtres de conférences. Même s'il est plutôt tourné vers le 1^{er} cycle, le financement NCU Mistral a permis le développement de nouvelles pratiques, qu'il s'agisse de cellules projet ou des nombreuses propositions de formation en matière de pédagogie innovante, facilitant l'appropriation par les enseignants des nouveaux outils. Ce financement a été complété en juin 2021 pour une période de 18 mois du projet Franhy. Il sera intéressant d'observer si ces nouveaux outils ont eu un impact sur l'offre de formation du 2^e cycle et le lien qui pourrait être établi avec les Campus connectés.

Les dispositifs pédagogiques mis en œuvre ne permettent néanmoins pas de tenir suffisamment compte des besoins des publics accueillis. L'approche par compétences est peu déployée même si quelques formations ont opéré cette bascule en définissant des référentiels de compétences avec des acteurs du monde professionnel (master *Sciences de la mer*). La mise en œuvre de l'approche par compétences est parfois facilitée par la présence d'un référentiel de compétences déjà établi. C'est le cas du master *Finances* qui s'appuie sur la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et le cahier des charges Qualicert, sans étendre cette approche à l'ensemble des UE.

L'adossement des formations du 2^e cycle à la recherche

Les finalités des différents parcours de master notamment entre des débouchés d'insertion professionnelle immédiate ou de poursuite d'études en doctorat sont bien affichées et largement assumées. L'ouverture aux métiers de la recherche est parfois tenue quand la finalité d'insertion professionnelle immédiate est revendiquée, comme dans le cas des mentions *Droit notarial, Finance, Management*. Il est utile de signaler, par exemple, pour ces deux dernières mentions que les étudiants intéressés par des parcours menant vers les métiers de la recherche peuvent le faire en intégrant un M2 dans un autre établissement. Il est aussi nécessaire de rappeler aux équipes pédagogiques concernées que la formation à et par la recherche est une obligation qui s'applique à tous les parcours de M2.

Certains parcours, spécialement dans le domaine du droit, laissent une option aux étudiants, le plus souvent en M2, mais parfois aussi en M1 : réalisation d'un mémoire de recherche ou stage donnant lieu à un rapport. Dans plusieurs mentions, il est expressément proposé un stage en unité de recherche. Il s'agit de dispositifs intéressants, même s'ils ne sont pas inédits, qu'il serait donc opportun d'évaluer et de quantifier davantage, afin de pouvoir éventuellement motiver une demande de dérogation à la règle.

Quoi qu'il en soit, toutes les mentions s'appuient sur l'investissement important d'enseignants-chercheurs titulaires de l'établissement et sont généralement rattachées à des thématiques portées par les laboratoires. En effet, seules six mentions ont moins de 50 % d'enseignants-chercheurs participant à la formation. Les responsables de mention sont des enseignants-chercheurs. Les enseignements et les modules liés et destinés à la recherche sont bien présents dans de nombreuses formations. Des formations de déontologie (masters *Management et administration des entreprises, Économie du développement, Marketing*), de méthodologie de la recherche (masters *Civilisation, Lettres et humanités, Tourisme*) ou bien des formations à la bibliographie et à la recherche documentaire (masters *Langues et sociétés, Droit public, etc.*) sont proposées dans plusieurs mentions. Des possibilités de mémoires et de stages de recherche en M1 et/ou M2 sont présentes dans une majorité de formations (master *Information, communication, master Création numérique*).

La poursuite en doctorat au sein de l'établissement est facilitée par la présence de 16 unités de recherche et la structuration de la formation en deux écoles doctorales : « Mer et sciences » et « Sociétés méditerranéennes et sciences humaines ». Il est pourtant observé par le comité d'évaluation que le positionnement des mentions au regard de ces pôles de l'axe stratégique n'est pas toujours clair, spécialement s'agissant de l'école doctorale Sciences humaines et sociales (SHS) (la mention *Langues et sociétés* notamment). La gouvernance de l'université reconnaît que le processus d'assimilation est encore en cours de développement et il s'agira pour cette dernière de le traduire dans les faits dans sa nouvelle offre de formation, s'agissant spécialement du 2^e cycle.

De manière générale, sauf exception, l'autoévaluation ne souligne pas le lien entre master et doctorat. La poursuite d'études en doctorat, telle que les données communiquées permettent au comité de la saisir, est très contrastée. Elle est nulle dans les mentions fortement professionnalisantes liées à des métiers règlementés ou encadrés (*Droit notarial*). Plus élevée, voire forte, dans certaines mentions fortement orientées vers les métiers de la recherche (40 % des répondants à l'enquête de 2018 pour la mention *Mathématiques et applications*, un taux très élevé qui interpelle et devrait être vérifié ; 30 % environ pour la mention *Sciences de la mer*, également remarquable compte tenu de sa création récente, ou la mention *Civilisations, cultures, sociétés*). Cette poursuite en doctorat se révèle paradoxalement très basse pour d'autres masters dont l'objectif principal est de préparer aux métiers de la recherche : le master *Langues et sociétés* comptabilise une inscription en doctorat (dans un autre établissement) seulement parmi ses 39 diplômés, durant toute la période évaluée. C'est le cas aussi de la mention *Lettres et humanités* (une poursuite en doctorat en 2020-21).

La professionnalisation des formations du 2^e cycle

Une grande partie de l'offre du 2^e cycle est orientée vers une insertion professionnelle immédiate des diplômés.

Tous les parcours proposent des périodes de stage, le plus souvent facultatives en M1 et obligatoires en M2 (ou au choix avec un mémoire de recherche). Les stages sont d'une durée moyenne significative, aux alentours de quatre mois. On notera néanmoins que les mentions de la faculté de Droit n'organisent qu'un stage, en général de deux mois, durée qui est identifiée comme insuffisante par les conseils de perfectionnement.

Cette attention à l'insertion n'est pas étonnante, car la plupart des parcours se prévalent de répondre à une demande des employeurs. Les relations avec le milieu socioéconomique du bassin toulonnais sont bien exploitées, y compris avec les collectivités territoriales. De fait, l'objectif d'une insertion rapide est plutôt respecté avec l'exploitation des caractéristiques économiques et culturelles du territoire au travers de formations de « niche » comme, par exemple, la mention *Création numérique*. Le choix du positionnement sur le pôle thématique « Sciences de la mer » de l'axe stratégique de l'établissement contribue aussi à cette insertion rapide, avec les relations historiques entre l'université et le ministère de la Défense (Naval Group - tradition historique toulonnaise sur le traitement du signal) permettant aussi à l'université de Toulon de se singulariser dans l'offre régionale.

Les maquettes des formations sont en général fournies dans les annexes. Elles renseignent sur les compétences transmises et renvoient aux fiches RNCP, qui sont aisément accessibles aux candidats au niveau national.

Les rapports d'autoévaluation fournissent majoritairement les résultats de l'enquête d'insertion des diplômés. Cette enquête organisée par les services centraux constitue un progrès depuis la précédente accréditation. Le taux de retour est significatif (de l'ordre de 80 %) et permet de constater un bon niveau d'insertion, souvent supérieur à 70 %, même si l'emploi est parfois jugé sous-qualifié.

La présentation de ces résultats est néanmoins perfectible, car elle ne permet pas toujours de distinguer les parcours au sein de la mention ni *a fortiori* de comparer facilement les formations sur ce terrain. Par ailleurs, on observe un biais regrettable, mais difficilement contournable s'agissant d'enquêtes d'insertion à 30 mois : l'enquête a porté sur la promotion 2018-19 de diplômés qui ont donc suivi leurs formations dans l'ancienne architecture des masters : les résultats de l'enquête sont ainsi distribués dans, et rapportés aux, mentions et parcours accrédités en 2014. Compte tenu des modifications profondes de cette architecture dans la présente offre, il est particulièrement difficile, non seulement de transposer les résultats, mais encore, de les analyser dans le contexte de cette campagne d'évaluation. La nouvelle enquête sur les diplômés à 30 mois a été lancée en 2021, ses résultats (non encore systématiquement diffusés) ne sont pas exploitables pour la période évaluée. Il y a lieu, sans doute, d'envisager de varier le rythme des enquêtes, en intégrant des sondages à 18 mois, voire à 12 mois, qui fourniraient dès lors plus fréquemment d'utiles indicateurs de pilotage aux composantes et aux responsables de formation.

Face à ces bons résultats et une attractivité certaine des formations du 2^e cycle auprès des employeurs, le déploiement d'une offre en alternance ou l'accueil de stagiaires en formation continue demeurent singulièrement faibles (à l'exception de l'IAE). L'apprentissage est encore moins développé que pour le 1^{er} cycle (dynamique encore portée par l'IUT essentiellement). L'ouverture à la FTLV ou à la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou encore à la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) est jugée souvent comme anecdotique. Il y a lieu pourtant de développer l'alternance et la prise en charge des stagiaires de la FTLV dans les formations du 2^e cycle de l'UTLN qui sont disposées à l'accueil de ces publics. Ce processus devrait s'intégrer de manière assez aisée et naturelle dans une offre déjà solidement en bonne relation avec le monde socioéconomique.

La gouvernance de l'université a pris conscience du potentiel de croissance et a recruté un chargé de mission. Il est attendu que cette attention particulière se vérifie à travers la nouvelle offre de formation. Les différents documents d'autoévaluation ne permettent néanmoins pas de connaître la position de l'université s'agissant des centres de formation d'apprentis (CFA).

Pour rendre les parcours plus lisibles et améliorer encore l'employabilité des diplômés, il est suggéré d'intégrer l'approche par compétences (APC) dans les maquettes de formation. Un appui en personnel existe désormais à cette fin. Il est indispensable que la nouvelle offre de formation traduise cet effort. Avec le même objectif, l'université pourrait utilement aider au développement de réseaux *alumni*.

L'internationalisation des formations du 2^e cycle

L'internationalisation au sein de l'université de Toulon demeure assez faible globalement, dans ses deux déclinaisons principales : la mobilité étudiante et la formation linguistique. Deux dispositifs remarquables, mais isolés, méritent d'être soulignés. L'université de Toulon s'est lancée depuis 2019 dans la construction d'un master Erasmus Mundus dans l'un des deux pôles constitutifs de son axe stratégique : le master *Maritime Intelligent Robotics (MIR)*, également parcours de la mention *Ingénierie des systèmes complexes*, évalué à ce titre. Cette formation internationale rassemble 58 partenaires académiques et industriels répartis dans 21 pays. La scolarité se déroule à Toulon, en Norvège, en Espagne et au Portugal. À cette fin, l'université de Toulon, coordinatrice du programme, a obtenu un financement de plus de quatre millions d'euros, qui a permis notamment le recrutement de plusieurs agents en charge de la gestion complexe de ce dispositif.

On observe aussi un partenariat important avec des établissements vietnamiens d'Hanoï qui se traduit par des formations délocalisées en 2^e cycle (mention *Chimie et sciences des matériaux* - avec néanmoins une incertitude sur la pérennisation du dispositif, mention *Information, communication* – qui annonce aussi une double diplomation avec le Mozambique).

La mobilité est faible dans la plupart des autres formations, en dehors de celles qui sont dédiées aux langues et cultures étrangères. Dix mentions sur 24 n'indiquent aucune mobilité sortante. L'accueil d'étudiants étrangers en 2^e cycle est aussi très limité, parfois à cause des choix assumés de certaines équipes pédagogiques. L'axe stratégique euro-méditerranéen devrait être un tremplin pour engager des partenariats avec les universités de la zone pour favoriser les mobilités notamment. Dans ce sens, il est simplement fait état d'une réflexion pour créer un réseau en partenariat avec la Tunisie, le Maroc (partenariats déjà existants), l'Algérie et Malte en lien avec le Campus des métiers de la mer (CMQ) 4med sur les métiers de la mer.

La dynamique a probablement été freinée par des difficultés au sein du Service des relations internationales (SRI) de l'université, difficultés qui ont pu entraîner des politiques ou des initiatives plus locales (prises dans les composantes). Il est néanmoins observé une stabilisation de l'organisation du SRI. La mise en place de référents relations internationales au sein de chaque composante facilite désormais les relations avec ce service commun. Le développement de la mobilité des étudiants du 2^e cycle s'appuiera sur ce service qui doit devenir un support efficient et l'interlocuteur privilégié des formations.

S'agissant de la formation linguistique, il est relevé un certain manque d'ambition. Sauf exception, les maquettes de master offrent assez peu d'enseignement de langue étrangère. La situation oscille entre les mentions qui offrent une préparation à une certification (mention *Finance* ou mention *Information, communication*) et celles qui se contentent de 18 heures d'enseignement par semestre (mentions de l'UFR de Droit, de manière générique). Il est aussi regretté l'absence d'enseignement de spécialité dispensé en langue étrangère (en général l'anglais) alors que ces cours sont évidemment de nature à dynamiser les mobilités entrantes. Le

parcours *MIR* de la mention *Ingénierie des systèmes complexes* fait figure d'exception, car tous les enseignements sont assurés en anglais.

Dans le même sens, il n'est pas fait mention de l'existence de dispositifs centralisés organisant et finançant l'accueil de professeurs invités étrangers pour des missions de durées plus ou moins longues. L'université pourrait financer, au profit des composantes, des mécanismes attractifs permettant de proposer la participation de collègues étrangers aux formations de 2^e cycle, dans un cadre harmonisé.

Le pilotage des formations du 2^e cycle

Le pilotage des formations du 2^e cycle est du ressort des composantes. Aucun organe de pilotage *ad hoc* de type collégium ou organisation en *Graduate School* n'est mentionné. Pourtant, sans se substituer aux compétences de la commission formation et vie universitaire (CFVU), ces structures de coordination, qui peuvent s'organiser autour de « champs » ou de domaines de formation, facilitent les interactions entre les formations, favorisent la pluri- et l'interdisciplinarité, autant d'atouts pour les mastérants et les diplômés. Elles œuvrent, enfin, à l'harmonisation de l'offre de formation au niveau du cycle. Les circuits de prise de décision sont peu ou pas documentés au niveau des composantes et des mentions de master, rendant leur évaluation difficile. Les formations proposant peu de parcours permettent un pilotage coordonné, cohérent et globalisé (masters *Tourisme, Lettres et humanités* ou *Finance*). En revanche, celles disposant de nombreux parcours manquent souvent de coordination et délèguent le pilotage au niveau de chaque parcours (masters *Justice, procès et procédure, Ingénieries des systèmes complexes, Sciences de la mer*). Dans ces cas, l'absence de cadrage de la mention rend ces parcours très indépendants et ne favorise pas les interactions ni la mutualisation des enseignements.

Les choix opérés par l'université s'inscrivent aussi dans une démarche largement assumée d'aménagement du territoire et du lien avec les acteurs locaux ; certains de ces acteurs, et particulièrement les collectivités territoriales, pouvant participer financièrement à l'offre de formation (cas de Draguignan, par exemple). De surcroît, le contenu des dossiers d'autoévaluation ne permet pas, sauf exception, de connaître le degré de mutualisation des enseignements ou de certains dispositifs pédagogiques susceptibles de réduire les coûts (en particulier si des mutualisations existent avec des diplômés d'université autofinancés). On peut donc simplement constater que des efforts plus appuyés (dans un contexte actuellement porteur pour le 2^e cycle) en faveur de l'alternance et de la FTLV seront de nature à favoriser l'autofinancement des formations.

La soutenabilité est difficile à évaluer en l'absence d'information sur la mutualisation des enseignements à l'intérieur des mentions entre les parcours, spécialement en M1. S'agissant du volume des heures de formation (heures étudiant), il n'a pas été relevé de fortes dérives. La part d'enseignants-chercheurs dans chaque parcours ne traduit pas de sous-encadrement problématique, d'autant que la plupart des formations du 2^e cycle ont un fort positionnement « professionnalisant » qui amène le recours systématique à des intervenants extérieurs. Mais, en fonction des mentions et des parcours, elle est très contrastée, en raison des fortes variations du nombre d'étudiants selon les parcours. Parmi les masters en tension, on relève la mention *Information, communication*, dont l'équipe pédagogique permanente, peu nombreuse, est particulièrement sollicitée par plusieurs formations des deux cycles.

L'évaluation des formations du 2^e cycle par les étudiants est réalisée par l'intermédiaire d'un questionnaire en ligne émanant de la gouvernance de l'université et parfois de la composante. Les résultats sont transmis par le service de pilotage aux responsables de la mention. Mais ce dispositif est jugé peu adapté par ces derniers, notamment les masters de l'IAE, car le taux de retour est faible, et les étudiants peu enclins à y répondre. Il porte d'ailleurs sur le cadre de la formation et non sur les enseignements eux-mêmes. En conséquence, la majorité des formations a développé ses propres enquêtes. Cette autonomisation, même si elle est bien compréhensible et facilite sûrement le pilotage propre à chaque mention (voire parcours), ne contribue manifestement pas à la construction d'une vision à l'échelle de l'établissement. L'université devrait réfléchir à des moyens de mise en œuvre d'une évaluation efficiente et étendue aux enseignements.

Face à ces difficultés, les responsables de formations s'efforcent de recueillir eux-mêmes par différents canaux des données quantitatives utiles au pilotage du master. Par exemple, l'IAE suit la qualité de l'insertion professionnelle grâce à la plateforme Millionsroads à laquelle il est abonné. Cette disparité, propice à l'erreur ou la négligence, doit disparaître au profit d'une procédure construite et pilotée dans le cadre de la politique

de formation de l'établissement.

Sauf exception (concernant le master *Ingénierie des systèmes complexes* et le master *Sciences de la mer*), les mentions déclarent toutes s'être dotées d'un conseil de perfectionnement et fournissent généralement, en annexe, un compte rendu d'une réunion (souvent réalisée à distance au second semestre 2021 ou au début de l'année 2022). L'université encadre désormais ces conseils tant au niveau de leur composition qu'à celui de leur fonctionnement (au moins une réunion par an avec un compte rendu envoyé d'abord à l'équipe pédagogique puis transmis à la composante). Même si certains collègues s'interrogent sur la pertinence et le sens de ces derniers dans un contexte de charge de travail conséquente, l'impulsion est donnée. Il faudra vérifier, dans le temps, à ce que ces conseils soient organisés de façon à participer effectivement au pilotage des formations du 2^e cycle.

Les responsables des formations et les enseignants ont une bonne connaissance des services susceptibles de leur apporter un soutien et un accompagnement. Cela devrait être désormais vérifié dans certains secteurs, comme les relations internationales, mais aussi la pédagogie innovante.

Conclusion

Points forts

- Un ancrage local et une finalité fortement professionnalisante affirmés qui facilitent une bonne insertion des diplômés ;
- Un lien en cours de construction entre le 2^e cycle et l'axe stratégique de l'établissement (en particulier à travers le parcours Erasmus Mundus *MIR*) ;
- Une volonté politique d'améliorer l'accompagnement à la mise en œuvre de pédagogies innovantes.

Points faibles

- Une architecture complexe des mentions et des parcours, causée en particulier par l'application de la nomenclature nationale par les équipes pédagogiques sans pour autant avoir repensé l'offre à l'aune de cette évolution ;
- Une expression timide de la formation à et par la recherche qui se traduit par peu de poursuites en doctorat ;
- Une internationalisation très limitée des formations ;
- Une offre d'alternance encore succincte dans un contexte pourtant porteur (ancrage local, professionnalisation) ;
- Un dispositif centralisé d'évaluation des formations peu utilisé par les étudiants et n'abordant pas les enseignements.

Recommandations

- Envisager une simplification de l'architecture des mentions du 2^e cycle, le cas échéant en proposant des mentions impliquant plusieurs composantes. Cette évolution pourrait aussi permettre de mieux valoriser les pôles thématiques de l'axe stratégique dans les formations ;
- Étudier les opportunités qu'offrirait le déploiement de l'approche par compétences pour renforcer la qualité de l'insertion professionnelle et la plus-value à poursuivre en doctorat ;
- Enrichir les outils de suivi en favorisant la complémentarité entre les données centrales et celles collectées au niveau des mentions et s'assurer de leur plus-value, en variant le rythme des enquêtes ;

- Assurer un meilleur accompagnement des composantes et des responsables de mention qui devrait permettre d'améliorer progressivement la mobilité étudiante qui demeure réduite, mais aussi l'offre d'alternance ou de FTLV, encore très peu développée en 2^e cycle.

Points d'attention sur les formations

Points d'attention transversaux

- La poursuite d'études en doctorat est encore faible pour un établissement qui affiche une ambition en recherche (constitution récente de deux écoles doctorales) autour d'un axe stratégique bien identifié.
- L'adossement à la recherche, trop peu consolidé dans certains masters, devient dans cette perspective, un point d'attention qui devrait conduire l'université de Toulon à confirmer son ambition par un accompagnement et un appui spécifiques.

Liste des formations représentant des points d'attention figurant dans leur évaluation, car ne répondant pas à un ou plusieurs critères d'accréditation :

Droit, économie, gestion : master *Droit notarial*

Rapports des formations

MASTER CIVILISATIONS, CULTURES ET SOCIÉTÉS

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

Le master *Civilisations, cultures et sociétés* de l'université de Toulon, porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, langues et sciences humaines (LLSH), relève du domaine Arts, lettres et langues (ALL). La mention regroupe deux parcours – *Études politiques internationales : monde anglophone* et *Études politiques internationales : monde euro-méditerranéen*. Elle adopte une approche pluridisciplinaire pour sensibiliser les étudiants aux enjeux géopolitiques et culturels. Elle les forme en deux ans sur le campus de La Garde. Tout en préparant l'insertion, elle a pour objectif majeur la poursuite d'études en doctorat. Elle propose une professionnalisation basée sur la construction de compétences spécifiques, en fonction des débouchés identifiés (enseignement supérieur et recherche, institutions, organisations, entreprises des secteurs public et privé à dimension internationale, diplomatie).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Civilisations, cultures et sociétés* inscrit son action dans la stratégie de formation de l'établissement. Il se réfère aux priorités définies au niveau institutionnel. Par son ouverture fondamentale aux langues, aux échanges interculturels, ses parcours d'études politiques internationales, il correspond à l'axe identitaire « Sociétés méditerranéennes » de l'établissement. Par ses enseignements spécifiques, le master est complémentaire aux autres formations du même cycle et s'inscrit en continuum du premier cycle, notamment les licences *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) et *Langues étrangères appliquées* (LEA) dont il accueille les diplômés, formés dans leur cursus à la communication, à l'argumentation et au discours politique. Pluridisciplinarité et interdisciplinarité sont intégrées aux contenus. La formation n'a pas scellé de partenariats académiques locaux, régionaux et nationaux, ce qui peut freiner son rayonnement, limiter les perspectives professionnelles pour les étudiants ou la valorisation de leurs compétences dans des projets d'envergure.

Par nature, la formation est ouverte à l'international. Les enseignements dispensés permettent la construction de connaissances et compétences linguistiques, culturelles et interculturelles. Le plurilinguisme est au cœur du dispositif (langues de spécialité, deuxième langue vivante (LV2) et troisième langue vivante (LV3)). Les étudiants peuvent effectuer leurs périodes de stage à l'étranger (stage facultatif de quatre semaines en première année de master (M1), stage obligatoire de douze semaines en seconde année (M2)). La formation dispose de nombreux partenariats Erasmus et d'accords bilatéraux hors Union européenne susceptibles de faciliter les mobilités étudiantes et enseignantes. Le master recense onze mobilités étudiantes sortantes en 2019-2020 et 2020-2021. Sept enseignants ont bénéficié de mobilités à l'international (États-Unis, Brésil, Royaume-Uni, Irlande, Espagne, Italie) sur la période évaluée. L'accueil d'étudiants en mobilité entrante reste quant à lui limité (deux étudiants en 2018-2019, quatre en 2019-2020 et deux en 2020-2021).

La formation adosse ses contenus à la recherche. Elle intègre une formation à et par la recherche. L'équipe pédagogique est majoritairement constituée d'enseignants-chercheurs, issus de différentes sections du Conseil national des universités (CNU), en accord avec la nature pluridisciplinaire du master. Les liens avec le laboratoire BABEL sont forts. Un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation des étudiants au sein de l'unité de recherche est actif (colloques, journées d'étude, terrain de stage).

La formation entretient peu de relations avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation (stages en M1 et M2 en France ou à l'étranger). Elle confie à des professionnels (journaliste, spécialiste de communication) la charge de quelques enseignements. Cependant, elle ne présente pas de dynamique de réseau propice à la mise en stage et à la valorisation des acquis, tremplin vers l'expérience professionnelle et la vie active. Orientée vers la recherche, la formation ne prend pas suffisamment en compte les besoins socioéconomiques du territoire. Elle a répertorié des débouchés professionnels ambitieux, a identifié les savoirs et savoir-faire techniques à développer pour atteindre ces objectifs. Cependant, elle n'expose pas clairement les compétences spécifiques et transversales développées dans les unités d'enseignement (UE), ce qui nuit à sa lisibilité et à l'employabilité. Le master n'est pas ouvert au dispositif d'alternance, ne propose pas d'aménagement pour les publics de formation continue, ne forme pas à l'entrepreneuriat. Par contre, il

propose l'élaboration d'un portefeuille de compétences et entraîne les étudiants aux techniques de recherche d'emploi.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation utilise des méthodes pédagogiques variées (cours magistraux, travaux dirigés, cours interactifs, travail collaboratif, projets tuteurés) dans le cadre d'une approche programme. Elle annonce œuvrer à la cohérence des objectifs, des contenus et des évaluations. Une UE « Méthodologie et compétences transverses » autorise la mutualisation des enseignements avec d'autres masters. Cependant, l'identification complète des savoir-faire et l'organisation en blocs de compétences ne sont pas mises en œuvre.

La formation propose des méthodes pédagogiques diversifiées susceptibles de correspondre aux différents profils d'apprentissage. Elle n'est pas engagée dans les projets dépendants du Programme des investissements d'avenir (PIA). Les cours se déroulent essentiellement en présentiel. L'UE numérique/informatique est accessible à distance, ce qui lui donne un peu de flexibilité.

Les contenus et les dispositifs du master permettent son ouverture à l'international. La moitié des enseignements sont dispensés en langue étrangère. Le plurilinguisme est encouragé (LV2 et LV3). Néanmoins, aucune certification en langue n'est proposée. Des accords Erasmus et bilatéraux permettent la mobilité étudiante. Il n'y a pas de module de préparation, mais un accompagnement personnalisé des étudiants existe et complète l'action du service Relations internationales de l'établissement.

La formation, accessible sur validation des acquis de l'expérience (VAE), indique ne pas être concernée par les dispositifs d'alternance et ne propose pas d'aménagements pour faciliter l'accès des étudiants en formation continue. Il n'y a pas d'adaptation des modalités et des contenus via une ingénierie de formation. Toutefois, les étudiants salariés ont la possibilité de passer des sessions d'examens spécifiques, grâce à la prise en compte des contraintes liées à l'activité professionnelle.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation présente un bon niveau d'attractivité et s'implique dans les dispositifs d'information. L'équipe pédagogique participe aux journées portes ouvertes, aux salons de l'étudiant, au forum des métiers, aux réunions d'information à destination des licences. Doté depuis 2020-2021 d'une capacité d'accueil de 30 places, le master constate une hausse de candidatures (144 en 2018-2019/71 admis, 143 en 2019-2020/110 admis, 206 en 2020-2021/56 admis) au niveau local, national et international dans les deux parcours proposés (un quart via Campus France, trois-quarts via eCandidat). Sélective, la formation impose des critères de niveau en langues étrangères. Les candidatures sont suivies et analysées. Le recrutement donne aux cohortes des profils variés (diplômés de licence de langues, de lettres, de droit, de sciences, d'instituts d'études politiques (IEP), d'écoles supérieures internationales).

La formation suit la réussite de ses étudiants grâce aux données collectées à l'interne et aux enquêtes institutionnelles. Les résultats sont qualifiés de « satisfaisants » malgré un taux de diplomation qui s'affaiblit (5 diplômés pour 7 inscrits en M2 en 2018-2019, 13 diplômés pour 25 inscrits en M2 en 2019-2020, 5 diplômés sur 33 inscrits en 2020-2021), expliqué par la pandémie de Covid-19 et la démotivation des étudiants qui ne mènent pas à terme leur mémoire de recherche. Ce travail non réalisé, essentiel à la validation du diplôme, mérite réflexion. Il existe pourtant un système d'accompagnement personnalisé.

La formation ne présente pas de bilan formalisé relatif à l'insertion professionnelle de ses diplômés ou à la nature des poursuites d'études. Des enquêtes ont été réalisées par l'établissement, mais n'ont pas été analysées par la formation en raison d'un taux de réponse jugé trop faible. Les données collectées présentent un taux d'insertion correct (76,9 %), mais les postes occupés ne correspondent pas, pour la plupart, aux débouchés professionnels visés par la formation. Les étudiants en poursuite d'études sont en nombre limité (29,4 %).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation semble disposer des moyens nécessaires pour mener à bien ses actions pédagogiques. L'équipe est constituée d'enseignants titulaires. Il n'est pas fait mention de problèmes d'encadrement.

Un processus d'évaluation interne et d'amélioration continue est en place. Un conseil de perfectionnement permet le dialogue entre l'équipe et les étudiants et met en avant les axes d'amélioration.

Conclusion

Points forts

- Un bon niveau d'attractivité
- Un adossement fort à la recherche et des dispositifs variés de formation en lien avec l'unité de recherche BABEL
- Une bonne ouverture à l'international
- Un long stage
- Un portefeuille de compétences et de techniques de recherche d'emploi

Points faibles

- Peu de diplômés et de poursuites d'études
- Une insertion professionnelle en incohérence avec les débouchés de la formation
- Une absence de réseau de partenaires académiques et socioéconomiques
- Une absence d'approche par compétences
- Une absence d'aménagements spécifiques à la formation continue

Recommandations

- Constituer un réseau de partenaires académiques et socioéconomiques augmenterait le rayonnement du master *Civilisations, cultures et sociétés*. Cette formation présente des enseignements de qualité, une formation à et par la recherche de belle envergure, mais doit développer ses collaborations pour encourager la poursuite d'études en doctorat ou permettre aux étudiants de se confronter aux réalités des métiers possibles en facilitant leur mise en stage.
- Analyser les besoins socioéconomiques du territoire engagerait la formation dans l'identification fine des compétences à développer pour une meilleure insertion professionnelle, en adéquation avec ses contenus et ses objectifs.
- Adopter une approche par compétences favoriserait également l'employabilité, en participant à la lisibilité et à la valorisation des acquis développés dans le cursus. Créer un module spécifique de préparation aux concours de la fonction publique ou d'accès aux institutions internationales serait judicieux.
- Réfléchir à des dispositifs d'accompagnement renforcé en M2 limiterait peut-être le nombre d'abandons et, de fait, augmenterait le nombre de diplômés. En effet, le semestre 4, consacré au stage long et à la réalisation du mémoire, donne aux étudiants une autonomie qui peut engendrer, pour certains, une perte de repères et de rythme dans le travail personnel.
- Engager une réflexion sur l'ouverture et la flexibilité permettrait une diversification du public accueilli, notamment des étudiants en formation continue ou en situation particulière (salariés, situation de handicap, sportifs de haut niveau).

MASTER LANGUES ET SOCIÉTÉS

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

Porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, Langues et Sciences humaines (LLSH), le master *Langues et sociétés* de l'université de Toulon relève du domaine Arts, lettres et langues (ALL). La mention regroupe deux parcours – *Traitement de l'information, linguistique et traduction* (TILT) et *Discours, politique, médias* (DPM). Elle développe des connaissances et des compétences techniques et analytiques dans une approche pluridisciplinaire et professionnalisante, axée sur les langues et les sciences du langage. Structurée en deux ans sur le campus de La Garde, elle forme aux métiers de la communication et de l'industrie des langues, tout en proposant une formation à et par la recherche vers les études de troisième cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Langues et sociétés* inscrit une large partie de ses actions dans la stratégie formation de l'établissement. Il se réfère aux priorités définies au niveau institutionnel, notamment sur le plan pédagogique, en proposant des parcours professionnalisants différenciés, en individualisant le suivi de l'étudiant et en intégrant l'utilisation d'outils techniques et numériques à ses objectifs. La maîtrise de la langue française et des langues étrangères est fondamentale dans cette formation ouverte à l'international et à l'interculturalité. Cependant, les axes stratégiques de l'université de Toulon - « Sociétés méditerranéennes » et « Science de la Mer » - ne sont pas transcrits dans les contenus de ce master et n'influencent pas l'identité de la mention. On note pourtant un ancrage local et un rayonnement régional croissant permis par des partenariats institutionnels et socioéconomiques contractés par la formation. Cette dynamique facilite la mise en stage et ouvre des perspectives professionnelles. Par ses enseignements spécifiques, le master se présente comme complémentaire aux autres formations du même cycle. Il s'inscrit en continuum du premier cycle, notamment des licences *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), *Langues étrangères appliquées* (LEA), *Lettres* dont certains modules ou options préprofessionnalisants représentent un tremplin vers les parcours TILT ou DPM. Pluridisciplinarité, interdisciplinarité, usage du numérique et de logiciels professionnels sont intégrés aux contenus, conformément aux attentes institutionnelles.

La formation est ouverte à l'international. Elle dispose de nombreux partenariats Erasmus et d'accords bilatéraux hors Union européenne via le service relations internationales de l'université de Toulon. Les enseignements dispensés permettent la construction de connaissances et de compétences linguistiques, culturelles et interculturelles. Le plurilinguisme est au cœur du dispositif (deux langues vivantes étrangères (LVE) obligatoires en TILT, une LVE obligatoire en DPM, découverte possible d'une troisième langue). Les étudiants étrangers en mobilité entrante (six étudiants en 2018-2019, sept en 2019-2020, trois en 2020-2021) bénéficient d'un enseignement de langue française au volume conséquent (français langue étrangère (FLE)). Le stage de 12 semaines, obligatoire en seconde année de master (M2), peut se dérouler à l'étranger.

La formation adosse ses contenus à la recherche. L'équipe pédagogique est majoritairement constituée d'enseignants-chercheurs (deux professeurs des Universités en linguistique, onze enseignants-chercheurs en DPM, huit en TILT). Les liens avec l'équipe SET (Sémantique, énonciation, traduction) du laboratoire BABEL sont forts. Un dispositif d'accueil et de formation des étudiants au sein de l'unité de recherche (UR) est actif (possibilité pour les étudiants de participer aux séminaires). Le master intègre une formation à et par la recherche qui ouvre la voie aux études de troisième cycle. Les étudiants bénéficient d'enseignements en méthodologie documentaire, d'un suivi personnalisé dès le semestre 3 ; ils sont sensibilisés à la déontologie et à l'intégrité scientifique. Le stage, associé à la rédaction d'un mémoire de recherche, incite les étudiants à l'expérimentation et à l'analyse.

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique. Elle intègre des éléments de professionnalisation à chaque parcours. Elle confie à des professionnels la charge d'enseignements spécifiques (communication journalistique et traduction spécialisée). Elle présente un réseau de partenaires et de contacts utile à la mise en stage et à la valorisation des acquis, pour faciliter l'insertion dans la vie active. Cependant, elle ne propose pas aux étudiants l'élaboration d'un portefeuille de compétences ou la certification en informatique facilitant à l'employabilité. La formation cherche à prendre en compte les besoins

socioéconomiques du territoire et à développer davantage les partenariats. Elle forme les étudiants à l'autoentrepreneuriat. Le master ne présente pas de collaborations académiques avec des universités aux niveaux régional, national ou international. Il n'est pas encore ouvert au dispositif d'alternance. Il accueille occasionnellement des étudiants en formation continue, mais ne leur propose pas d'aménagement spécifique.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation utilise des méthodes pédagogiques variées dans le cadre d'une approche programme (travail collaboratif, hybridation, projet tuteuré, mémoire, immersion en milieu professionnel). L'approche par compétences est partiellement appliquée dans le parcours *TILT* dans les unités d'enseignement (UE) assurées par des intervenants professionnels. La structuration des maquettes en blocs de compétences n'est pas appliquée, mais les savoir-faire développés dans les unités d'enseignement, en lien avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), sont bien identifiés. Le master veille à l'alignement pédagogique de ses objectifs, contenus et évaluations. De nombreux enseignements sont dispensés en mutualisation pour les parcours *TILT* et *DPM* (traduction spécialisée, par exemple). Des mutualisations plus larges sont en place dans certaines UE. Ainsi les cours de communication et rédaction en langue étrangère associent-ils les étudiants des parcours *TILT*, *DPM* et ceux du master *Civilisations, cultures et sociétés* parcours *Études politiques internationales*. Les cours de LV2 et LV3 regroupent des étudiants issus d'autres formations, de niveau master et licence. Le parcours *DPM* est très largement concerné par les mutualisations. Elles contribuent à la diversification du profil des cohortes. Cependant, le recours à ce système doit être mesuré de façon à préserver l'identité et la spécificité de la formation.

Le master propose des méthodes pédagogiques diversifiées susceptibles de correspondre aux différents profils d'apprentissage. Il utilise plateformes et outils numériques à des fins de communication et de formation. Il opte pour une pédagogie active, renforcée par l'intervention de professionnels. Ceux-ci amènent les étudiants à développer des savoir-faire en lien avec les besoins du marché, en *TILT* comme en *DPM*. L'équipe enseignante bénéficie de formations aux outils numériques (Wooclap, Moodle). Les cours se déroulent essentiellement en présentiel. Cependant, un accompagnement personnalisé ainsi qu'un dispositif d'enseignements en distanciel sont proposés en M2 au semestre 4 pour le parcours *TILT*. Cette organisation permet de gagner en flexibilité tout en facilitant l'accès aux enseignements des étudiants salariés ou en stage précoce.

Les contenus et les dispositifs du master permettent son ouverture à l'international. Le plurilinguisme est encouragé. Les maquettes présentent un large panel de langues, enseignées dans des groupes de niveaux débutants ou avancés. Néanmoins, aucune certification en langue étrangère n'est proposée. Un accès au Centre de langues facilite les rencontres et les échanges avec les étudiants internationaux. Des accords Erasmus et bilatéraux permettent la mobilité. Les opportunités sont cependant sous-exploitées. Peu d'étudiants effectuent une période d'études à l'étranger. Les mobilités entrantes sont également peu nombreuses. Le master ne propose pas de module de préparation ni d'accompagnement personnalisé, mais les étudiants intéressés peuvent se rapprocher du service relations internationales de l'établissement. Aucune mobilité enseignante, aucune invitation de professeurs étrangers ne sont recensées sur la période.

La formation indique ne pas être concernée par les dispositifs d'alternance et ne propose pas d'aménagements pour faciliter l'accès des étudiants en formation continue. Il n'y a pas d'adaptation des modalités et des contenus pour le public de formation continue à l'université (FCU). Le volume horaire et l'emploi du temps du master empêchent l'accès aux enseignements. De fait, l'accueil d'étudiants en FCU est occasionnel (un seul en 2021). La formation est en théorie accessible sur validation des acquis de l'expérience (VAE) ou validation des acquis professionnels (VAP), rarement accordées en pratique, peu de candidats ayant le niveau requis en langues ou en informatique. Les étudiants salariés bénéficient de sessions d'examens spécifiques. En organisant des enseignements à distance, le parcours *TILT* gagne en flexibilité au semestre 4. Il y a une prise en compte des contraintes liées à l'activité professionnelle. Des aménagements ont été mis en place, mais pourraient être élargis.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation présente un bon niveau d'attractivité et s'implique dans les dispositifs d'information. L'équipe pédagogique participe aux journées portes ouvertes, aux salons de l'étudiant, au forum des métiers, aux réunions d'information à destination des licences. Le master constate une hausse des candidatures dans les deux parcours proposés, mais n'indique pas précisément leur provenance (locale, nationale ou internationale). Sélective, la formation s'assure du niveau de compétence linguistique des candidats et limite ses capacités d'accueil de façon à garantir un accompagnement individualisé. Elle indique suivre et analyser les dossiers de candidatures, plus nombreux dans le parcours *TILT* que dans le parcours *DPM* (58,54 % des dossiers en 2019-2020, 61,2 % en 2020-2021). Le pourcentage d'admis en *DPM* est de 62,75 % en 2019-2020, 62 % en 2020-2021. Pour le parcours *TILT*, il est de 65,28 % en 2019-2020, 47 % en 2020-2021. Le nombre de candidats

étrangers admis est en baisse ; la qualité des dossiers étant souvent jugée insuffisante. On note une stabilité des effectifs (48 en 2018- 2019, 54 en 2019-2020, 49 en 2020-21) et des cohortes équilibrées en *DPM* et *TILT*, oscillant entre 21 et 29 étudiants. Ils sont majoritairement issus de licences *LEA* ou *LLCER*. Peu de diplômés de licence *Lettres* s'inscrivent dans le parcours *DPM* du master.

La formation suit la réussite de ses étudiants grâce aux données collectées à l'interne et aux enquêtes institutionnelles. Les résultats du M1 vers le M2 sont qualifiés de « satisfaisants ». Cependant, le taux de diplomation est irrégulier (10 diplômés en 2018-2019, 21 en 2019-2020, 8 en 2020-2021), explicable en partie par la crise sanitaire et la démotivation des étudiants qui n'ont pas mené à terme leur mémoire de recherche. Il existe pourtant un système d'accompagnement personnalisé à la réussite. Cet aspect mérite réflexion et action pédagogique.

La formation ne présente pas de bilan formalisé de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études de ses diplômés. Des enquêtes ont été réalisées par l'établissement, mais n'ont pas été analysées par la formation, car elles correspondent à la promotion 2018 qui ne fait pas partie de la période expertisée. Les données collectées pour la promotion 2019 sont sommaires. Elles présentent un taux d'insertion correct (85.7 %), mais le nombre de répondants est faible. Très peu d'étudiants s'engagent vers un doctorat (un diplômé du parcours *DPM* en 2019- 2020, un diplômé de *TILT* en 2020-2021). Le parcours *TILT* vise prioritairement l'insertion sur le marché de l'emploi. Le parcours *DPM* a, quant à lui, un objectif plus marqué de poursuite d'études, non atteint sur un plan quantitatif.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation semble disposer des moyens nécessaires pour mener ses actions pédagogiques. L'équipe est constituée de 14 enseignants titulaires, 13 enseignants vacataires et intervenants professionnels. Il n'est pas fait mention de problèmes d'encadrement. Elle dispose de matériels et de salles adaptées (salle informatique, laboratoire de langues).

Un processus d'évaluation interne et d'amélioration continue est en place. Un conseil de perfectionnement permet le dialogue entre l'équipe, les étudiants, les diplômés et les professionnels pour mettre en avant les axes d'amélioration et ainsi envisager des plans d'action (suivi des mémoires, recherche de stages, création d'un réseau d'*alumni*).

Conclusion

Points forts

- Un parcours de professionnalisation différencié
- Un bon adossement à la recherche
- Un bon encadrement pédagogique
- Une bonne attractivité

Points faibles

- Aucune certification en langues étrangères
- Une approche par compétences incomplète
- Aucun partenariat académique
- Aucune ouverture au dispositif d'alternance et aucun aménagement pour la formation continue

Recommandations

- Développer ses collaborations académiques locales, régionales et internationales pour mener davantage de projets augmenterait le rayonnement de ce master *Langues et sociétés* aux enseignements de bonne qualité dispensés dans deux parcours aux objectifs porteurs et présentant une formation à et par la recherche diversifiée.

- Généraliser l'approche par compétences favoriserait sans doute l'employabilité des diplômés. De même, constituer avec les étudiants un portefeuille de compétences optimiserait l'insertion professionnelle par la valorisation des acquis théoriques, techniques et professionnels.
- Motiver les mobilités étudiantes et enseignantes, proposer des certifications en langue pour cette formation où évoluent des étudiants spécialistes, futurs professionnels de la traduction ou de la communication en langue étrangère est indispensable, car largement bénéfique à l'employabilité des diplômés et à l'évolution de la formation.
- Renforcer les dispositifs d'accompagnement, l'hybridation et la communication *via* les plateformes collaboratives en M2 permettrait peut-être de diminuer le nombre d'abandons et d'échecs. En effet, le semestre 4 est consacré au stage long et à la réalisation du mémoire. Les étudiants en autonomie perdent souvent leurs repères et rythme de travail.
- Développer le dispositif d'alternance (dans le parcours *TILT*) et chercher des partenaires économiques intéressés par ce projet est une initiative très pertinente dans ce domaine professionnel en constante évolution.
- Prendre des mesures adaptées face au très faible taux de poursuite d'études en doctorat est indispensable, spécialement dans le parcours *DPM* qui affiche une ambition à ce niveau et a manifestement mobilisé des moyens importants. Cette situation mérite une analyse approfondie.

MASTER LETTRES ET HUMANITÉS

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

Le master *Lettres et humanités* est un master pluridisciplinaire à dominante littéraire ouvert sur toutes les cultures (littératures française et francophones, des suds, du Commonwealth, européenne, du monde hispano-américain, etc.) proposant une formation théorique et pratique sur l'héritage culturel, la patrimonialisation et ses enjeux, articulée à des objets patrimoniaux envisagés dans leur diversité matérielle ou immatérielle. Cette formation compte un seul parcours intitulé *Littératures, cultures, patrimoine*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master s'inscrit de façon pertinente dans les objectifs de formation affichés par l'établissement en jouant à la fois sur la prise en compte de l'axe stratégique choisi, intégrant une réflexion sur le territoire varois et plus largement méditerranéen, ainsi que la pluridisciplinarité des enseignements (lettres, histoire, arts, civilisation, etc.). La formation s'inscrit dans le continuum de plusieurs licences de l'UTLN, principalement de la licence *Lettres* (qui dispense notamment en deuxième année de licence (L2) /troisième année de licence (L3) des enseignements préparatoires « Littérature et patrimoine »), mais également la licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) *Anglais/espagnol* et dans une moindre mesure la licence *Langues étrangères appliquées* (LEA). Au sein du 2^e cycle, la formation est pensée en cohérence avec les masters *Civilisation, cultures et sociétés*, et *Tourisme*. Des partenariats académiques locaux ont été passés avec l'École supérieure d'art et de design et l'École Camondo Méditerranée procurant une véritable valeur ajoutée au master. En plus de la pluridisciplinarité affichée, le master vise également l'interdisciplinarité par le biais des projets tuteurés.

La formation s'insère dans un processus d'ouverture à l'international. Des chercheurs internationaux font régulièrement l'objet d'invitations à intervenir dans la formation (Algérie, États-Unis, Italie, Maroc, Roumanie, Tunisie). En conformité avec les orientations affichées par l'UTLN, la formation s'est engagée dans la voie de partenariats internationaux. Une démarche d'accords de co-diplomation avec l'université de Gafsa (Tunisie) est en cours. Les mobilités entrantes se sont accrues pendant le contrat passant de deux en 2018-2019 à quatre en 2020-2021. Les mobilités sortantes sont en revanche inexistantes, mais les étudiants ont la possibilité de réaliser leur stage à l'étranger.

Le master bénéficie d'un solide adossement à la recherche. Les enseignants-chercheurs ou chercheurs (16) constituent une très forte majorité des intervenants dans cette formation. Le temps (498 heures) dévolu aux enseignements dédiés à la formation à et/ou par la recherche est tout à fait important et en conformité avec la finalité que se donne le master. La maquette mentionne ainsi la présence de modules de méthodologie, mais aussi de séminaires. Le mémoire soutenu en deuxième année de master (M2) constitue bien évidemment l'élément le plus important dans ce cadre. Par ailleurs, la formation est associée aux activités de l'unité de recherche Babel, les étudiants étant accueillis dans toutes ses activités et systématiquement associés à ses manifestations (journées d'étude, colloques, etc.) notamment par des responsabilités dans l'organisation de celles-ci. Le laboratoire propose également des stages dont des étudiants du master ont pu bénéficier.

Des relations ont été établies avec le monde socioprofessionnel. Si la formation, compte tenu de sa nature, est essentiellement tournée vers la recherche, elle n'en néglige pas pour autant les acteurs socioprofessionnels qui y ont toute leur place (six intervenants pour 189 heures de cours et projets tuteurés). Le master se distingue par sa prise en compte des besoins socioéconomiques du territoire local. Il se veut en prise directe avec les besoins varois en matière de connaissance et de promotion du patrimoine. Des enseignements dédiés et un stage viennent encore compléter cette volonté d'introduire des éléments de professionnalisation dans la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Si ses maquettes ne sont pas encore organisées selon les approches programme et par compétences, l'équipe pédagogique a entrepris une réflexion en la matière à partir de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation. Les compétences visées ont commencé à être identifiées et mises en regard des enseignements où elles sont travaillées, une réflexion doit désormais être engagée afin de circonscrire un référentiel, structurer l'offre de formation en blocs de connaissances et compétences (BCC) et de proposer une évaluation adéquate des compétences ciblées. Les enseignements proposés sont variés, pertinents et en cohérence avec les finalités affichées du master.

Les méthodes pédagogiques sont relativement diversifiées. Si la majorité des enseignements se déroulent de façon très classique en présentiel avec une répartition cours magistraux (CM)/travaux dirigés (TD), la formation met aussi en œuvre d'autres méthodes d'apprentissage : ateliers en bibliothèque, sur des lieux culturels (théâtres, musées, etc.), pratiques de terrain en ville ou sur des sentiers de découverte, etc. La crise sanitaire a stimulé un travail sur la mise à distance de certains contenus d'enseignements. Rien n'est dit en revanche sur l'utilisation du numérique au sein de ceux-ci et les initiatives d'innovation pédagogique qui sont des aspects qui restent sans doute à creuser.

L'adaptation des contenus et dispositifs de la formation pour permettre son ouverture à l'international est modérée, mais pas inexistante. Les étudiants sont invités à pratiquer une langue vivante (anglais, espagnol ou italien) à hauteur de 24 heures/semestre au premier semestre (S1), deuxième semestre (S2) et troisième semestre (S3). Il n'est pas précisé si le choix de celle-ci se fait en lien avec le choix de cours proposé en unité d'enseignement (UE) 14 (Méthodes critiques en littérature française, appliquées aux textes anglophones, hispanophones ou italophones). En dehors du cours de langue, tous les cours sont dispensés en français. Il n'y a pas de mobilité sortante régulière au sein de la formation, les cas ponctuels qui se présentent bénéficient d'un accompagnement par le Service des relations internationales. Ces deux derniers éléments demandent la mise en place d'une réflexion afin d'accroître l'ouverture à l'international du master.

Le master n'accueille pas de publics issus de l'alternance. Quelques étudiants en formation continue font partie des cohortes (un en 2018-2019, un en 2020-2021), mais ne bénéficient pas d'aménagements spécifiques. Une réflexion a été engagée sur ces sujets. Un manque de moyen de la composante pour ce faire est également mentionné.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les dispositifs d'information sur la formation mis en place sont classiques (journées portes ouvertes, salons, site Internet de l'établissement, etc.). Ils favorisent néanmoins un nombre de candidatures stable tout au long du contrat, mais satisfaisant (60-65 candidats pour une petite vingtaine d'étudiants suivant finalement le M1).

La formation se prévaut d'un taux de réussite très satisfaisant résultant d'un accompagnement permanent des étudiants. Celui-ci n'est cependant pas fourni et la maquette ne fait aucune place formelle à l'accompagnement des étudiants et l'aide à la réussite si ce n'est peut-être par le biais des projets tuteurés sans que soit mentionnée la nature exacte de l'accompagnement en question.

Pour la promotion 2019, le taux d'insertion professionnelle de la formation à 30 mois des répondants à l'enquête est de 83,3 %. Il s'agit d'un chiffre satisfaisant, mais en l'absence de données détaillées quant à la nature des postes occupés, il est difficile d'en tirer des conclusions quant à l'adéquation de la formation avec ce chiffre. Un nombre important des étudiants choisissent également une poursuite d'études à l'issue de la formation (à niveau équivalent ou plus rarement en doctorat (un étudiant)).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas de tous les moyens nécessaires pour atteindre l'ensemble de ses objectifs. Si le taux d'encadrement de la formation apparaît comme bon, voire très bon, des difficultés sont relevées quant aux conditions matérielles d'organisation des enseignements (problèmes d'emploi du temps, de mutualisations, etc.). La plus importante se rencontre dans la dispense des cours de rédaction en langues étrangères et notamment de l'anglais, où les mutualisations intermasters apparaissent comme un frein pour atteindre les objectifs de l'UE. Une réflexion doit être engagée sur ce point et des solutions apportés, car cet état de fait freine l'ouverture à l'international de la formation.

Le master *Lettres et humanités* a su se doter d'outils permettant une évaluation interne dans le but d'une amélioration continue. Leur efficacité demeure cependant difficile à estimer. Des questionnaires à destination des étudiants existent, mais ils restent une minorité à s'en saisir. La formation gagnerait sans doute à se faire un meilleur relais de l'information les concernant afin de susciter un plus grand nombre de réponses. Le conseil de perfectionnement joue son rôle en étant une véritable instance de discussion et d'évaluation de la formation. Des suggestions y sont faites pour améliorer la formation, mais elles n'ont pas toujours la possibilité d'être mises en œuvre (cf. plus haut la question des langues vivantes).

Conclusion

Points forts

- Une diversité d'enseignements qui remplit les objectifs affichés de multiculturalisme et de pluridisciplinarité
- Un solide adossement à la recherche qui ne néglige pas pour autant l'insertion d'éléments professionnalisants dans la formation
- Une prise en compte des besoins du territoire local dans l'établissement des objectifs de formation

Points faibles

- Une réflexion sur les approches programme et par compétences qui reste à mener
- Une volonté d'ouverture à l'international entravée par des problèmes dans l'organisation matérielle des enseignements de langues
- Un manque de suivi de la performance de la formation
- Une faible poursuite d'études en doctorat dans l'établissement

Recommandations

- Mettre en œuvre une réflexion sur l'identification des compétences visées par la formation et en établir le référentiel afin de pouvoir s'organiser selon les approches programme et par compétences.
- Accroître le suivi de la réussite des étudiants.
- Améliorer les conditions d'enseignement des langues vivantes et poursuivre les démarches engagées pour une plus grande ouverture à l'international essentielle dans une formation qui revendique un intérêt pour toutes les cultures.
- Travailler à l'amélioration de la poursuite d'études. En effet, la poursuite d'études en doctorat est très faible (un étudiant), alors que la mention affiche une ambition à ce niveau et a manifestement mobilisé des moyens importants pour la satisfaire. Cette situation mérite une analyse et un commentaire approfondis.

MASTER DROIT DES AFFAIRES

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

La mention *Droit des affaires* se décline en trois parcours de première année de master (M1) permettant l'accès aux secondes années (M2) éponymes : *Contrats et entreprises*, *Droit de la banque*, *Droit et gestion du patrimoine*. Mais l'organisation n'est pas exactement tubulaire puisque deux parcours sont strictement identiques en M1 (*Contrats et entreprises* et *Droit de la banque*). De plus, le large tronc commun en M1 permet de suivre pratiquement toutes les unités d'enseignement (UE), quel que soit le parcours.

La localisation de la formation n'est pas précisée. Il est difficile de savoir si l'intégralité du cursus est offerte aussi sur le site de Draguignan ou si certains étudiants doivent se déplacer pour suivre leur M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Cette mention couvre des besoins classiques du monde économique en offrant un parcours très généraliste et polyvalent (*Contrats et entreprises*) et deux parcours qui couvrent des besoins beaucoup plus sectoriels avec des recoupements possibles (*Droit de la banque* et *Droit et gestion du patrimoine*). Elle est donc en adéquation avec la stratégie de l'université et spécialement celle de l'unité de formation et de recherche (UFR) de droit.

L'ouverture internationale demeure marginale. Il est fait mention d'une coopération en développement avec le Maroc en lien avec la vocation euro-méditerranéenne de Toulon sans toutefois qu'il n'existe actuellement de partenariat officiel. En revanche, la mobilité entrante comme sortante demeure marginale.

L'adossement à la recherche n'est pas détaillé. On observe néanmoins que les parcours sont dirigés par des maîtres de conférences habilités à diriger des recherches (HDR) et que la maquette propose, pour deux parcours, tant en M1 qu'en M2, le choix entre un stage en entreprise et un stage en laboratoire de recherche permettant la réalisation d'un mémoire. La répartition des étudiants entre ces deux dispositifs n'est pas renseignée, mais ce dispositif pourrait apparaître comme très pertinent si les étudiants sont réellement associés aux travaux d'une unité de recherche et y sont accueillis à temps plein.

Les relations avec le monde socioéconomique et les éléments de professionnalisation sont apparents. S'agissant de la professionnalisation, un stage en entreprise ou en laboratoire de recherche, suivi d'un mémoire, est proposé en M1 et en M2. Actuellement la durée de ces expériences (deux mois) est jugée trop courte par certains membres du conseil de perfectionnement, ce qui est légitime s'agissant particulièrement du M2. Des séminaires sont assurément tournés vers la pratique professionnelle, et spécialement la mise en œuvre d'un projet collaboratif en M2. On notera par ailleurs que des interventions sont prévues pour sensibiliser les étudiants à leur insertion professionnelle et que, sur le cursus, les praticiens assurent près de deux tiers des enseignements.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Néanmoins, l'organisation de la mention est singulière. En effet, la structuration en trois parcours tubulaires est en partie artificielle en première année si l'on s'en réfère à la maquette des enseignements. Les passerelles entre les parcours ne sont ni mises en avant ni quantifiées dans le dossier. En seconde année, à côté de deux parcours en formation initiale, se trouve le parcours *Droit et gestion du patrimoine* (proposé en alternance). La singularité de ce parcours - dont le contenu et les objectifs dépassent le cadre du droit des affaires - devrait inciter à réfléchir à son positionnement. Il pourrait probablement justifier la création d'une mention dédiée et plus lisible, offrant un parcours tubulaire sur les deux années. Il revêt, spécialement en M2, certaines similitudes avec la mention *Droit notarial*, avec laquelle des mutualisations pourraient être opportunément envisagées (sous réserve du respect des règles en matière de formation par apprentissage). S'agissant des deux autres parcours (*Droit de la banque* et *Contrats et entreprises*), des mutualisations pourraient aussi être possibles en seconde année compte tenu de la proximité de certains enseignements comme le droit des sûretés.

La formation développe et diversifie peu ses pratiques pédagogiques. Le mode d'enseignement est très traditionnel. Aucune innovation pédagogique ne ressort du dossier et la formation n'est pas proposée à distance.

L'ouverture à l'international est en demi-teinte. Le dossier met l'accent sur une approche très internationale du droit des affaires. En revanche, la mobilité n'est pas significative et la formation linguistique semble ténue (pas d'enseignements en langues étrangères et seulement 72 heures de cours de langue sur le cursus, dispositif qui semble standardisé pour tous les masters de l'UFR de Droit).

L'adaptation aux publics de la formation continue et en alternance est variable. En effet, le parcours *Droit et gestion du patrimoine* est principalement en alternance. Pour le reste la mention n'a pas développé son offre de formation tout au long de la vie.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la mention est bonne. La mention est très attractive puisqu'elle revendique de l'ordre de 1 500 candidatures tous parcours confondus. Il est néanmoins établi que les différents parcours ne sont pas aussi demandés. Si le parcours *Contrats et entreprises* (le plus généraliste) présente des effectifs raisonnables et en augmentation pour un tel dispositif (60 à 70 étudiants sur le cycle), ce n'est pas le cas de *Droit de la banque* qui semble en perte de vitesse et dont le M1 est d'ailleurs totalement mutualisé avec le premier (environ 30 étudiants sur le cycle). La question à terme de son maintien peut être légitimement posée. Le parcours *Droit et gestion de patrimoine* est singulier. Offert en formation initiale, en alternance et en formation continue sur les deux années, il présente des effectifs pléthoriques pour un tel dispositif avec plus de 60 diplômés par an, dont un quart de stagiaires de formation continue.

L'aide à la réussite n'apparaît pas explicitement. Le dossier ne mentionne pas d'initiative particulière en la matière.

L'insertion professionnelle est bonne et la poursuite d'études justifiée notamment par l'attractivité de la profession d'avocat. La mention *Droit des affaires* s'inscrit très naturellement dans la continuité de la mention de licence *Droit* qui comprend en deuxième année de licence un cours d'introduction *ad hoc* et un parcours éponyme en troisième année. Elle offre en aval des débouchés nombreux et classiques dans les professions juridiques et judiciaires. L'enquête d'insertion présente un excellent taux de retour et d'insertion, mais fondée sur l'ancienne accréditation et donc peu exploitables.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation jouit de moyens nécessaires à l'atteinte de ses objectifs. D'après les éléments transmis, les moyens sont adaptés : 22 enseignants permanents et 30 non permanents sont intervenus dans la mention en 2020-21.

Le processus d'évaluation interne est circonscrit. Un conseil de perfectionnement a été mis en place conformément à la charte de l'établissement. Il s'est réuni le 1er septembre 2021 et le compte rendu est annexé au dossier. Sa composition est conforme aux prescriptions de l'université. Aucune autre information ne permet de juger d'autres initiatives relevant de l'évaluation de la formation.

Conclusion

Points forts

- Un projet pédagogique et des contenus visant l'insertion professionnelle traduits dans une fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) très complète
- Un parcours intégralement en alternance

Points faibles

- De grandes disparités d'effectifs entre parcours
- Une durée de stage réduite à deux mois en M2, ce qui est court pour les étudiants souhaitant une insertion professionnelle rapide

Recommandations

- Réfléchir à l'évolution de l'organisation de la première année de façon à inscrire la formation dans une logique de spécialisation progressive et ainsi décroisonner les parcours. En jouant le cas échéant sur les options, l'étudiant s'inscrirait ainsi dans un parcours spécialisé en fin de M1.
- Cette restructuration *a minima* pourrait aussi permettre d'améliorer la répartition des étudiants en M2 et ainsi favoriser le lissage des effectifs.
- Envisager l'indépendance du parcours *Droit et gestion du patrimoine*. Étant en alternance sur tout le cycle, il ne peut (sauf exception) échapper à une structure tubulaire. En revanche, son positionnement thématique et ses objectifs dépassent très largement le cadre du droit des affaires et pourraient être rendus plus lisibles en constituant une mention spécifique *Droit du patrimoine*.

MASTER DROIT NOTARIAL

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

La mention *Droit notarial* propose une offre de formation tubulaire sur l'ensemble du cycle. Comme son nom l'indique, elle prépare essentiellement aux professions du notariat et se déploie dans un cadre imposé par la chambre des notaires.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation existe dans la plupart des unités de formation et de recherche (UFR) de droit et fait partie de la contribution de l'université à la formation des auxiliaires de justice. En tant que telle, elle répond à la stratégie de l'université de Toulon, et spécialement de son UFR de Droit, dans le cadre de l'exercice de ses missions de service public.

L'ouverture internationale est totalement absente. Elle ne se traduit ni sur le plan de la mobilité étudiante ni dans le contenu de la formation. Le dossier le justifie par le caractère exclusivement national des mécanismes juridiques mis en œuvre. L'argument n'est pas pleinement convaincant toutefois, car des systèmes similaires existent à l'étranger et d'autres mentions de droit notarial abordent aussi les aspects de droit comparé.

L'adossement à la recherche est très limité. La vocation professionnalisante (qui est un succès évident) semble effacer la formation à et par la recherche. Si la plupart des enseignements sont prodigués par des professionnels, l'adossement à la recherche est néanmoins présent dans la mesure où le dispositif demeure sous le contrôle de plusieurs enseignants-chercheurs et la maquette des enseignements fait apparaître 6 heures d'initiation à la recherche. En revanche, aucun mémoire n'est prévu, en complément ou en substitution des stages. Dans ces conditions, il sera particulièrement difficile pour un étudiant de poursuivre en doctorat.

Les relations avec le monde socioéconomique et les éléments de professionnalisation sont prégnants. Le nombre et la qualité des partenaires soutenant la mention démontrent clairement sa vocation : la Chambre régionale des notaires de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, la Chambre départementale de notaires du Var, la fédération nationale de l'immobilier (FNAIM) du Var et le Crédit Agricole. Les diplômés poursuivent, en effet, très majoritairement dans les métiers du notariat et intègrent l'Institut national de formation au notariat par la voie dite "universitaire". La présence très majoritaire d'intervenants professionnels (en nombre d'enseignants comme d'heures d'enseignements) n'est donc pas surprenante.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Le dossier fournit le détail des unités d'enseignement (UE) qui permet de vérifier un véritable effort de spécialisation dès la première année de master (M1) et donc l'organisation d'une formation réellement construite sur quatre semestres. En M1, certaines UE portent des intitulés identiques ou proches de certains enseignements de la mention *Droit, justice, procès*. L'absence de vision synoptique des différentes mentions de droit empêche de connaître l'existence de mutualisations. La mise en place de regroupement pourrait améliorer la soutenabilité de l'offre eu égard à la taille réduite de la cohorte potentiellement concernée.

La formation développe et diversifie peu ses pratiques pédagogiques. Le mode d'enseignement demeure très classique et la formation demeure exclusivement "présentielle".

L'ouverture à l'international est limitée. Malgré une erreur de saisie (18 heures par semaine indiquées dans le tableau), on comprend que les enseignements linguistiques sont alignés sur le format de tous les masters de l'UFR de Droit, c'est-à-dire 18 heures par semestre. Il s'agit d'une quotité assez réduite pour répondre aux exigences du marché du travail, spécialement en langue anglaise.

L'adaptation aux publics de la formation continue et en alternance est difficilement compatible avec la spécificité de la formation. Compte tenu du contexte très spécifique de la formation (qui existe aux côtés d'une voie professionnelle gérée par la profession), il est très compliqué d'ouvrir la mention à l'alternance ou à la formation continue. Même si certains établissements s'y sont essayés, l'absence de dynamique en ce domaine à Toulon ne peut être réellement déplorée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive. Construite sous forme d'un parcours unique, la mention a une capacité d'accueil limitée imposée par les organes professionnels des notaires. Elle accueille donc 25 étudiants par an et par niveau. Sauf exception, les étudiants poursuivent le cursus sur tout le cycle et la cohorte atteint la capacité d'accueil. La préparation aux métiers du notariat est très spécifique et l'existence d'une mention dédiée est salutaire. En revanche, même si les débouchés sont bien identifiés, l'étudiant aura du mal à trouver sa vocation à la fin du premier cycle, faute d'enseignements de sensibilisation, tels qu'ils existent pour le droit des affaires ou le droit social. Malgré cette lacune, la mention est très attractive. Elle attire bien au-delà de la licence *Droit* du même établissement et s'avère en conséquence très sélective : plus de 600 candidats en 2021 pour 25 places. Il ne semble pas en conséquence exister d'intégration d'étudiants extérieurs en seconde année de master (M2).

L'aide à la réussite n'est pas explicite. Le dossier n'apporte aucune information spécifique sur des dispositifs *ad hoc*.

L'insertion professionnelle est exceptionnelle et la poursuite d'études imposée pour devenir notaire. L'insertion professionnelle est évidemment excellente : 100 % d'après l'enquête transmise avec un taux de retour supérieur à 90 %. Elle est préparée en M2 notamment par une formation aux techniques de recherche d'emploi (module de 6 heures) et un projet collaboratif. On s'interrogera néanmoins sur la brièveté du stage tant en M1 (un mois facultatif) qu'en M2 (deux mois valant néanmoins 15 crédits ECTS, soit un quart de crédits de l'année). Le compte rendu du conseil de perfectionnement mentionne et regrette l'absence d'une association d'anciens étudiants. Même s'il ne s'agit pas d'une prérogative de l'établissement, on peut effectivement s'en étonner concernant une formation si dynamique.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens fournis sont adaptés pour l'atteinte des objectifs. D'après les éléments transmis, l'établissement a soutenu la formation en palliant, par un recrutement récent d'un enseignant-chercheur (EC), au sous-encadrement chronique en droit privé que connaît l'université de Toulon. 12 enseignants permanents et 16 non-permanents sont intervenus dans la mention en 2020-21.

Le processus d'évaluation interne est existant. La mention a mis en place un conseil de perfectionnement qui répond aux prescriptions de composition de l'université. Le compte rendu de la séance du 22 juin 2021 est particulièrement complet et mentionne la présence de deux notaires. Compte tenu des relations institutionnelles et du partenariat existant par définition entre le notariat et les masters en droit notarial, l'évaluation et l'amélioration de la formation sont inhérentes au mode de fonctionnement.

Conclusion

Points forts

- Une place naturelle d'une mention de ce type dans une université fortement ancrée dans son territoire
- Un caractère hautement professionnalisant se traduisant par un taux d'insertion excellent

Points faibles

- Une absence d'ouverture internationale tant sur le plan de la mobilité que du contenu pédagogique
- Une brièveté du stage, spécialement en M2 (deux mois)
- Une faiblesse de l'adossement à la recherche se traduisant notamment par l'inexistence de préparation d'un mémoire (spécialement en M2)

Recommandations

- Revoir la durée des stages. Même si les futurs notaires poursuivront leur formation à l'issue du M2 par deux ans de stage, une première expérience dans le cadre universitaire pourrait être plus longue (spécialement s'agissant d'une valorisation à hauteur de 15 crédits ECTS). Elle permettrait aux étudiants d'affiner leur projet professionnel et de pouvoir, en meilleure connaissance de cause, décider de poursuivre ou non dans la voie du notariat ou choisir d'autres emplois connexes (spécialement dans le secteur bancaire).
- Améliorer l'adossement à la recherche. Un meilleur adossement à la recherche pourrait utilement éveiller des vocations pour la préparation du doctorat.
- Envisager des mutualisations d'enseignements. Même si les informations transmises ne permettent pas de le vérifier, il devrait être possible, compte tenu de la cohorte et des autres offres de formation à Toulon, de mutualiser certains enseignements, spécialement en première année du cycle.

MASTER DROIT PUBLIC

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

Le master *Droit public* constitue l'un des masters de la faculté de droit de l'université de Toulon. Il repose sur deux parcours, l'un à dominante "civile" (parcours *Administration territoire environnement*), l'autre à dominante "militaire" (parcours *Sécurité et défense*). Dans les deux cas, les lauréats s'orientent vers des carrières publiques.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation, notamment le parcours *Administration territoire environnement*, traduit certaines priorités thématiques de l'établissement (gestion de l'eau et des forêts ; problématiques juridiques de la mer). Elle est par ailleurs complémentaire de la licence *Droit* qu'elle prolonge directement en première année de master (M1). Elle repose enfin sur des partenariats académiques locaux, régionaux et nationaux facilités par la présence d'institutions militaires et juridictionnelles (tribunal administratif) à Toulon et Draguignan. Le parcours *Administration territoire environnement* est dispensé sur le site de Toulon. La première année offre un cycle relativement classique qui repose sur une formation généraliste en droit public interne, européen et international. Elle prolonge en ce sens les enseignements de licence. Elle s'en distingue sur un point : en permettant aux étudiants de rédiger un mémoire ou d'effectuer un stage d'un mois (avec un rapport). La seconde année (M2) propose des cours relativement classiques et des enseignements pratiques sous forme d'études de cas et de séminaires dans des champs disciplinaires en relation avec la vie locale, notamment varoise (droit de l'environnement ; intercommunalité ; protection de la forêt ; activités portuaires ; distribution de l'eau ; droit de l'environnement marin). Le master cible ainsi les futurs cadres administratifs des collectivités territoriales et des organismes publics ou privés qui opèrent avec les collectivités. Il vise également les futurs doctorants. Pour cette raison, il propose en fin de cycle, soit une insertion professionnelle (stage de deux mois avec un rapport de stage devant un jury sous forme de grand oral) soit, pour les étudiants désirant s'inscrire en doctorat, un stage de deux mois dans un laboratoire de recherche de la faculté de Droit et un mémoire de recherche. Le parcours *Sécurité et défense* est dispensé à Toulon et à Draguignan, sièges d'institutions militaires. La première année décline des enseignements proches, voire identiques à ceux du parcours *Administration territoire environnement*. S'ajoutent des cours spécialisés, notamment en droit de la sécurité intérieure et relations internationales. À la fin de la première année, les étudiants ont le choix entre la rédaction d'un mémoire ou un stage d'un mois avec un rapport. La seconde année du master repose sur des enseignements plus pointus, pour certains dispensés par des officiers généraux, des consultants et des experts (politique de défense, organisation de la sécurité et de la défense, maintien de l'ordre et renseignement, désarmement, droit international humanitaire, défense européenne). Le cycle s'achève soit par la rédaction et la soutenance d'un mémoire sous la direction d'un universitaire ou d'un militaire, soit par un stage d'au moins deux mois.

La formation ne développe pas une offre spécifique à l'international en se concentrant sur des enseignements de droit national, pour l'essentiel. La formation inclut des mobilités entrantes en accueillant des étudiants étrangers (le nombre n'est pas précisé).

La formation intègre une formation à et par la recherche adaptée à sa finalité. Des enseignants-chercheurs et des chercheurs des disciplines de la formation assurent l'essentiel des enseignements, sauf pour des cours très spécialisés dans le droit de la sécurité. La formation et les unités de recherche auxquelles elle est adossée mettent en place un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation par la recherche des étudiants par le biais d'un stage et, pour ceux qui se destinent aux doctorats, dans un centre de recherche.

La formation prend en compte les besoins socioéconomiques du territoire pour définir ses débouchés, sa finalité et ses contenus, en cohérence avec sa fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), et elle associe les acteurs institutionnels locaux à cette démarche. La formation définit sa politique en matière d'alternance et de formation continue grâce à un stage en M1 (un mois) puis en M2 (au moins deux mois). La formation prépare à l'insertion professionnelle et fait intervenir à cette fin des acteurs socioéconomiques. Ainsi, des liens étroits sont entretenus depuis la création de l'université de Toulon avec la Marine nationale et l'Armée de terre. Le parcours accueille d'ailleurs une dizaine de militaires en activité en M2 chaque année. Enfin, des enseignants issus de l'administration active sont nombreux à intervenir en M2 (le volume horaire

n'est pas précisé).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation valorise les compétences acquises dans le cursus en prolongeant et approfondissant les enseignements de la licence Droit.

En M1, les cours reposent sur une offre classique (cours magistraux, travaux dirigés), mais les méthodes pédagogiques sont diversifiées en M2 (une unité d'enseignement de méthodologie et une autre de projet collaboratif). La formation ne propose en revanche pas des modalités variées d'enseignement pour flexibiliser l'accueil de ses différents publics (cours à distance, travail sur dossier).

La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques à travers l'enseignement des langues étrangères. Pour les quatre semestres, un enseignement des langues étrangères est obligatoire (trois ou quatre langues proposées). Par ailleurs, les étudiants peuvent bénéficier du programme Erasmus + pour les deux parcours du master. Aucun cours en langue étrangère n'est en revanche prévu.

La formation ne permet pas un accès en formation continue, en alternance ou à distance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les dispositifs d'information sur la formation destinée à améliorer son attractivité ne sont pas signalés. Le nombre de dossiers de candidature n'est notamment pas précisé. Cette situation est imputée à l'absence d'un personnel dédié.

La formation ne suit pas de manière fine l'évolution des taux de réussite et l'impact des dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des cursus. Seul le conseil de perfectionnement permet de déceler *a posteriori* des dysfonctionnements. Si l'on suit les chiffres transmis, ce taux de réussite est relativement bas : 82 inscrits, 50 diplômés en 2020-2021 ; 101 inscrits, 45 diplômés en 2019-2020 ; 105 inscrits, 44 diplômés en 2018-2019.

La formation analyse la qualité de l'insertion professionnelle et la nature des poursuites d'études dans le cadre de l'enquête annuelle de suivi de l'insertion professionnelle assurée par l'établissement. Celle-ci, avec un taux de réponse de 80 % en 2021, montre un taux d'insertion de 88 % pour les étudiants diplômés en 2018. Les diplômés de M1 poursuivent majoritairement leurs études en M2 (deux abandons en 2018-2019 ; cinq abandons en 2019-2020), sauf pour la dernière année de référence (18 abandons en 2020-2021). Ce taux élevé n'est pas expliqué.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La politique de ressources humaines de l'établissement ne paraît pas tenir compte des besoins d'encadrement de la formation (autres que les personnels dédiés au planning et à la gestion des étudiants). Tous les enseignants sont en surservice. La formation ne dispose pas d'outils et d'indicateurs de mesure du coût des formations pour suivre et maîtriser sa soutenabilité en dehors des tableaux d'effectifs des étudiants.

La formation organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et prend en compte les résultats de cette évaluation dans le cadre du conseil de perfectionnement. Celui-ci comprend des personnels administratifs et enseignants, des étudiants et des personnalités extérieures à la formation. Il se réunit chaque année.

Conclusion

Points forts

- Un stage obligatoire en M1 et en M2 pour la finalité professionnelle
- Des facilités pour les étudiants qui se destinent au doctorat (stage dans un laboratoire, mémoire de recherche)
- Pour le parcours *Administration territoire environnement*, des enseignements en relation avec des problématiques locales (gestion de l'eau, protection de la forêt, gestion des ports)
- Pour le parcours *Sécurité et défense* une forte implantation d'institutions militaires

Points faibles

- Une absence d'ouverture à l'international (notamment pour le parcours *Sécurité et défense*)
- Une préparation inadaptée aux exigences des concours et épreuves d'intégration professionnelle

Recommandations

- Faciliter l'intégration professionnelle des étudiants de M2 par des enseignements et épreuves dédiés.
- Envisager l'augmentation de la durée du stage, spécialement en M2, dans la mesure où deux mois semblent assez réduits pour une formation dont les deux parcours mettent en avant leur finalité professionnelle alternativement à une finalité recherche.
- Dégager des mécanismes d'ouverture à l'international en promouvant notamment le parcours *Sécurité et défense* qui est de nature à intéresser des étudiants ou des professionnels étrangers.

MASTER DROIT SOCIAL

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

La mention *Droit social* est construite sur la base d'un tronc commun en première année de master (M1) et de deux parcours de seconde année de master (M2) qui se positionnent différemment : l'un, très classique, est sous-disciplinaire puisqu'il est consacré aux ressources humaines. Le second est sectoriel puisqu'il s'intéresse au droit et la gestion du secteur sanitaire et social (et comprend d'ailleurs aussi la formation à la gestion des ressources humaines appliquée au champ).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La forte demande des entreprises et administrations dans le champ du droit du travail en général, et en particulier dans le bassin d'emploi toulonnais, justifie le positionnement stratégique de cette mention pour l'université de Toulon et spécialement pour son unité de formation et de recherche (UFR) de droit. La mention est articulée de façon satisfaisante avec la licence qui offre un parcours de droit social. Il permet d'accueillir aussi des étudiants en provenance de licence professionnelle et donc peut répondre à un besoin de poursuite d'études pour un certain public (avec une interrogation sur la poursuite de cette ouverture avec la mise en place du bachelor universitaire de technologie (BUT)).

L'ouverture à l'international est très limitée. Aucune mobilité internationale ni ouverture en ce sens ne sont rapportées dans le dossier en dehors d'un enseignement de langues étrangères (plus de 100 heures de langue au choix sur le cycle). On ne décèle aucune mobilité sortante comme entrante, sauf exception. S'il est vrai que le droit du travail est essentiellement un droit interne, les aspects de ressources humaines pourraient permettre la coopération avec des universités étrangères.

L'adossement à la recherche est peu mis en avant. Les deux parcours sont conçus à des fins essentiellement d'insertion professionnelle. Les liens avec la recherche sont ténus. Le rapport d'autoévaluation indique y consacrer 21 heures de formation sur le cycle, mais, à défaut de maquette des unités d'enseignement, il n'est pas possible d'identifier ces initiatives. De la même façon, il est fait état d'un dossier de recherche en M2 sans plus de précision. La formation ne propose pas de mémoire, sauf en remplacement du stage ; ce qui peut sembler gênant pour une telle formation.

La formation démontre a minima des relations avec le monde socioéconomique et des éléments de professionnalisation. Malgré une très forte professionnalisation et une équipe pédagogique composée de plus de 50 % de professionnels, les initiatives en la matière sont réduites. Des stages sont assez classiquement effectués en M1 comme en M2, mais aucune précision n'est donnée sur leur durée ou leur prise en compte dans le cursus. Il est par ailleurs mentionné l'existence du diplôme universitaire (DU) *Protection de l'enfance* qui peut être suivi en parallèle du master, mais sans explication sur l'intérêt et les modalités de l'articulation entre ces deux formations diplômantes.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Le M1 est mutualisé, ce qui peut paraître raisonnable compte tenu de la taille de la cohorte (cf. infra). En revanche, un parcours de M2 étant concentré sur un secteur économique, il est difficile de prévoir des enseignements de spécialisation en M1 (manque souligné dans le rapport du conseil de perfectionnement) sauf à créer des options dès la première année pour un nombre très réduit d'étudiants. En réalité, les deux M2 ne se fondent pas sur les mêmes prérequis et leur présence au sein d'une même mention peut être questionnée. Mais à défaut de la transmission de maquettes, ces articulations ne peuvent être déterminées avec assurance. Par ailleurs, il semble que l'inscription dans les parcours se fasse dès le M1 alors que les enseignements sont identiques. En adoptant une logique de spécialisation progressive, l'étudiant pourrait alors affiner son choix jusqu'à la fin du M1. On observera que le parcours de M2 *Sanitaire et social* est plus axé sur de la gestion que sur du droit

(formation de gestionnaires d'établissements sociaux et médicosociaux) et revendique un lien étroit avec l'hôpital. En conséquence, et contrairement au parcours ressources humaines, aucun enseignement de pré-spécialisation n'est réellement possible dans la licence *Droit*, compliquant ainsi l'orientation des étudiants. Le dispositif de formation apparaît néanmoins adapté aux objectifs, bien que le stage de deux mois en M2 demeure court pour une bonne insertion professionnelle.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. On retiendra en la matière une initiative pédagogique originale en cours d'expérimentation : la mise en place d'un dispositif de tutorat entre les étudiants de première et de seconde année.

L'ouverture à l'international est très réduite. Hors des enseignements linguistiques, l'ouverture à l'international n'apparaît pas comme prioritaire.

L'adaptation aux publics de la formation continue et en alternance n'est pas une priorité. La volonté de développement de l'alternance ou de la formation tout au long de la vie (FTLV) ne ressort pas du dossier : un seul stagiaire en formation continue en 2021. Pourtant, ce type de spécialisation, assez recherchée et très opérationnelle, est susceptible d'attirer les employeurs (et probablement encore plus le parcours *Sanitaire et social*).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation paraît limitée. Les effectifs étudiants sont assez réduits : environ 40 étudiants en M1 et en M2 (30 dans le parcours *Ressources humaines* (RH) et uniquement 12 dans celui *Sanitaire et social*). La soutenabilité de ce dernier parcours peut être questionnée d'autant plus que les divergences d'objectifs avec le parcours *RH* rendent compliquée l'organisation d'enseignements mutualisés. Mais le dossier ne contenant aucune maquette de formation, il n'est pas possible de vérifier l'organisation précise de la formation et l'existence d'UE mutualisées, pas plus d'ailleurs que la mise en œuvre de l'approche par compétences (l'annexe identifiée comme telle est en réalité la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la mention).

La formation ne propose pas un accompagnement à la réussite. Aucun dispositif spécifique ne ressort du dossier sauf à mentionner l'initiative expérimentale de tutorat (cf. section précédente).

L'insertion professionnelle est suivie. Le taux d'insertion est très bon (100 % pour un parcours et 75 % pour l'autre), mais on peut néanmoins s'inquiéter du nombre assez important de diplômés qui indiquent occuper un emploi sous-qualifié par rapport à la formation (41 % pour le parcours *Ressources humaines* et 33 % pour le parcours *Sanitaire et social*).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation a les moyens d'atteindre ses objectifs. D'après les éléments transmis, les moyens sont adaptés. 12 enseignants permanents et 19 enseignants non permanents sont intervenus dans la formation en 2020-21. S'agissant des heures d'enseignement, le volume horaire par étudiant est conséquent, mais il ne tient pas compte de la mutualisation en M1, ce qui gêne l'appréciation de la soutenabilité de l'offre.

La formation dispose d'un processus d'évaluation interne. La mention a mis en place un conseil de perfectionnement qui s'est réuni le 8 juillet 2021. Sa composition est conforme aux prescriptions de la gouvernance. Un compte rendu d'une page est fourni avec les annexes. Le dossier mentionne aussi l'existence d'un questionnaire d'évaluation semestriel élaboré récemment, soumis aux étudiants deux fois par an. Les taux de réponse demeurent faibles en 2021-22.

Conclusion

Points forts

- Un secteur de formation attractif
- Des débouchés nombreux et en progression

Points faibles

- Un lien ténu avec la recherche
- Une absence d'alternance dans un secteur pourtant très porteur
- Une cohérence peu démontrée de la coexistence des deux parcours très différents d'un point de vue disciplinaire au sein d'une même mention affichée comme principalement juridique

Recommandations

- Questionner la cohérence de la formation sauf à pouvoir démontrer une très forte mutualisation en première année de cycle (non vérifiée en raison de l'absence de maquette) et à lisser la ventilation des étudiants en seconde année par une spécialisation plus progressive. En matière de soutenabilité, et s'agissant du parcours *RH*, un rapprochement pourrait probablement être établi avec le parcours *Management durable des Ressources humaines* de la mention *Management* proposée par l'institut d'administration des entreprises (IAE).
- Développer l'attractivité de la formation dont la spécialité est pourtant recherchée tant par les étudiants que par les employeurs, eu égard à la faiblesse des effectifs. En effet, compte tenu des spécificités et des objectifs des deux parcours de la mention (mais spécialement par le parcours *Sanitaire et social*), il pourrait être opportun de les proposer en alternance et de les ouvrir plus largement à la FTLV.

MASTER ÉCONOMIE DU DÉVELOPPEMENT

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

Le master *Économie du développement* est placé dans les champs de formation Sociétés, langues, territoires et Sciences et mer. Il est organisé au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences économiques de l'université de Toulon. Il est décliné en trois parcours : *Commerce international équitable et développement* (CIED), *Économie et gouvernance des risques* (EGR), *Économie de la mer et aménagement du littoral* (EMER). La période 2018-2022 a été marquée par une restructuration de la mention et l'adoption de nouvelles orientations.

Il a pour objectif d'apporter une réponse à la demande d'économistes experts capables d'appréhender les processus de développement économique et d'y intégrer les problématiques de la globalisation et du développement durable, dans un contexte de montée des risques environnementaux.

Le cycle de master est organisé en deux années.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Économie du développement* s'inscrit dans l'axe identitaire stratégique « Sciences de la mer et Sociétés méditerranéennes » de l'université de Toulon et se situe clairement dans la cartographie régionale des formations de niveau master. Il est positionné en relation avec deux pôles de recherche multidisciplinaires : Échanges et sociétés en Méditerranée et Mer, environnement et développement durable. Il se situe dans le champ couvert par l'école doctorale 509 Sociétés méditerranéennes et Sciences humaines. Les thématiques développées dans le programme du master sont en correspondance avec les axes de recherche du Laboratoire d'économie appliquée au développement (LEAD). En amont du master, la licence *Économie et gestion* comporte deux parcours en bonne cohérence avec le master *Économie du développement*. Le master *Économie du développement* se situe clairement dans la cartographie régionale des formations de niveau master, en occupant une position singulière qui n'entre pas en concurrence avec des offres similaires ou proches, déployées par Aix-Marseille Université (AMU) sur ses différents sites. Le parcours CIED est original dans le paysage universitaire français et recrute de façon significative en dehors de l'université de Toulon. Il se déploie en lien avec les acteurs du commerce équitable, les institutions internationales opérant dans le champ visé, les organisations non gouvernementales (ONG) et les entreprises dont l'activité et les missions ressortent des problématiques traitées par ce parcours. Le parcours EMER se consacre plus spécialement à la mer Méditerranée et à ses régions littorales. Le Pôle Mer Méditerranée, labélisé pôle de compétitivité à vocation mondiale, fédère un tissu de startups, petites et moyennes entreprises (PME), grands groupes, organismes de recherche et de formation autour de six domaines d'actions stratégiques parmi lesquels la formation s'inscrit logiquement. L'Ifremer et les entreprises spécialisées dans les activités en relation directe avec le littoral, opérant dans la région de Toulon, constituent des atouts pour une bonne insertion territoriale et thématique du master. Le parcours EGR s'organise autour de gestion et de la maîtrise des risques dans le contexte des politiques publiques ainsi que des stratégies et des politiques des entreprises. Les méthodes d'identification et de gestion des risques constituent des préoccupations de premier ordre pour les acteurs publics et privés, s'agissant notamment des risques environnementaux. Le master *Économie* d'AMU ne comporte pas de spécialisation comparable à celle du parcours EGR. L'université de Toulon est la première université française à recevoir le label national "Université de commerce équitable", délivré en 2021. Le master CIED a été distingué parmi les contributions à cette distinction. Le master s'inscrit pleinement dans le cadre du programme d'investissements d'avenir (PIA)4, pour lequel l'université de Toulon est lauréate au titre du projet 4MED du Campus des métiers et des qualifications (CMQ) "Économie de la mer".

Les parcours du master reçoivent régulièrement des étudiants dans le cadre du programme Erasmus. De 2018-2019 à 2020-2021, six étudiants en mobilité entrante et six étudiants en mobilité sortante, en moyenne ont été concernés par des actions Erasmus et/ou des stages à l'étranger. Le master EMER travaille sur un projet de délocalisation du diplôme à l'UNAPEC, République dominicaine.

La formation s'adosse à un potentiel de recherche identifié. Les étudiants bénéficient d'une initiation à la recherche dès la première année de master (M1). La formation à la recherche est renforcée en seconde année

de master (M2) dans le cadre de l'élaboration du mémoire. Elle aborde les questions d'intégrité scientifique et de déontologie. Le LEAD EA 3163, sur lequel est adossé le master, accueille chaque année plusieurs étudiants. Les liens marqués entre le master et le LEAD, permettent d'associer des étudiants à des travaux du laboratoire, des colloques et des séminaires. Les étudiants bénéficient de 21 heures consacrées à la méthodologie informationnelle et documentaire.

Le master intègre dans son programme l'implication d'acteurs du tissu socioéconomique. Il sollicite des acteurs professionnels des secteurs public et privé, dans le cadre d'interventions en conférences, en séminaires et dans les enseignements. 21 professionnels interviennent dans le master, en particulier dans le parcours EMER, à hauteur de 50 % des heures étudiant, et à hauteur de 25 % des heures étudiant dans les parcours EGR et CIED. Le master n'est pas déployé en alternance. Il n'est pas accessible en formation continue. Les étudiants acquièrent des compétences transverses en travaillant dans le cadre des projets tutorés et des actions collectives. Ces actions contribuent à leur professionnalisation. Le master est décrit en termes de compétences et cible clairement les métiers types associés à chaque parcours. Les professionnels, les institutions et entreprises citées sont pertinents et en adéquation avec chaque parcours.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les enseignements et les activités permettent aux étudiants d'acquérir des compétences spécifiques et originales dans les domaines couverts par le master. L'objectif du master *Économie du développement* est de proposer un dispositif de formation et de qualification inscrit dans le champ des questions de développement économique, à différentes échelles spatiales (locale, nationale, internationale). Le programme se développe notamment en regard des problématiques propres aux territoires euro-méditerranéens. Chaque parcours (CIED, EMER, EGR) propose un ensemble d'enseignements et d'activités permettant aux étudiants d'acquérir des compétences spécifiques et originales dans le domaine du commerce équitable, de l'économie de la mer et l'aménagement des espaces côtiers ou de la gouvernance du risque.

Les contextes de formation et les pratiques pédagogiques sont diversifiés en fonction d'objectifs explicités. L'acquisition des connaissances et des compétences procède par la transmission d'un ensemble de savoirs (cours d'économie et d'analyse économique), de « savoir-faire » (analyse des données, cartographie, gestion de projet, enquêtes, rédaction de rapports, présentations orales, etc.) et par des séminaires organisés sous l'égide d'institutions et d'organisations exerçant dans les champs visés par le master et spécifiquement chacun de ses parcours. Les compétences professionnelles spécifiques à chaque parcours et les compétences transversales communes aux trois parcours sont distinguées. La formation a le souci de favoriser et d'identifier les compétences acquises dans le cadre de l'engagement étudiant ou dans d'autres contextes, civiques ou sportifs, notamment. La mise en relation entre les actions prévues dans le cadre du projet 4MED du Campus des métiers et des qualifications (CMQ) "Économie de la mer", dans son volet "innovation pédagogique", n'est pas explicitée. Le cas échéant, des précisions contribueraient à éclairer l'appréciation de ce point. La formation est organisée en présentiel avec le support de la plateforme Moodle de l'université. Un dispositif d'enseignement à distance a été déployé pendant la crise sanitaire, mais constitue une mesure d'exception. Des salles équipées en matériel informatique accueillent les formations impliquant l'utilisation d'outils spécifiques (langues, cartographie, analyse de données, cartographie, etc.). Le programme intègre des sorties terrain et des mises en situation collective.

Le master intègre des dispositifs favorisant l'ouverture internationale. La formation intègre l'enseignement de l'anglais en M1 et M2. Des éléments constitutifs d'une unité d'enseignement (ECUE) d'économie sont organisés en anglais dans chacun des parcours : quatre dans le parcours CIED, deux dans le parcours EMER, un dans le parcours EGR. Ce dispositif est destiné à augmenter l'attractivité du master auprès des étudiants non francophones, y compris dans le cadre de Campus France. Un enseignement du français langue étrangère (FLE) est accessible dans le contexte des mobilités entrantes, à hauteur de 50 heures étudiant pour un semestre de mobilité et 100 heures pour une année de mobilité. Des étudiants du master ont bénéficié en 2019 et 2020 de mobilités internationales de courte durée dans le cadre de séminaires organisés à l'étranger.

L'organisation pédagogique du master n'est pas adaptée à l'accueil de publics de la formation continue et la formation ne prévoit pas un déploiement en alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'usage des moyens courants de communication externe accessibles est effectif. Outre le développement de la page web de la formation, le master fait l'objet d'une présentation et d'une promotion auprès des étudiants des parcours orientés "économie" de la licence *Économie et gestion*. Les étudiants sont impliqués dans le développement des réseaux sociaux afin de promouvoir le master et

dans l'Association des diplômés. L'absence de moyens alloués à des fins de participation à des salons étudiants est évoquée comme facteur limitant s'agissant des actions de visibilité et d'attractivité externe. Le nombre de candidats en M1 est passé de 476 en 2018-2019 à 622 en 2020-2021, sachant que la nouvelle architecture des parcours a été mise en place en 2019-2020. Le nombre de candidatures (dossiers complets) en M1 s'établit en moyenne à 150. L'accès direct en M2 concerne 30 à 40 dossiers. Le taux de sélection est de 40 % pour l'entrée en M1 et 20 % pour l'entrée en M2 (candidatures recevant un avis favorable). Le parcours CIED recueille une majorité des candidatures. Le master recrute en premier lieu parmi les étudiants issus de la licence *Économie et gestion* de l'université de Toulon (40 %). Les autres licences déployées sur site (*Lettres et sciences humaines, Langues étrangères appliquées* (LEA), institut d'administration des entreprises (IAE)) fournissent 10 % des candidatures. 20 % des candidatures proviennent d'universités de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) (AMU, Nice). 30 % des candidatures proviennent d'universités françaises hors PACA et d'universités étrangères francophones. Les candidatures inscrites dans le dispositif Campus France proviennent du Maghreb et d'Afrique subsaharienne. Plus récemment le master recueille des candidatures originaires de pays d'Europe centrale.

Les dispositifs d'aide à la réussite et d'accompagnement ne font pas l'objet d'une présentation de leur nature et de leur développement. Le conseil de perfectionnement du master est maître d'œuvre du suivi de l'évolution des taux de réussite M1 et M2. Il est prescripteur d'actions de renforcement des dispositifs d'accompagnement, mais les éléments fournis ne détaillent pas les modalités concrètes et les méthodes mobilisées. L'accent est mis sur l'évaluation de l'employabilité des étudiants à l'issue de M2, sur le lien entre stage de M2 et emploi, et sur l'évolution de l'insertion professionnelle à six mois et un an.

Les informations disponibles ne permettent pas d'apprécier qualitativement l'insertion des diplômés en matière d'adéquation aux métiers visés par la formation. La dernière enquête de suivi du devenir des diplômés, 30 mois après l'obtention du diplôme, organisée par l'université de Toulon, date de 2018-2019. Elle concerne 677 étudiants diplômés en 2016. Les diplômés de l'UFR Sciences économiques représentent 4,6 % des diplômés et 5,4 % des répondants. Le devenir spécifique des diplômés du master *Économie du développement* n'apparaît pas dans l'enquête, néanmoins 77 % des diplômés de master de l'UFR Sciences économiques étaient en contrat à durée indéterminée (CDI) à l'enquête. Le taux d'insertion était de 78 %, dont 89 % de cadres et de professions intermédiaires. Compte tenu du principe retenu par l'université afin de suivre les cohortes, à savoir une enquête à 30 mois, il est malaisé d'apprécier l'effet du changement de maquette et d'organisation sur la performance d'insertion à court terme. La poursuite d'études en doctorat est effective et se traduit par un flux significatif de soutenances de thèses.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les éléments présentés n'indiquent pas si les moyens d'encadrement sont en adéquation avec les besoins ou s'ils sont en tension pour garantir des conditions satisfaisantes de fonctionnement du master. Il n'est pas fait mention des besoins en encadrement et en ingénierie qui seraient à examiner dans l'hypothèse d'un déploiement du master en alternance ou en formation continue. Les données disponibles ne comportent pas d'indicateurs de coûts de la formation qui permettent d'en apprécier la soutenabilité économique et d'en programmer le développement, en matière de fonctionnement et d'investissement. Sept professeurs des Universités, un maître de conférences habilité à diriger des recherches et six maîtres de conférences rattachés au LEAD interviennent dans le master. L'organisation de la formation ne fait pas état de dispositifs dédiés à la mobilité sortante d'enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique. Les responsabilités sont réparties et déclinées par année puis par parcours. Ce schéma permet de définir et de mettre en œuvre des mutualisations d'enseignements ou d'activités. L'organisation actuelle comporte trois mutualisations par semestre pour les parcours M1, deux à trois pour les parcours M2. Une démarche de recherche de synergie thématique est appliquée afin de définir le cadre des interventions des professionnels sollicités, dans le contexte de mutualisation défini.

La formation s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue animée par son conseil de perfectionnement. La composition du conseil de perfectionnement du master est équilibrée et doit permettre la pluralité des appréciations et des contributions à l'évaluation interne, au pilotage et à l'amélioration continue. Le conseil de perfectionnement se réunit au moins deux fois par année universitaire. Le travail du conseil de perfectionnement comporte la prise en compte de l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants au moyen de questionnaires et de discussions informelles. Le compte rendu de sa réunion de mars 2022 comporte une esquisse des résultats d'une enquête proposée aux étudiants. Il est fait état d'une satisfaction générale des étudiants. Plusieurs suggestions concernent des points d'amélioration de l'organisation de la formation. Le cadre

déontologique dans lequel s'inscrivent ces dispositifs de recueil d'informations n'est pas précisé.

Conclusion

Points forts

- Un master bien construit et dont la restructuration récente s'appuie sur une vision pertinente des enjeux du développement économique et de leur traduction en regard des compétences professionnelles attendues comme des problématiques de recherche correspondant au domaine
- Une équipe pédagogique solide et équilibrée, qui profite du potentiel offert par la présence, au sein de l'université, d'un laboratoire de recherche reconnu et centré sur la thématique du développement économique
- Un rattachement de tous les enseignants-chercheurs de l'UFR Sciences économiques au LEAD, étant un facteur important de cohérence du programme du master et d'intégration dans la stratégie de l'université de Toulon
- Une volonté d'ouverture internationale, qui se traduit par l'organisation de plusieurs enseignements en anglais et par une mobilité étudiante significative, *via* Erasmus et *via* les stages à l'étranger
- Des effectifs significatifs et qui saturent la capacité d'accueil fixée

Points faibles

- Une insertion professionnelle des diplômés qui souffre d'un manque d'informations et qui ne permet pas d'apprécier précisément la valeur ajoutée du master sur le plan de la qualification dans les métiers visés
- Une explicitation insuffisante des liens développés tant avec les acteurs publics qu'avec les entreprises : des partenariats sont évoqués, mais la nature précise des engagements ou des projets sur lesquels s'appuient ces relations reste floue

Recommandations

- Renforcer la professionnalisation en rendant les stages obligatoires et en intensifiant à cet effet les relations avec les acteurs socioprofessionnels pertinents, tant à l'échelon local que régional : les trois parcours sont organisés selon une logique de spécialisation progressive et sont positionnés selon des orientations bien définies et associées à des voies d'insertion professionnelle à mettre en valeur.
- Poursuivre le travail de développement de l'ouverture à l'international qui a été entrepris et semble produire des effets positifs.
- Porter une attention particulière au suivi du devenir des diplômés : les données disponibles donnent des éléments assez peu précis et justifient la mise en place d'un dispositif d'enquêtes à plusieurs horizons après l'obtention du diplôme, afin que la qualité de l'information sur les débouchés du master gagne en pertinence et alimente son attractivité.
- Renforcer le rôle du conseil de perfectionnement de la formation comme pilote des dispositifs de suivi et garant de la performance globale du master.

MASTER FINANCE

Établissement

Université de Toulon - IAE

Présentation de la formation

Le master *Finance* est organisé sur le site de l'institut d'administration des entreprises (IAE) de l'université de Toulon. Il comporte un parcours unique *Finance d'entreprise et contrôle de gestion (FECG)*. Son positionnement se veut original en ce qu'il propose de développer chez ses étudiants une double compétence associant "*corporate finance*" et contrôle opérationnel et stratégique. Ce type de profil a vocation l'exercice de fonctions financières au sein d'entreprises, de sociétés financières, de banques, de cabinets d'audit, notamment. Le master s'inscrit en poursuite d'études pour les étudiants diplômés de la licence *Économie et gestion*, plus particulièrement du parcours *Management général*, déployé au sein de l'IAE.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Finance* ne s'inscrit pas directement dans l'axe stratégique de l'université de Toulon "Sciences de la mer et sociétés méditerranéennes", mais il s'appuie sur une demande locale et régionale de qualification. Il se positionne en continuité de deux parcours de la licence *Économie et gestion* organisés au sein de l'IAE de l'université de Toulon. Il n'est pas concurrent du master *Banque, finance, assurance* déployé par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences économiques et de gestion de l'université de Toulon. En revanche, il existe, au niveau régional, une offre importante de formation de niveau master et présentant des similitudes de profil avec le parcours *FECG*. Par exemple, l'IAE d'Aix-en-Provence propose un master of science (MSc) avec des spécialisations en audit et en contrôle de gestion. Aix-Marseille Université (AMU) organise encore deux masters en management des entreprises : *Comptabilité-contrôle-audit (CCA)* et *Contrôle de gestion et audit organisationnel (CGAO)*. Kedge Business School déploie sur son campus de Marseille un Programme grande école (grade de master) avec un parcours *Audit, expertise comptable*. Néanmoins cette offre régionale ne remet pas en cause l'attractivité du master *FECG* qui a développé un ancrage territorial suffisamment solide pour recueillir un nombre significatif de candidatures et fonctionner avec des effectifs correspondant aux objectifs fixés. Par ailleurs, l'objectif de double compétence affiché par le master *FECG* implique la mise en œuvre de l'interdisciplinarité dans le déploiement du programme. L'approche transdisciplinaire est mobilisée dans la conception et la conduite des projets tuteurés et entrepreneuriaux. Le semestre 7 comporte 16 heures consacrées à la conduite de projet, qui fait appel à la transdisciplinarité. Cette approche peut également s'appliquer aux enseignements transversaux du semestre 9. La complémentarité entre les enseignements de finance illustre également cette orientation. La thématique du développement durable n'est pas explicitée en tant que partie intégrante du programme. Elle est mobilisée dans le cadre des projets tuteurés, dès lors que ceux-ci mettent l'accent sur l'engagement des étudiants dans la société civile.

L'ouverture à l'international et aux usages du numérique est intégrée dans le développement du programme.

La formation développe l'usage du numérique dans le déploiement du programme et s'inscrit en cela dans le volet "Innovation pédagogique" du programme d'investissements d'avenir (PIA) 4. Ces usages bénéficient à la formation en langues et aux enseignements organisés dans le cadre de la convention de partenariat avec le Vietnam (Academy of Finance - Hanoi). Cette ouverture internationale, initiée en 2014, permet de partager des enseignements de seconde année de master (M2) entre enseignants français et vietnamiens, à destination de groupes d'étudiants vietnamiens. La capacité du dispositif a été réduite en 2020. 43 étudiants vietnamiens ont bénéficié de celui-ci en 2020-2021. La mobilité sortante s'est développée : huit étudiants du master en ont bénéficié en 2020-2021. Cinq mobilités entrantes ont été accueillies sur cette même période, en dépit de l'impact de la crise sanitaire. Un partenariat lie l'IAE et l'université Moulay Ismael (Meknès, Maroc).

La formation, destinée à la professionnalisation, est encadrée par une équipe d'enseignants-chercheurs rattachés au laboratoire CERGAM (Centre d'études et de recherche en gestion d'Aix-Marseille). Les étudiants de première année (M1) reçoivent une initiation à la recherche dans le cadre d'une formation de 15 heures. L'année M2 ne comporte pas d'enseignement dédié à la recherche dans la mesure où le master est orienté vers la professionnalisation des étudiants. Outre la formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie, les étudiants peuvent bénéficier de l'encadrement d'enseignants-chercheurs dans le cadre de l'élaboration de leur rapport de fin d'études. Cinq enseignants-chercheurs spécialisés en finance et contrôle interviennent dans le master. 260 heures étudiant en M1 et 173 en M2 sont dispensées par des enseignants-chercheurs,

majoritairement publiant et/ou dirigeant des thèses. Tous les enseignants-chercheurs intervenant dans le master sont membres du CERGAM et l'équipe concourt à la production scientifique en finance au sein du laboratoire. La bibliothèque de l'université propose des tutoriels de formations aux bases de données et aux bases documentaires.

La formation met l'accent sur la professionnalisation, mais peut encore renforcer cette dimension. Les stages sont facultatifs en M1 et obligatoires en M2, ce dernier étant dédié à la professionnalisation. Une intervention est consacrée à l'entrepreneuriat en M1 dans le cadre du dispositif Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE) de l'université de Toulon. Le stage de M2 peut être substitué par un projet entrepreneurial dans le cadre du partenariat avec le diplôme universitaire (DU) *Étudiant entrepreneur*. La solidité du processus de professionnalisation gagnerait à ce que le stage de M1 soit rendu obligatoire, considérant en outre qu'il peut constituer un facteur favorable à l'insertion en stage de M2.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'équipe de formation a mis en place une approche programme en travaillant sur la cohérence entre les objectifs de la formation et des éléments la constituant, les objectifs pédagogiques et les acquis d'apprentissage attendus. Les éléments constitutifs d'une unité d'enseignement (ECUE) du programme qui sont décrits dans le livret d'accueil comportent un champ réservé à la description en termes de compétences visées. Certains modules comportent une description explicite en compétences. La cohérence générale du programme, la qualité de l'alignement pédagogique et la performance d'adéquation aux métiers visés en matière d'insertion professionnelle bénéficieraient d'une systématisation de la description en compétences.

Les conditions de la mise en œuvre de pédagogies actives destinées aux compétences numériques sont abordées de façon très générale. Les enseignements sont organisés en présentiel, en amphithéâtre pour les cours magistraux du tronc commun de M1, en salles pour les enseignements de spécialisation et les travaux dirigés, en salles informatiques pour les formations nécessitant les mises en situation d'utilisation d'outils spécifiques. Une présentation précise du volume et de la répartition des formations réalisées en pédagogie active renforcerait l'accent mis sur l'acquisition des compétences dans l'usage des logiciels spécifiques du contrôle de gestion et de la finance.

Un accent est mis sur l'acquisition de compétences en langues étrangères dans la perspective de l'ouverture à l'international. La formation à la pratique de la langue anglaise bénéficie de 55 heures, consacrées notamment à la préparation à la recherche d'emploi en anglais, à des simulations de mises en situation professionnelle et à l'usage de la plateforme *Global Exam*. Le service des relations internationales (SRI) de l'université de Toulon déploie des actions de formation et des procédures dédiées à la mobilité. Ces actions ne sont pas développées dans les documents.

Le master FECCG est accessible par la formation continue dans le cadre de reprises d'études et par la validation des acquis de l'expérience (VAE). Les publics suivant le master en formation continue bénéficient d'un dispositif d'aménagement de la durée de formation et de la possibilité de substituer le stage de fin d'études par un projet professionnel réalisé dans le cadre de leur entreprise. En revanche, il n'existe pas de parcours spécifiques dédiés à des promotions d'auditeurs de formation continue, en raison de la tension sur les moyens humains. L'ouverture en apprentissage n'est pas envisagée à court terme dans la mesure où l'IAE prépare l'ouverture d'un master CCA en alternance à l'horizon de la rentrée 2024. L'hypothèse d'une ouverture du master FECCG en alternance n'est pas retenue pour des raisons liées à la taille insuffisante de l'équipe pédagogique.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est appuyée par des actions favorisant le référencement et la visibilité externe du master. Les étudiants du master sont impliqués dans le développement de la notoriété du master, notamment par leur participation aux salons Studyrama, inter-IAE, université de Toulon. Ils animent des réunions d'information sur les masters de l'IAE, destinés aux étudiants de troisième année de licence (L3) *Management général*. Le site Internet de l'université de Toulon diffuse des supports de communication et de promotion. Le suivi et l'analyse des candidatures et des taux de sélection alimentent le processus Qualicert. 160 candidatures à l'entrée en M1 sont reçues en moyenne, pour une capacité d'accueil limitée à 32 étudiants.

Le suivi des taux de réussite est effectué au sein du conseil de perfectionnement et l'analyse des données permet d'alimenter un critère Qualicert. Le taux de réussite est élevé : 93 % en moyenne hormis sur la période affectée par la crise sanitaire. L'accompagnement des étudiants inscrits par l'équipe pédagogique prévient l'abandon de formation. Un dispositif particulier a été mis en place afin d'accompagner les étudiants n'ayant pas pu trouver un stage de fin d'études pendant la période de crise. Il leur a été permis de redoubler afin de réaliser le stage et de terminer leur parcours.

Le suivi d'insertion professionnelle des diplômés s'inscrit dans une logique de gain de performance et de réactivité. Le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés est effectué par l'université de Toulon qui réalise des enquêtes à 30 mois. Les enquêtes disponibles ont porté sur les diplômés en 2016 et 2018. Néanmoins 94 % des 16 répondants de l'enquête 2018 sont insérés professionnellement et 86 % de ceux-ci occupent un emploi de cadre ou intermédiaire. Sur les 27 répondants de l'enquête 2020, 81 % des diplômés sont insérés professionnellement et occupent un emploi de cadre ou intermédiaire. Afin de pouvoir disposer de données actualisées, l'IAE se propose de souscrire un abonnement à la plateforme développée par *Millionroads*, startup basée en PACA et labélisée French Tech. Le master *FECG* ne prépare pas à la poursuite d'études.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le potentiel d'encadrement du master répond aux exigences et s'attache à optimiser les ressources disponibles.

La formation est encadrée par une équipe de huit enseignants-chercheurs et enseignants. Cinq intervenants socioprofessionnels sont également mobilisés. Une partie d'entre eux a bénéficié de formations aux outils numériques dédiés à la pédagogie. Dans un souci de soutenabilité économique, de cadrage budgétaire et, en fonction des choix pédagogiques retenus, 21 % des 324 heures étudiant de M1 sont mutualisées avec les autres spécialités de master de l'IAE de Toulon. Les enseignements et activités de M2 ne comportent pas de mutualisation et sont intégralement consacrés à la spécialisation finance et contrôle de gestion. L'équipe pédagogique a le projet de compléter les ressources en heures dans le cadre de la prochaine accréditation. Les informations fournies ne comportent pas d'indicateurs chiffrés concernant la mesure des coûts associés à la formation. Ces informations sont traitées dans le cadre du renseignement du référentiel Qualicert.

La formation dispose d'un conseil de perfectionnement adapté à sa mission. Il est composé d'enseignants-chercheurs et d'encadrants administratifs du master, d'intervenants professionnels, de représentants des étudiants et du monde de l'entreprise. L'enquête d'évaluation 2021-2022 fait ressortir un taux global de satisfaction de 93 %. Outre des recommandations de rééquilibrage du volume de formation entre M1 et M2, l'enquête fait ressortir une demande de renforcement des formations dédiées aux outils numériques, notamment le logiciel *Enterprise Resource Planning* (ERP) et les outils informatiques dédiés.

Conclusion

Points forts

- Un master construit selon une logique d'acquisition d'une double compétence en finance et contrôle de gestion
- Une formation ancrée sur son territoire
- Une équipe pédagogique qualifiée et équilibrée
- Un conseil de perfectionnement engagé dans le suivi de la formation et la volonté de suivre le devenir des diplômés

Points faibles

- Une concurrence locale et régionale d'offres de formation du même domaine
- Une description de la formation en compétences partiellement réalisée
- Des moyens consacrés à la formation aux outils numériques spécifiques des métiers visés ne répondant pas pleinement aux compétences attendues à l'issue d'un master dont la finalité est affichée comme professionnelle

- Une dernière enquête d'insertion professionnelle disponible (cohorte sortie en 2018) ne couvrant pas la formation dans sa configuration actuelle et provoquant un biais dans l'appréciation actuelle de la qualité d'insertion des étudiants récemment diplômés

Recommandations

- Veiller à prendre en compte le contexte régional concurrentiel, susceptible d'affecter l'attractivité relative : le master *FECG* s'est développé en affirmant l'objectif de double compétence et répond à une demande du tissu socioprofessionnel avérée, mais il évolue dans un environnement investi par d'autres acteurs de la formation.
- Instruire un déploiement du master en alternance, sachant qu'un projet d'ouverture d'un master *CCA* à l'IAE de Toulon est susceptible de constituer une voie de poursuite d'études pour les diplômés de la licence *Économie et gestion*.
- Décrire le master en compétences : cette action constitue un impératif tant pour l'efficacité du suivi de l'acquisition des compétences chez les étudiants que pour les publics de formation continue en reprise d'études et qui doivent disposer d'une présentation du master en compétences et blocs de compétences.
- Dimensionner et développer les moyens nécessaires en potentiel enseignant et en fonction support dans la perspective de l'ouverture du master *FECG* en alternance.

MASTER JUSTICE, PROCÈS ET PROCÉDURES

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

La mention *Justice, procès et procédures* est une mention socle pour la plupart des unités de formation et de recherche (UFR) de droit au niveau national, intégrée à dessein dans la nomenclature malgré son caractère composite. Elle permet de répondre à l'une des missions de l'université et de préparer les étudiants aux concours ou examens donnant accès aux professions judiciaires ou aux carrières administratives.

Ce qui est plus original dans la mention présentée est la façon dont elle est subdivisée en parcours. Elle offre deux parcours traditionnels bien identifiés et essentiellement sous-disciplinaires : *Contentieux judiciaire*, d'une part, et *Contentieux administratif*, d'autre part. Sont aussi associées, sous forme de parcours, deux autres formations beaucoup plus spécialisées et avec une visée nettement plus sectorielle : *Pratique des droits fondamentaux* et *Pratique du droit des étrangers*.

Ces quatre parcours sont construits de façon tubulaire et couvrent tout le cycle. Néanmoins, à la lecture des maquettes, il apparaît que les deux derniers parcours cités partagent une première année de master (M1) au contenu strictement identique.

Les quatre parcours sont offerts sur le site toulonnais. Seul le parcours *Contentieux judiciaire* est dupliqué sur le site de Draguignan, sans que ne soit précisée la répartition des effectifs ; cette duplication étant justifiée par la présence dans la ville d'un tribunal judiciaire.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Une telle mention de master s'impose pratiquement à toutes les universités en tant que passerelle entre l'enseignement supérieur et les professions judiciaires ou les administrations, spécialement celles qui recrutent dans le cadre de concours. C'est pourquoi, s'agissant particulièrement des parcours *Contentieux judiciaires* et *Contentieux administratif*, on peut s'étonner que les documents fournis ne donnent aucune information s'agissant de la préparation aux concours et examens *ad hoc*, par exemple, dans le cadre d'un institut d'études judiciaire (IEJ) ou d'un institut de préparation à l'administration générale (IPAG). De la même manière, s'agissant des deux parcours principalement axés sur le droit administratif, le lien avec la mention *Droit public* n'est pas souligné. En tout état de cause et compte tenu de l'environnement toulonnais, une telle mention portée par l'UFR de Droit est très clairement justifiée.

L'ouverture à l'international est limitée. En la matière, le succès est assez relatif : sur environ 170 étudiants scolarisés sur le cycle, on observe uniquement trois cas de mobilité entrante, et une mobilité sortante en 2020-21.

L'adossement à la recherche est vérifié. Les liens avec la recherche ne sont pas détaillés. Mais il est indiqué qu'en M1 comme en seconde année de master (M2), les étudiants peuvent choisir entre un stage et un mémoire. Les étudiants de M2 peuvent réaliser leur stage au sein d'un laboratoire de recherche. Ce mode d'insertion par la recherche, qui combine travail de recherche aboutissant à un mémoire et expérience professionnelle, est très intéressant et peut s'avérer vraiment pertinent. Il mériterait d'être documenté et assorti de statistiques.

Les relations avec le monde socioéconomique et les éléments de professionnalisation sont classiques pour ce type de formations. Néanmoins, aucun parcours n'est proposé en alternance et le nombre de stagiaires de formation continue est très faible. Le taux d'insertion est excellent (97 %) et se fonde sur une enquête avec un taux de retour significatif.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Il est étonnant que le rapport produise des règlements des études différents selon les parcours. On retrouve en la matière le découpage entre les deux "binômes" : contentieux administratif et contentieux judiciaire, d'une part ; pratique des droits fondamentaux et pratique des droits de l'Homme, d'autre part. Sachant par ailleurs que ces deux derniers parcours sont strictement identiques en M1, cela renforce l'impression d'une mention construite sans autre cohérence que d'avoir permis d'agréger des formations préexistantes. De la même manière, si la distinction des objectifs entre les parcours contentieux justifie une spécialisation sur quatre semestres aboutissant à une organisation tubulaire, on peut s'interroger sur le positionnement des deux autres parcours : ils pourraient être fondus ou remaniés. Par exemple, le droit des étrangers ressort pour l'essentiel du contentieux administratif et trouve sa source aussi dans les droits fondamentaux. S'agissant du parcours *Contentieux judiciaires*, la maquette présente des unités d'enseignement offertes aussi par d'autres mentions, sans que l'on puisse savoir si les enseignements sont mutualisés ou non (par exemple, le droit des sûretés présent aussi en M1 *Droit des affaires*).

La formation développe et diversifie peu ses pratiques pédagogiques. L'organisation de la mention repose sur des pratiques pédagogiques très classiques.

L'ouverture à l'international est réduite. Cette dimension ne semble pas prioritaire. La mobilité est très faible et ne fait pas l'objet d'un accompagnement spécifique. La formation linguistique est aussi sommaire : elle suit le dénominateur commun des mentions portées par l'UFR de Droit, soit 18 heures par semestre sur le cycle.

L'adaptation aux publics de la formation continue et en alternance n'est pas évaluable. Le dossier ne rapporte aucun dispositif spécifique en ce sens.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité est variable. Le M1 est numériquement conséquent avec plus de 1 000 candidatures et 350 admis en 2020. En revanche, le parcours contentieux administratif demeure très confidentiel avec au mieux sept étudiants par année. Cela amène à s'interroger à terme sur la viabilité de ce parcours ou son repositionnement possible en tant que préparation à différents concours administratifs (cf. supra). S'agissant du parcours *Contentieux judiciaire*, dispositif déployé sur deux sites, il eut été intéressant de connaître la taille de la cohorte du site de Draguignan. En fonction de ce chiffre, mais aussi à l'aune du déploiement prévu du campus connecté qui ouvre de nouvelles perspectives, l'UFR pourrait s'interroger sur une évolution du mode de duplication du parcours sur ce site.

Aucune aide à la réussite n'est rapportée. Le dossier ne mentionne aucun dispositif particulier dans le domaine. Les taux de réussite sont exceptionnellement bons, y compris en 1^{re} année de cycle (par exemple, sur la dernière année de référence, 87 étudiants sur 90 inscrits ont validé tous les crédits ECTS des enseignements suivis). Dans ces conditions, une aide spécifique serait superflue.

L'insertion professionnelle et la poursuite d'études peuvent difficilement être évaluées. Les données d'insertion sont fondées sur l'ancienne architecture (mention *Personne et procès*) et ne sont donc pas exploitables. En fin de cycle, le nombre de diplômés avoisine les 70, ce qui démontre un taux correct de poursuite entre les deux années.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens fournis permettent d'atteindre des objectifs. D'après les éléments transmis, les moyens sont adaptés. 19 enseignants permanents et 13 non-permanents interviennent dans la formation (les données chiffrées, placées dans les commentaires, ne sont pas rattachées à une année universitaire spécifiée). Le parcours *Contentieux judiciaire* accueille chaque année quatre enseignants étrangers invités.

La formation dispose d'un processus d'évaluation interne. La mention a constitué et réuni un conseil de perfectionnement le 9 juillet 2021. Sa composition est conforme aux prescriptions de la gouvernance. Le compte rendu fourni est très détaillé. Il est aussi rapporté un bon taux de réponse aux enquêtes d'évaluation en 2021.

Conclusion

Points forts

- Deux parcours qui répondent à la vocation des UFR de Droit
- Un nombre de candidatures important et un nombre d'étudiants globalement satisfaisant
- Une existence de liens pertinents entre le parcours *Contentieux judiciaire* et les tribunaux judiciaires de Toulon et Draguignan

Points faibles

- Une architecture de la mention peu cohérente et hétérogène
- Un problème de soutenabilité de certains parcours
- Une duplication du parcours *Contentieux judiciaire* sur deux sites

Recommandations

- Questionner le maintien du caractère tubulaire des parcours *Pratique des droits fondamentaux* et *Pratique du droit des étrangers*. Compte tenu notamment des effectifs, un rapprochement, voire une fusion, des M2 concernés devrait être envisagés. Dans ce cadre, même si la mention continuait à proposer un parcours plus sectoriel, la physionomie d'ensemble en serait améliorée et gagnerait en cohérence. Une alternative consisterait à exploiter la nomenclature et demander la création d'une mention *Droit des libertés* destinée à rassembler les parcours *Pratique des droits fondamentaux* et *Pratique du droit des étrangers*. Une telle solution résoudrait un aspect assez artificiel de l'architecture interne actuelle (UE strictement identiques en M1 pour deux des parcours et existence de deux règlements des études).

MASTER MANAGEMENT

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

Le master *Management* est l'un des masters proposés par l'institut d'administration des entreprises (IAE) de Toulon. Il est composé de deux parcours : le parcours *Management de la qualité et du développement durable* et le parcours *Management durable des ressources humaines*. Un stage de cinq six mois est obligatoire en fin de cursus.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit pleinement dans les orientations de l'établissement. Le master est cohérent avec la volonté de l'établissement d'intégrer les enjeux du développement durable dans l'offre de formation. Le master est en articulation avec les formations existantes, il constitue une poursuite d'études pour les étudiants en licence *Économie et gestion* parcours *Management général*. Les partenariats offrent une valeur ajoutée à la formation (Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS), diplôme universitaire (DU) *Étudiant entrepreneur*, etc.).

La formation est ouverte à l'international. Le master a accueilli une quinzaine d'étudiants internationaux par an pendant la période de référence. Un partenariat avec l'université Moulay Ismail (Meknès) permet à la formation d'accueillir des étudiants marocains à partir de la première année du master (M1). La diminution substantielle du nombre d'étudiants accueillis dans la cadre de ce partenariat (neuf en 2018-2019, deux en 2020-2021) est expliquée par les directives de l'UTLN concernant les flux d'étudiants internationaux. Les étudiants ont la possibilité d'étudier ou de réaliser leur stage à l'étranger dans le cadre de partenariats Erasmus (ces partenariats concernent 12 pays). La baisse du nombre d'étudiants ayant bénéficié de mobilités entrante et sortante est expliquée par le contexte sanitaire (en moyenne trois étudiants bénéficient d'une mobilité sortante chaque année).

La formation présente un adossement à la recherche satisfaisant, mais qui peut être renforcé. Sur une équipe de vingt-quatre enseignants, huit sont des enseignants-chercheurs de l'IAE (deux professeurs des universités (PU), six maîtres de conférences (MCF)) et deux sont des enseignants-chercheurs d'autres universités (deux MCF). Plusieurs de ces enseignants-chercheurs dispensent des enseignements en lien avec leurs domaines de recherche (la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), stratégie, etc.). En M1, les étudiants suivent un module "Initiation à la recherche" dispensé par une professeure des universités. Même si la recherche d'articles académiques est abordée dans le cours sur la RSE, on peut regretter l'absence d'un deuxième module de formation à la recherche en seconde année de master (M2). Les étudiants ont accès aux articles de recherche à travers différentes ressources (*Business Source Premier*, *Science Direct*, etc.).

La formation entretient des relations soutenues avec le monde socioéconomique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. De nombreux professionnels interviennent dans la formation, ces derniers participent à la conception de la maquette et à son évolution. Des représentants du monde socioéconomique participent au conseil de perfectionnement. Une ouverture à l'alternance du parcours *Management de la qualité et du développement durable* est prévue pour la rentrée 2022. L'ouverture à l'alternance du parcours *Management durable des ressources humaines* est tributaire de l'obtention de ressources supplémentaires et des besoins du marché. L'ouverture des parcours de la formation à l'alternance s'inscrit dans la stratégie de l'établissement et favorise l'insertion des étudiants. La formation prépare les étudiants à l'insertion professionnelle à travers les stages, les projets tuteurés et entrepreneuriaux (les étudiants en M2 ont la possibilité de remplacer leur stage par un projet de création d'entreprise). D'autres dispositifs sont mis en place pour aider les étudiants : module de techniques de recherche d'emploi, *speed dating stages*, etc. Un questionnaire et un outil « *Million Roads* » permettraient de mieux cerner les besoins du tissu socioéconomique du territoire.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et ses débouchés, mais sans évaluation des compétences visées. Si le programme est cohérent avec la finalité de la formation et les compétences recherchées sont clairement définies, le dossier n'indique pas comment ces compétences sont évaluées, et plus largement, comment l'approche par compétences est mise en œuvre au sein de la formation. L'implication de l'étudiant dans l'institution ou en dehors de l'institution est valorisée par des points de bonification (élu dans les instances de l'UTLN, engagement associatif ou sportif, etc.) pouvant aller jusqu'à 0.5 point en plus pour la moyenne générale.

La formation propose une grande diversité de méthodes pédagogiques. Il s'agit de la combinaison des méthodes affirmatives (des quizz via Moodle), des méthodes actives (des études de cas) et des méthodes expérientielles à travers des mises en situation (par exemple, les étudiants doivent conduire un diagnostic social en construisant un tableau de bord social à partir d'une base de données fictive). Cette diversité des méthodes pédagogiques est favorisée par des formats d'enseignements intégrant pour la plupart cours et travaux dirigés (TD).

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre une ouverture à l'international, mais peuvent être consolidés. Les étudiants disposent de modules d'anglais du management (55 heures) et des réunions sont proposées par l'IAE pour présenter les possibilités de mobilités sortantes. Tous les étudiants du M2 bénéficieront de la préparation à des certifications en langues dès la rentrée 2022. Toutefois, cette ouverture à l'international peut être développée encore plus par des modules de la formation dispensés entièrement ou partiellement en langue anglaise.

La formation continue est peu développée. Un contrat d'aménagement des études facilite le suivi des cours par le public de la formation continue. Le suivi des cours est également facilité par l'hybridation d'une bonne partie des modules. Cependant, le nombre de stagiaires de la formation continue reste limité (trois en 2020-2021) et aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) n'a été délivrée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation enregistre une attractivité croissante. La forte progression du nombre de candidatures atteste de l'attractivité croissante du master (à titre d'exemple, le nombre de candidatures en M1 a augmenté de 85 % entre 2019 et 2020). Les capacités d'accueil sont atteintes pour les deux parcours en 2020-2021. Le master recrute principalement des étudiants issus de la licence *Économie et gestion parcours Management général*. Peu de détails sont fournis concernant les candidatures externes en dehors des candidatures issues de la convention avec l'université Moulay Ismail au Maroc. En matière de dispositifs d'informations, le master utilise principalement deux leviers : les salons étudiants (Studyrama, salons Inter IAE de IAE France, salons de l'UTLN) et les réunions d'information auprès des étudiants en L3 parcours *Management général*. Un travail reste à mener pour améliorer la visibilité de la formation auprès du public de la formation continue.

La formation suit très précisément la réussite de ses étudiants. L'évolution des taux de réussite est présentée et discutée en conseil de perfectionnement. Pour la promotion 2020-2021, il était de 88 % en M2 *Management de la qualité et du développement durable* et de 92 % en M2 parcours *Management durable des ressources humaines*).

La formation ne dispose pas d'informations précises sur l'insertion professionnelle de ses diplômés. Les statistiques présentées concernent les promotions de 2018 et de 2019. Il est regrettable que le dossier ne fournisse pas d'indicateurs et d'analyses plus récents sur le devenir des diplômés et leur insertion professionnelle.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens qui sont à renforcer pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'ouverture du parcours *Management de la qualité et du développement durable* à l'alternance est un atout pour le master. L'ouverture du parcours *Management durable des ressources humaines* à l'alternance renforcerait cet atout. Cependant, cette ouverture nécessiterait un recrutement d'un enseignant-chercheur spécialiste de ces thématiques. Ce recrutement est d'autant plus pertinent que le compte rendu du conseil de perfectionnement souligne la nécessité d'accroissement du volume horaire dédié aux enseignements en ressources humaines.

La formation définit un processus d'évaluation interne solide permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Deux évaluations sont réalisées chaque année : une évaluation par l'UTLN et une évaluation par l'IAE. Les résultats sont examinés et discutés lors du conseil de perfectionnement. Ce conseil se réunit chaque année pour échanger sur la formation et sur son évolution. Il est composé d'enseignants, d'étudiants et de représentants du monde socioéconomique.

Conclusion

Points forts

- Une bonne attractivité de la formation
- Une ouverture à l'apprentissage du parcours *Management de la qualité et du développement durable* à la rentrée 2022
- Des dispositifs de préparation aux certifications en langues qui seront mis en place

Points faibles

- Une approche par compétences qui n'est pas mise en œuvre
- Un suivi statistique de l'insertion professionnelle des étudiants peu satisfaisant

Recommandations

- Recruter un enseignant-chercheur en ressources humaines pour accompagner l'ouverture éventuelle du parcours *Management durable des ressources humaines* à l'alternance.
- Réfléchir à la mise en place de l'approche par compétences.
- Améliorer les dispositifs de suivi statistique de l'insertion professionnelle des étudiants.

MASTER MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

Le master *Management et administration des entreprises* (MAE) est l'un des masters proposés par l'institut d'administration des entreprises (IAE) de Toulon. Il s'adresse à des personnes déjà titulaires d'un master dans d'autres spécialités (scientifiques, médicales, juridiques, etc.) ou à des étudiants en reprise d'études pour leur permettre de développer une double compétence (une compétence managériale en plus de leur compétence technique de base).

L'IAE de Toulon propose l'une des six mentions MAE sur les 51 dispensées au niveau national qui ont fait le choix de délivrer cette formation en deux semestres (une année).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Management et administration des entreprises* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Il offre la possibilité à des étudiants titulaires d'un diplôme bac +5 de l'établissement de compléter leur formation d'origine par une formation en management. L'existence de nombreux partenariats est à souligner. Si la valeur ajoutée des partenariats avec l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS), le diplôme universitaire (DU) *Étudiant entrepreneur* et l'école d'ingénieurs Seatech est claire dans le dossier, on peut regretter le manque d'informations sur le partenariat avec l'Institut supérieur d'électronique et du numérique (ISEN) et ses implications pour la formation. Le dossier indique que des enseignements de la formation intègrent des enjeux du développement durable et de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Toutefois, il est regrettable de ne pas offrir la possibilité aux étudiants de suivre un module dédié à ces thématiques (d'autant plus que l'équipe pédagogique intègre des enseignants-chercheurs spécialistes de ces domaines).

La formation est ouverte à l'international. La formation est très attractive pour les étudiants internationaux. Le nombre d'étudiants étrangers inscrits à la formation était de quinze en 2018-2019 et de neuf en 2019-2020. Ce nombre a largement baissé en 2020-2021 en raison notamment des choix imposés par l'UTLN qui limite à six le nombre d'étudiants étrangers admis. Le recrutement de ces étudiants internationaux se fait essentiellement via Campus France.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche qui peut être renforcé. Six enseignants-chercheurs interviennent dans la formation pour une équipe de douze enseignants. Le fait que les étudiants de la formation bénéficient de l'intervention d'un documentaliste pendant une demi-journée pour s'assurer de la maîtrise des ressources de l'université (bases de données, accès aux ouvrages, etc.) est à souligner. Pour renforcer la formation à et par la recherche dans le cursus, il peut être intéressant, par exemple, de proposer aux étudiants de réaliser un mémoire de stage problématisé. Un tel exercice pourrait mobiliser des travaux de recherche et permettre aux étudiants de développer une réflexion analytique et critique utile dans l'exercice de fonctions de management.

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique qui peuvent être consolidées et intègre des éléments de professionnalisation. Quatre professionnels interviennent dans la formation. Des représentants du monde socioéconomique participent au conseil de perfectionnement et sont force de proposition pour faire évoluer la formation (évolution de la maquette, suggestion de nouveaux dispositifs d'insertion, etc.). Le dossier indique que le diplôme est bien adapté au bassin économique de Toulon, il peut donc être intéressant de développer encore plus la formation continue en mettant en place des partenariats avec des entreprises de la région. Outre le suivi d'un module spécifique sur les techniques de recherche d'emploi, les étudiants disposent de plusieurs dispositifs favorisant leur insertion (la plateforme *Job Teaser*, la plateforme *Million Roads*, *speed dating stages*, etc.). Les étudiants bénéficient d'enseignements spécifiques sur l'entrepreneuriat et le management de projet. Ils ont la possibilité de remplacer leur stage par un projet de création d'entreprise.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et ses débouchés, mais sans évaluation des compétences visées. Si le programme est cohérent avec la finalité de la formation et les compétences recherchées sont clairement définies, le dossier n'indique pas comment ces compétences sont évaluées et plus largement comment l'approche par compétences est mise en œuvre. L'implication de l'étudiant dans l'institution ou en dehors de l'institution est valorisée par des points de bonification (élu dans les instances de l'UTLN, engagement associatif ou sportif, etc.) pouvant aller jusqu'à 0.5 point en plus pour la moyenne générale.

La formation propose une grande diversité de méthodes pédagogiques. Elle combine des méthodes affirmatives (des questionnaires via Moodle, *Global Exam*, etc.), des méthodes actives (des études de cas) et des méthodes expérientielles (jeu d'entreprise, stages). Cette diversité des méthodes est favorisée par des effectifs de petite taille facilitant les échanges et les interactions lors des enseignements.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre une ouverture à l'international. Les étudiants suivent des modules d'anglais (28 heures) et des dispositifs sont proposés par l'université pour informer les étudiants sur les dispositifs de mobilité. Les étudiants du master bénéficieront d'une préparation optionnelle à la certification du *Test of English for International Communication* (TOEIC) dès la rentrée 2022. Pour renforcer cette ouverture à l'international, des modules de la formation peuvent être dispensés en anglais.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés au public de "salariés" de la formation continue. De par sa spécificité, la formation a un potentiel intéressant pour développer encore plus la formation continue. La formation intègre des étudiants en reprise d'études, mais reste relativement peu attractive pour les salariés. Les modalités d'accueil, d'encadrement et d'ingénierie de la formation, bien qu'existantes pour certaines (contrat pédagogique, projet professionnel dans l'organisation, etc.) ne sont pas suffisantes pour renforcer l'attractivité de la formation pour ce type de public. Il peut être intéressant de proposer une offre spécifique avec des modalités adaptées (rythme, horaires, etc.). Une réflexion est également à mener sur la création de parcours en fonction de spécificités sectorielles (cela permet de mieux répondre aux besoins par rapport à des secteurs préalablement identifiés et de faciliter le développement de partenariats avec les entreprises de ces secteurs).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation au niveau national est difficile à évaluer. Le dossier mentionne une attractivité à l'échelle internationale (le nombre d'étudiants internationaux le montre), mais il y a peu d'informations sur l'évolution du nombre de candidatures nationales et internationales. La formation bénéficie de la communication des services de l'université, de la visibilité grâce au réseau IAE France et de la promotion du diplôme via des réunions réalisées par le responsable de la formation. Le nombre d'inscrits progresse peu depuis 2019 (18 étudiants en 2019-2020-2021) au regard du potentiel de la formation. Des dispositifs peuvent être mis en place pour cibler des diplômés de niveau bac +5 d'autres composantes de l'UTLN (à l'image de Seatech) ainsi que les anciens diplômés de ces formations. Ces derniers pourraient être intéressés par des formations leur permettant d'avoir une montée en compétence managériale dans leurs organisations.

La formation suit la réussite de ses étudiants. La crise sanitaire a eu un impact sur les stages. Le document indique que le taux de réussite est de 72 % pour la promotion 2020-2021 après l'organisation d'une troisième session. En 2019-2020, seuls huit étudiants sur dix-huit inscrits ont validé tous les crédits ECTS ; ils étaient 19/26 inscrits en 2018/2019. La difficulté de trouver un stage en contexte de crise sanitaire est la raison avancée. Le niveau plus faible du taux de réussite du master par rapport aux autres masters est expliqué par la diversité des profils des étudiants et l'exigence de la formation (former des néophytes au management en six mois de cours et un stage). Il peut être pertinent de mettre en place un système de mentorat permettant à d'anciens diplômés de la formation de coacher les étudiants ayant des difficultés pour retrouver un stage.

La formation ne dispose pas d'informations précises sur l'insertion professionnelle de ses diplômés. Les statistiques présentées concernent les promotions de 2018 et de 2019. Il est regrettable que le dossier ne fournisse pas d'indicateurs et d'analyses plus récents sur le devenir des diplômés et leur insertion professionnelle.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique compte huit enseignants et enseignants-chercheurs permanents pour un total de douze enseignants. Les enseignants du master peuvent bénéficier des formations proposées par l'UTLN sur les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) (Moodle, Wooclap, etc.).

La formation définit un processus d'évaluation solide permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Deux évaluations sont réalisées chaque année : une évaluation par l'UTLN et une évaluation par l'IAE. Les résultats sont examinés et discutés lors du conseil de perfectionnement. Ce conseil se réunit chaque année pour échanger sur la formation et sur son évolution. Il est composé d'enseignants, d'étudiants et de représentants du monde socioéconomiques. Le compte rendu de sa réunion du 2 janvier 2022 est fourni. Il indique que les résultats de l'enquête réalisée auprès des étudiants de la promotion sortante sont satisfaisants ou très satisfaisants, mais ne donne pas de chiffres précis. De plus, il souligne l'importance de la mise en place d'actions de communication auprès des petites et moyennes entreprises (PME).

Conclusion

Points forts

- Une spécificité de la formation qui vise à développer une double compétence
- Une attractivité internationale de la formation
- Des dispositifs de préparation aux certifications en langues qui seront mis en place

Points faibles

- Un effectif pouvant être renforcé au regard du potentiel de la formation et de ses atouts
- Une approche par compétences non mise en œuvre
- Un suivi statistique de l'insertion professionnelle des étudiants peu satisfaisant

Recommandations

- Travailler sur l'attractivité/la visibilité du master auprès des salariés pour développer encore plus la formation continue.
- Étudier la possibilité de proposer une offre spécifique pour ce public en mettant en place des partenariats avec l'environnement socioéconomique.
- Enclencher une réflexion pour la mise en place de l'approche par compétences.
- Introduire un enseignement spécifique dédié à la RSE/développement durable dans le programme.
- Améliorer les dispositifs de suivi statistique de l'insertion professionnelle des étudiants.

MASTER MARKETING, VENTE

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

Le master *Marketing, vente* est l'un des masters proposés par l'institut d'administration des entreprises (IAE) de Toulon. Il se compose d'un seul parcours : *Marketing crosscanal et relation client*. Les étudiants de seconde année de master (M2) ont la possibilité de substituer leur stage obligatoire en fin de cursus par un projet de création d'entreprise.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Le master est en articulation avec les formations existantes. Il constitue une poursuite d'études pour les étudiants en licence *Économie et gestion* parcours *Management général*. L'ouverture du master à l'alternance à partir de la rentrée 2022 est cohérente avec la politique de développement de l'alternance de l'établissement. Le dossier fait état d'un partenariat avec le diplôme universitaire (DU) *Étudiant entrepreneur* et d'un partenariat avec l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS). On peut regretter l'absence, dans le dossier, d'éclairages sur l'articulation du partenariat INRS avec le master et sur ses implications pour la formation (outre le fait de proposer des modules en *e-learning*). Par ailleurs, il est regrettable que la formation n'intègre pas un module sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE) d'autant plus que le dossier mentionne que l'équipe enseignante comprend des enseignants-chercheurs (EC) spécialistes de cette thématique.

La formation est peu ouverte à l'international. Les données remontées dans le dossier ne mentionnent que deux étudiants internationaux inscrits pour la période de référence. Les départs à l'étranger ont été très peu nombreux (deux étudiants pour la période de référence). Le faible nombre d'étudiants bénéficiant de mobilités sortante et entrante est expliqué par le contexte sanitaire et par la qualité des dossiers reçus. Un contrat de partenariat a été signé avec une université au Maroc, toutefois, le dossier ne mentionne pas le nombre d'étudiants accueillis spécifiquement *via* cette convention pour la période de référence. La politique de recrutement suivie est de ne pas recruter *via* campus France. Or ce choix pourrait priver la formation de candidatures internationales intéressantes. Les étudiants ont la possibilité de partir à l'étranger la première année du cursus (M1) et/ ou de réaliser leur stage de M2 à l'étranger. Des partenariats couvrant 12 pays leur permettent de réaliser leurs projets de départs à l'étranger. Ils sont accompagnés dans leurs démarches et dans les demandes de financement par le service des relations internationales.

La formation présente un adossement à la recherche satisfaisant, mais qui peut être renforcé. La maquette intègre un module d'introduction à la recherche en M1. La proportion des cours assurés par des EC est de 83 % en M1 et de 61 % en M2. Les étudiants ont accès à des travaux de recherche à travers les ressources mises à leur disposition (*Business Source Premier, Science Direct, etc.*). Les étudiants du M1 suivent un cours d'introduction à la recherche (15 heures). L'adossement à la recherche peut cependant être renforcé en M2 à travers l'introduction d'un module de formation à/par la recherche.

La formation entretient des relations soutenues avec le monde socioéconomique. En effet, des professionnels sont présents dans l'équipe pédagogique (30 à 40 % selon l'année du cursus) et dans le conseil de perfectionnement. La formation prépare les étudiants à l'insertion professionnelle à travers des ateliers de *Personal Branding* et de techniques de recherche d'emploi ainsi que de *speed dating* de stages. L'ouverture du master à l'alternance est prévue à la rentrée 2022. Cette ouverture est cohérente avec la politique de l'établissement sur le développement de l'alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et ses débouchés, mais sans évaluation des compétences visées. Si le programme est cohérent avec la finalité de la formation et les compétences recherchées sont clairement définies, le dossier n'indique pas comment ces compétences sont évaluées, et plus largement, comment l'approche par compétences est mise en œuvre. L'implication de l'étudiant dans l'institution ou en dehors de l'institution est valorisée par des points de bonification (élu dans les instances de l'UTLN, engagement associatif ou sportif, etc.) pouvant aller jusqu'à 0,5 point en plus pour la moyenne générale.

La formation propose une grande diversité de méthodes pédagogiques. Les méthodes pédagogiques favorisent l'interactivité et les échanges avec les étudiants (études de cas, jeu de simulation, classe inversée, quizz interactifs, etc.). Cette diversité est favorisée par des enseignements majoritairement en petits groupes.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre une ouverture à l'international. Trois enseignements sont entièrement dispensés en anglais et des réunions sont proposées aux étudiants pour présenter les partenaires d'échange et les bénéficiaires d'une expérience internationale.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés aux publics de la formation continue. Un seul étudiant a intégré le cursus dans le cadre de la formation continue et aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) n'a été délivrée pour la période de référence. Le dossier indique que l'offre de formation est en cours d'adaptation pour le public de la formation continue. On peut regretter, cependant, le manque d'informations sur la nature et les modalités de cette adaptation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe son attractivité à travers plusieurs dispositifs. Le nombre de candidatures progresse fortement en M1, signe de l'attractivité de la formation. Paradoxalement, le nombre d'inscrits en M1 est stable (autour de 17 inscrits). Deux raisons sont avancées : (1) des candidats confirment sur eCandidat, mais ne s'inscrivent finalement pas à la formation, (2) des problèmes au niveau de la gestion de la liste d'attente (peu de précisions sur la nature de ces problèmes). On peut regretter l'absence d'explications sur cette perte de candidats et de pistes pour y remédier. Pour la seconde année du master, il y a peu de candidatures externes. La formation bénéficie de la communication à travers le site Internet de l'université et les réseaux sociaux de la composante, les journées portes ouvertes, les salons d'étudiants et les réunions d'information organisées auprès des étudiants en troisième année de licence, etc.). En outre, le référencement de la formation au niveau du réseau IAE France lui confère une visibilité nationale.

La formation suit très précisément la réussite de ses étudiants et enregistre d'excellents taux de réussite. L'évolution des taux de réussite est présentée et discutée en conseil de perfectionnement. Ce taux est généralement de 100 % pour les deux années du master.

La formation ne dispose pas d'informations précises sur l'insertion professionnelle de ses diplômés. Les statistiques fournies sont pauvres, concernent uniquement les diplômés en 2019 et se basent sur un nombre très faible de répondants (cinq personnes).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Avec un total de dix-huit enseignants intervenant dans la formation, dont huit enseignants permanents, le taux d'encadrement est satisfaisant. L'équipe pédagogique bénéficie de formations sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) (Moodle, Wooclap, etc.).

La formation définit un processus d'évaluation permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Les enseignants et la formation sont évalués chaque année. L'évaluation des enseignements est facultative. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement qui se réunit chaque année pour échanger sur la formation et sur son évolution. Ce conseil est composé d'enseignants, d'étudiants et de représentants du monde socioéconomique. Le compte rendu du conseil de perfectionnement du 2 décembre 2021 indique un taux de satisfaction du diplôme de 100 % et pointe le problème de déperdition importante entre les admissions sur eCandidat et les inscriptions (par exemple, le taux d'inscription pour 2021-2022 est autour de 17 %).

Conclusion

Points forts

- Une bonne attractivité de la formation
- Une ouverture de la formation à l'alternance dès la rentrée 2022
- Une diversité des méthodes pédagogiques
- Un enseignement de cours de spécialité entièrement en anglais (trois enseignements)

Points faibles

- Un effectif en première année de master limité au regard du potentiel de la formation et de son attractivité
- Un taux d'inscription à la formation au niveau de la plateforme eCandidat relativement faible (16,84 % en M1 pour l'année 2021-2022).
- Un suivi statistique de l'insertion professionnelle des étudiants peu satisfaisant
- Une formation peu ouverte à l'international

Recommandations

- Améliorer le taux d'inscription sur eCandidat en M1 et en M2 et augmenter l'effectif : des dispositifs peuvent être mis en place pour identifier des candidatures intéressantes provenant d'autres composantes de l'UTLN, en particulier l'IUT (par exemple, les diplômés du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Techniques de commercialisation en parcours Marketing digital, e-business et entrepreneuriat* ou en parcours *Business développement et management de la relation client*).
- Ouvrir un deuxième parcours en digital. Qu'il soit généraliste ou spécifique à un secteur, ce parcours pourrait permettre de répondre aux besoins des acteurs socioéconomiques et de ne pas perdre des étudiants de plus en plus attirés par ce domaine (une réflexion sur ce point a été esquissée en conseil de perfectionnement).
- Renforcer l'ouverture à l'international de la formation.
- Introduire dans le programme un enseignement spécifique dédié à la RSE.
- Enclencher une réflexion pour la mise en place de l'approche par compétences d'autant plus que l'équipe enseignante est formée via un MOOC sur le sujet.
- Améliorer les dispositifs de suivi statistique de l'insertion professionnelle des étudiants.

MASTER MONNAIE, BANQUE, FINANCE, ASSURANCE

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

Le master *Monnaie, banque, finance, assurance* est organisé au sein de l'université de Toulon, sur le site de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences économiques et de gestion. Il a été créé en 2015 sur la base d'une étude d'opportunité et du marché régional de l'emploi. Il comporte un seul parcours *Conseiller spécialisé banque assurance* et accueille 20 alternants par année. Dispensé exclusivement en alternance, il prépare à l'insertion professionnelle dans les métiers de conseiller clientèle de particuliers, gestionnaire de patrimoine, chargé d'affaires pour une clientèle de professionnels et de particuliers, et aux métiers de l'assurance. La formation est portée par le centre de formation d'apprentis (CFA) interuniversitaire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), Epure Méditerranée, géré par l'association Formasup PACA.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans les ambitions et les orientations pédagogiques de l'université de Toulon dans la mesure où elle se définit comme professionnalisante et active dans le développement du rayonnement territorial de l'établissement. Elle s'appuie sur un important réseau d'acteurs professionnels et institutionnels qui participent à la visibilité de l'université. Le master *MBFA* s'inscrit dans le registre des formations avancées en analyse économique qui sont déployées au sein de l'UFR Sciences économiques et de gestion, notamment le master *Économie du développement* dont le parcours *Économie et gouvernance des risques* est conçu en cohérence avec celui-ci. L'institut d'administration des entreprises (IAE) de l'université de Toulon déploie un master *Finance* parcours *Finance d'entreprise et contrôle de gestion*, dont l'orientation est distincte. Le master *MBFA* se distingue également du master *Droit des affaires* déployé par l'UFR Droit. Il est positionné comme poursuite d'études accessible aux étudiants diplômés de la licence *Économie et gestion* parcours *Économie et finance*. L'institut universitaire de technologie (IUT) de l'université de Toulon organise une licence professionnelle en alternance *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle*. L'université Côte d'Azur déploie, en partenariat avec l'École supérieure de la Banque, un master *Monnaie, banque, finance, assurance*, accessible en alternance. Aix-Marseille Université (AMU) organise un master *Finance* associé à trois parcours qui ne sont pas directement orientés vers les métiers du conseil clientèle.

Le service des relations internationales de l'université ainsi que le CFA mettent en place des dispositifs liés à l'international. Toutefois le rythme de la formation (16 semaines de formation par année) et l'activité professionnelle des alternants accueillis au sein d'entreprises partenaires rendent les actions de mobilité internationale peu adaptées à l'organisation du master.

Le master n'affiche pas une finalité recherche. Néanmoins le programme accorde 10 crédits ECTS par année à la production de travaux : rapport d'activités en première année de master (M1) et rapport de synthèse en seconde année (M2). Ces travaux doivent respecter les règles académiques en matière de recherche : intégrité scientifique, recherches documentaires dans des revues à comité de lecture, etc. 18 heures de méthodologie sont réservées aux techniques de recherche et orientées vers les bases documentaires standards en accès libre et dont l'utilisation est obligatoire. Des séminaires et colloques organisés par le Laboratoire d'économie appliquée au développement (LEAD) sont ouverts aux étudiants du master. Des séminaires de méthodologie comportent la formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie. L'équipe comporte six enseignants-chercheurs. Des chercheurs du Groupement de recherche en économie quantitative d'Aix-Marseille (GREQAM - UMR 7316) interviennent de façon permanente dans le cursus M2. Fort de ce potentiel, le master *MBFA* revendique un niveau élevé d'exigence en matière de rigueur méthodologique et de qualité scientifique.

La formation est intégrée dans son environnement socioéconomique. Elle s'appuie sur un réseau de relations étroites avec les acteurs du secteur de la banque et de l'assurance, dans le territoire local et régional au sein duquel les alternants sont intégrés et mis en situation d'apprentissage. Elle s'appuie sur un partenariat spécifique avec deux CFA : le CFA interuniversitaire Epure Méditerranée et le CFA de branche Difcam. Deux tiers des

Intervenants dans la formation sont des professionnels reconnus des secteurs de la banque et de l'assurance, au sein d'organisations participant activement à l'insertion professionnelle des étudiants. La description du master en compétences et le référentiel d'emploi, figurant dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) fournie, explicitent les attendus de professionnalisation associés au master. Les étudiants sont sensibilisés aux problématiques de l'entrepreneuriat dans le cadre de séminaires ouverts et d'enseignements du master assurés par des professionnels ayant le statut d'entrepreneur.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes pédagogiques sont centrées sur les compétences figurant dans le référentiel du diplôme et traduites dans la fiche RNCP qui constitue un outil pour les travaux du conseil de perfectionnement. Un syllabus est produit et mis à disposition des étudiants. Il doit traduire la politique d'alignement des objectifs, des méthodes pédagogiques et des acquis attendus et évalués, dans le cadre prévu par les formations déployées en apprentissage. Les contacts et les échanges avec les acteurs socioprofessionnels, lors de rencontres, séminaires et événements institutionnels sont remarqués comme des opportunités favorisant le processus d'adaptation et d'évolution du programme.

Le cadre de l'apprentissage, dans lequel est inscrit le master, met l'accent sur la diversification des méthodes pédagogiques afin de favoriser l'acquisition de compétences métier et celle de compétences transverses, dans le cadre de la formation ou dans celui d'activités hors cadre universitaire. Le master mobilise les travaux individuels ou en groupe, avec ou sans ressources en ligne, les projets tuteurés, et de façon générale, les dispositifs qui favorisent la diversité des situations d'apprentissage et des modes d'évaluation. La commission pédagogique d'accès valorise les compétences et les actions réalisées dans des contextes d'engagements civiques, sociétaux ou de reconversion, notamment.

Le programme inclut des formations à la langue anglaise en M1 (24 heures) et en M2, dont un enseignement en Monnaie délivré en anglais et des projets tuteurés conduits en anglais. Le contexte d'alternance ne retient pas la mobilité internationale comme priorité. En revanche, le master s'inscrit dans une logique de préparation des étudiants à différentes certifications dont une certification en pratique de la langue anglaise, telle que le *Graduate Management Admission Test* (GMAT) ou le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES).

Le master MBFA est organisé exclusivement en alternance sous la forme de contrats de professionnalisation et de contrats d'apprentissage. Le recrutement prévoit chaque année le recrutement de candidats en situation de reprise d'études et apportant des expériences acquises dans des contextes métiers différents de celui auquel répond le programme du master. La formation est adossée au service Alternance de l'université de Toulon. Elle bénéficie d'apports en ingénierie de formation dans le cadre du CFA Epure Méditerranée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le master s'appuie sur le double partenariat avec le CFA interuniversitaire Epure Méditerranée et le CFA de branche Difcam afin de favoriser la visibilité et l'attractivité du master. Plus spécifiquement, les actions de communication propres à la formation concernent la complétude et l'actualité des informations accessibles en ligne, ainsi que le travail sur le livret d'apprentissage. Les étudiants sont impliqués dans la promotion de la formation auprès des publics d'étudiants en licence susceptibles de candidater à l'entrée en master MBFA. La commission pédagogique d'accès effectue, de sa propre initiative, un travail de suivi dans le temps et d'analyse des différents types de candidatures au master, en fonction de leur origine (interne ou externe) et de leur profil (licence générale ou professionnelle, notamment). Il n'est pas fait état d'un dispositif de suivi formalisé et inscrit dans le processus de pilotage de la formation. Au titre de l'année 2020-2021, 366 candidats ont postulé à l'entrée dans le master, 55 ont été admis, pour une capacité d'accueil du master ayant été réduite à 20 étudiants.

Le contexte d'organisation de la formation en alternance implique par principe un dispositif d'accompagnement à la réussite, mais la formation n'en fait pas état, au-delà de ce que prévoient les dispositions propres à l'alternance. Elle appuie les éléments de preuves sur les indicateurs d'employabilité des diplômés rapportés par les enquêtes réalisées par l'université (une seule disponible dans les éléments fournis), également par les échanges permis par le réseau professionnel des anciens diplômés, notamment ceux qui siègent au conseil de perfectionnement et/ou qui interviennent dans la formation en tant que socioprofessionnels. La durée d'accès au premier emploi à la sortie du diplôme est en moyenne très brève, voire nulle. 14 étudiants ont été diplômés en 2020-2021, 24 en 2019-2020 et 19 en 2018-2019. Ils constituent les cohortes faisant l'objet d'un suivi organisé et/ou informel.

Le responsable de la formation recueille des informations sur le devenir des diplômés, de façon non systématique. Outre la très bonne qualité de l'insertion professionnelle des diplômés, il apparaît que certains d'entre eux poursuivent leur formation au sein des institutions dans lesquelles ils exercent afin de poursuivre leur montée en expertise et en responsabilités. Il est indiqué qu'un diplômé a été accueilli en parcours doctoral, appuyé par un contrat de convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La répartition des charges d'activité entre les CFA partenaires et la composante qui organise la formation n'est pas précisée. La question des besoins en encadrement administratif et en animation de la formation au sein de l'UFR ne peut donc pas être appréciée de façon précise. L'équipe pédagogique, dans sa composition et sa qualification, est adaptée aux exigences de la formation et aux objectifs de qualification des étudiants aux métiers visés. En revanche, l'ancrage régional fort de la formation et de ses débouchés professionnels fait passer au second plan les actions de mobilité sortante et entrante de membres de l'équipe pédagogique. La prise en compte de l'intérêt de ces mobilités, pour l'ouverture du master à des apports extérieurs et au développement de nouveaux enseignements, constitue une opportunité dont l'équipe de formation devrait se saisir rapidement afin de renforcer l'attractivité de la formation. La formation dispense 835 heures étudiant réparties sur 16 semaines pour chacune deux années du parcours. Elles correspondent à 1 248 heures équivalent travaux dirigés (TD), considérées comme permettant un fonctionnement de la formation à coût contenu. Il n'est pas fait mention d'indicateurs de coût total du master.

Le pilotage de la formation et son évaluation interne sont assurés dans le cadre d'un conseil de perfectionnement. Sa composition est représentative de l'ensemble des parties intéressées à la qualité de son fonctionnement et à son processus d'amélioration continue. Le conseil de perfectionnement assure des fonctions de suivi, de dialogue, de veille, de diagnostic, d'orientation et de changement. Il s'appuie sur le cadre de référence fourni par le référentiel du master intégré au RNCP.

Conclusion

Points forts

- Un master conciliant la professionnalisation attendue par les acteurs du secteur banque assurance avec un socle solide de connaissances et compétences en analyse économique
- Un déploiement en alternance et en partenariat avec deux CFA
- Un conseil de perfectionnement du master assurant de façon active le pilotage de la formation et la mise en œuvre du processus d'amélioration continue

Points faibles

- Un risque fort d'exposition à la concurrence d'offres de certifications de niveau bac + 5 visant les métiers auxquels prépare le master MBFA
- Une équipe restreinte animée par un enseignant-chercheur très fortement impliqué et sollicité : ce socle étroit met en risque le développement de l'activité du master
- Une capacité d'accueil du master à 20 étudiants pouvant induire un rationnement de l'accueil d'alternants au sein des entreprises et organisations partenaires de la formation
- Des enquêtes d'insertion professionnelle effectuées par les services de l'université à 30 mois de la diplomation ne permettent pas de disposer d'un état actualisé de la qualité du devenir des diplômés
- Une ouverture internationale de la formation, notamment par mobilité sortante d'alternants, qui n'est pas activée en l'état actuel de l'organisation du cursus

Recommandations

- Adapter la stratégie de développement du master en tenant compte du fait que cette formation évolue dans un environnement académique relativement concurrentiel.
- Réinterroger la question de la limitation de la capacité d'accueil en regard des attentes de qualification exprimées par les entreprises et organisations partenaires du dispositif, nombreuses et ancrées dans le territoire régional : le master MBFA ayant fait la démonstration de sa pertinence, de sa cohérence et de sa complémentarité tant avec les formations de 1^{er} cycle auxquelles il donne l'accès qu'avec les autres formations de 2^e cycle déployées au sein de l'université de Toulon.
- Faire progresser la performance du dispositif de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés afin de poursuivre le développement de l'attractivité et de la performance du master.
- Renforcer la capacité d'encadrement du master, actuellement très tendue et qui doit faire l'objet d'un effort particulier en matière de dotations en moyens.
- Développer l'ouverture internationale de la formation en apportant à cette action les moyens et le soutien nécessaires.

MASTER TOURISME

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

Le master *Tourisme* à parcours unique *Management du tourisme durable* est déployé au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, langues et sciences humaines de l'université de Toulon, sur le Campus de la Garde. Cette formation, créée en 2004, a connu des changements de dénomination résultant du choix d'une orientation "développement durable". Bénéficiant d'un ancrage territorial fort, il constitue la seule formation diplômante de niveau bac+5 de la filière tourisme déployée sur le département du Var. Son ancrage territorial l'inscrit clairement dans l'axe stratégique fédérateur de l'université de Toulon et dans ses orientations pédagogiques. Le master a obtenu en 2018 le label "Formation d'excellence" délivré par la Conférence des formations d'excellence au tourisme (CFET).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Tourisme* s'inscrit dans l'axe fédérateur de l'université de Toulon, dans le cadre de l'association Aix-Marseille Provence Méditerranée (AMPM). Le master forme des professionnels capables d'intégrer en autonomie les fonctions de management du tourisme : élaboration, réalisation et suivi de projets touristiques, analyse et audit d'un territoire ou d'une structure, management d'une équipe. Ces actions doivent s'inscrire dans le respect des principes du développement durable. Les métiers accessibles aux diplômés peuvent être exercés au sein d'entreprises privées du secteur du tourisme, de structures publiques ou parapubliques, de collectivités locales ou régionales. La pluridisciplinarité caractérise la construction du programme du master. La thématique "Développement durable", qui marque l'orientation stratégique de l'université de Toulon, constitue un fil conducteur dans la structure du programme. Outre les connaissances sectorielles figurant dans le programme, l'importance des enseignements et de projets qui ressortent du champ du management et de la gestion et de l'économie crée un décalage entre le master et les autres formations, notamment les licences, qui sont déployées au sein de l'UFR Lettres, langues et sciences humaines. Les étudiants provenant de la licence professionnelle (LP) *Métiers du tourisme*, dont la vocation n'est bien entendu pas la poursuite d'études en master, ou de la licence *Langues étrangères appliquées (LEA) spécialisation tourisme* constituent une part mineure du recrutement 2020-2021.

Compte tenu de son ancrage territorial, le master ne développe pas d'offre spécifique à l'international et ce type de dispositif de déploiement ne figure pas dans les projets envisagés. Le master *Tourisme* bénéficie néanmoins de dispositifs de mobilité internationale actifs. Des mobilités entrantes et sortantes sont actives dans le cadre des accords Erasmus et Erasmus+. Outre quatre accords intraeuropéens déjà existants (deux avec l'Espagne, un avec l'Italie, un avec le Portugal et un avec le Canada), trois nouveaux accords sont réservés aux étudiants du master *Tourisme*. Dix étudiants ont bénéficié d'une mobilité sortante en 2018-2019, huit en 2019-2020 et huit en 2020-2021. Des cours, notamment en langues étrangères, sont mutualisés au sein de l'UFR ou avec d'autres composantes.

La formation affiche clairement qu'elle n'a pas vocation à former ses étudiants aux métiers de la recherche. L'équipe pédagogique n'a pas mis en place un dispositif d'accueil des étudiants dans les unités de recherche, n'ayant pas identifié de demandes ou d'attentes chez ces étudiants. Néanmoins, les membres de l'équipe pédagogique souhaitent conserver une dimension théorique et méthodologique dans les enseignements, en partageant leurs approches théoriques et les résultats de leurs recherches avec les étudiants. Enfin, un enseignement en méthodologie de la recherche et en techniques d'enquêtes vient appuyer les étudiants dans l'élaboration de leur mémoire de fin de formation. Les aspects relevant de la déontologie et de l'intégrité scientifique sont intégrés dans cet enseignement, de même que la formation aux méthodes et techniques de recherche documentaire. Ces dispositions ont été validées par l'équipe pédagogique et approuvées par le conseil de perfectionnement.

Des professionnels du secteur interviennent dans la formation et participent à la définition de ses orientations.

Onze professionnels interviennent dans la formation. Le master s'appuie sur un conseil de perfectionnement qui se réunit au moins une fois par année. La réunion d'octobre 2021 a porté sur des questions d'organisation et de stratégie pédagogiques, instruites par des enseignants et par des professionnels du secteur. La préparation à l'insertion professionnelle s'effectue *via* des mises en situations professionnelles, des projets tuteurés, un stage facultatif en première année de master (M1), un stage obligatoire en seconde année (M2), l'encadrement d'enseignements du master par des professionnels et l'implication des étudiants dans des manifestations professionnelles. Le stage effectué en M2 constitue l'élément clé de la professionnalisation. Le principe d'une ouverture du M2 à l'alternance a été retenu par l'équipe pédagogique dans le cadre d'un dialogue avec la direction formation tout au long de la vie (FTLV) de l'université.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le master *Tourisme* conçoit et déploie ses objectifs, ses contenus de formation et ses méthodes pédagogiques dans une logique d'alignement. Il met en œuvre une approche programme élaborée en collaboration étroite avec les acteurs socioprofessionnels du secteur sur le territoire. Le dialogue entretenu dans le cadre du conseil de perfectionnement et de la concertation avec le monde socioprofessionnel permet d'orienter et d'ajuster les contenus et les modes d'évaluation afin de garantir la qualité d'acquisition des connaissances, capacités et compétences attendues chez les étudiants. Néanmoins, le développement de la description du master en compétences et blocs de compétences n'est pas explicité, ce qui représente une difficulté dans un contexte d'accès à la certification par la validation des acquis de l'expérience.

Le master mobilise des dispositifs et des pratiques pédagogiques diversifiées. La formation accueille 20 étudiants et comporte 554 heures de formation. Les méthodes pédagogiques utilisées comportent cours magistraux, travaux dirigés individuels ou en groupe, en autonomie ou encadrés, travaux tuteurés, mises en situation préparatoires à l'insertion professionnelle. Un projet personnel de l'étudiant (PPE) prépare l'insertion professionnelle des étudiants. Le semestre 4 est intégralement consacré au stage professionnel d'une durée de quatre à six mois, qui donne lieu à un mémoire axé sur une problématique de recherche liée au tourisme durable. L'équipe pédagogique a pris le parti de ne pas déployer des enseignements à distance, considérant que la formation initiale requiert spécifiquement la modalité présentielle.

L'ouverture à l'international est intégrée dans l'organisation de la formation. L'organisation d'un enseignement en anglais *Geopolitics and interculturality* participe, avec la préparation au projet professionnel et les réunions organisées par le Service des relations internationales de l'université, à l'encadrement des étudiants candidats à la mobilité internationale. Les accords Erasmus et Erasmus+ sont actifs. L'absence de la préparation au passage d'une certification et de l'intégration de l'examen correspondant dans le cursus obligatoire, avec prise en charge des coûts associés par la formation, interroge sur le choix relatif à l'acquisition des compétences linguistiques au sein de la formation.

L'ouverture de la formation aux publics de la formation continue et de l'alternance n'est pas mise en œuvre. Le master est accessible par la validation des acquis de l'expérience (VAE), mais l'équipe pédagogique n'organise pas son déploiement à destination des publics de la formation continue, pour des raisons liées à l'insuffisance ou à l'absence de moyens support et en ingénierie pédagogique. Seule l'ouverture du M2 en alternance est envisagée, mais cette perspective se heurte à l'inadéquation des moyens disponibles à la charge d'activité qui résulterait de l'accueil et de l'encadrement d'apprentis. Considérant l'intérêt et les enjeux d'un déploiement du master à destination de différents publics potentiels, l'impact des facteurs bloquants sur l'attractivité de la formation mérite qu'une attention particulière soit portée sur cette problématique.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation organise des actions de mise en visibilité externe. L'information sur le master *Tourisme* s'effectue au moyen des dispositifs mis en place par l'université. Le master collabore avec le Campus des métiers du Tourisme de Nice et avec la Conférence des formations d'excellence au tourisme (CFET). Une démarche de promotion du master sur les sites web est mentionnée, sans précisions sur les moyens mobilisés et les résultats obtenus. La participation à des salons tels que Studyrama est évoquée. L'attractivité territoriale de la formation, au sein de l'université de Toulon, est réelle, mais l'attention est attirée sur la nécessité de développer les actions partenariales et les collaborations permettant d'accéder à des relais de communication efficaces et desserrant la contrainte des ressources dont dispose le master pour assurer sa visibilité. Les données relatives au processus de recrutement montrent que le master est clairement identifié et recueille un nombre important de candidatures en comparaison de la capacité d'accueil qui a pour sa part été réduite de 30 à 20 étudiants en 2022. 325 candidatures ont été recueillies en première année du cycle en 2018-2019 (56 en M2), 282 en 2019-

2020 (12 en M2) et 371 en 2020-2021 (37 en M2). 83 candidats ont été admis en M1 en 2018-2019, 70 en 2019-2020, 56 en 2020-2021. La diminution du nombre d'admis en 2020-2021 résulte d'un durcissement des critères de sélection. Le conseil de perfectionnement a alerté sur l'importance de l'écart entre le nombre des admis et le nombre des candidats admis ayant finalisé leur inscription administrative.

L'attention portée sur la qualité du recrutement bénéficie au taux de réussite. Le nombre des étudiants ayant validé l'ensemble des crédits ECTS de M1 et celui des étudiants ayant validé tous les crédits ECTS de M2 sont très proches du nombre des inscrits en début de formation. Ces chiffres peuvent montrer la qualité du recrutement et celle de l'encadrement de la formation. Cependant, les données fournies ne comportent pas d'analyse qualitative détaillée des conditions de sortie des cohortes.

Le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés souffre du manque de données actualisées ; néanmoins cette insertion est de bonne qualité. La dernière enquête dont les données sont disponibles en totalité concerne la cohorte de diplômés en 2018 au titre de l'année 2017-2018, qui se situe en dehors de la période évaluée. Le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés, effectué par l'Observatoire de la vie étudiante de l'université, se traduit par quelques chiffres clés issus de l'enquête à 30 mois portant sur la promotion sortie en 2019. Sur une base de 15 répondants, le taux d'insertion est de 93,3 % et 100 % des diplômés interrogés exercent des professions de niveau cadre ou de niveau intermédiaire. L'essentiel des données permettant d'apprécier l'attractivité de la formation est concentré sur le public de formation initiale. La validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) n'a pas été pratiquée sur la formation et deux candidatures en VAE sont citées, sans délivrance de la totalité du diplôme par cette voie d'accès.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'équipe pédagogique est équilibrée, mais les moyens sont soumis à des tensions. La formation est encadrée par sept enseignants-chercheurs et chercheurs ainsi qu'un professeur agrégé (PRAG) assurant une majorité des heures d'enseignement. 17 enseignants temporaires interviennent dans la formation : 14 professionnels, un doctorant, un enseignant contractuel et un poste spécifique académique (SPEA). L'opportunité et l'intérêt d'ouvrir le master en alternance, mais aussi en formation continue, sont évoqués à plusieurs reprises dans les documents présentant ses caractéristiques et ses perspectives de développement. Le facteur bloquant qui est évoqué pour expliquer que ces projets ne puissent se concrétiser tient à l'insuffisance ou l'absence des moyens humains nécessaires aux fonctions d'encadrement, d'administration et d'ingénierie pédagogique nécessaires pour porter le développement. Cette problématique a fait l'objet de discussions au sein du conseil de perfectionnement qui a adopté une mesure de réduction de la capacité d'accueil du master, mesure approuvée par la commission formation et vie universitaire (CFVU). Le nombre des enseignants-chercheurs de l'UFR intervenant dans la formation s'est réduit au cours des dernières années. La cartographie des enseignements mutualisés et dépendants d'autres composantes de l'université de Toulon (UFR Sciences économiques et de gestion, IAE notamment) n'est pas détaillée. Néanmoins, sans émettre de réserves sur la qualité des enseignements, la formation est exposée à des difficultés d'organisation et d'administration de la fonction support à partir du moment où elle est répartie entre plusieurs composantes.

Le processus d'évaluation interne et d'amélioration continue est actif. La démarche d'amélioration continue de la performance du master est pilotée par le conseil de perfectionnement. Ses travaux portent notamment sur l'analyse des données issues du questionnaire usuellement proposé aux étudiants, et dont l'administration a été entravée par la crise sanitaire. Le taux de réponse reste assez peu significatif. En revanche, une démarche d'évaluation interne est conduite par le responsable du master sous la forme de réunions semestrielles des étudiants des deux années du cycle. La méthode de conception et de conduite de ce dispositif d'évaluation interne, ainsi que le cadre déontologique dans lequel il s'inscrit, mériteraient d'être explicités. Les travaux du conseil de perfectionnement ont également permis d'adopter des modifications du règlement des études qui apportent des clarifications et des ajustements n'appelant pas de commentaire particulier.

Conclusion

Points forts

- Un master *Tourisme* affichant une pluridisciplinarité cohérente et centrée sur les métiers du tourisme, en affirmant son ancrage territorial soutenu par des collaborations avec le tissu socioéconomique et institutionnel local et régional

- Une qualité de l'insertion pouvant être considérée comme très bonne et une efficacité du dispositif d'accompagnement et d'encadrement des étudiants confirmée
- Un master comportant des dispositifs d'accompagnement à la professionnalisation variés et répartis sur les deux années du cycle, avec un accent particulier porté sur le semestre 4 de la formation
- Une mobilité internationale des étudiants faisant l'objet d'une attention particulière

Points faibles

- Une équipe pédagogique qui pilote et anime le master étant répartie sur plusieurs composantes extérieures à l'UFR Lettres et sciences humaines, ce qui peut poser des problèmes de gouvernance
- Une insuffisance et une instabilité des moyens humains en encadrement et en support administratif à la formation faisant obstacle au déploiement du master tant en capacité d'accueil (formation initiale) qu'en alternance et en formation continue
- Une mutualisation de cours existants ou de nouveaux enseignements entre plusieurs composantes de l'université devant faire l'objet d'une vigilance particulière afin que l'identité et la spécificité du master soient préservées

Recommandations

- Remédier à la situation de relatif isolement du master au sein de l'UFR Lettres, langues et sciences humaines : le master *Tourisme* est une formation dont l'architecture est solide et les contenus pertinents, mais elle peut souffrir de cet isolement en matière de difficulté de développement, voire de fonctionnement, en raison de l'insuffisance et de la fragilité des moyens en support administratif alloués.
- Examiner la possibilité d'un rapprochement du master avec l'IAE de Toulon, notamment dans la perspective de recherche et de mise en œuvre de relations partenariales, démarche vis-à-vis de laquelle le contexte IAE pourrait être pertinent.
- Définir les possibilités de mutualisations pertinentes d'enseignements, notamment en management : la mutualisation d'enseignements avec d'autres composantes de l'établissement présente un intérêt pour des enseignements non spécifiques de la formation.
- Limiter le recours à la mutualisation en ce qui concerne les enseignements qui constituent la signature du master *Tourisme* et dont plusieurs sont effectivement mutualisés, dans un contexte de limitation des budgets d'heures allouées et dont il a été pris note.
- Développer, préciser et intensifier l'utilisation des outils de l'espace numérique de formation (ENF) de l'université, à des fins de mise à disposition de ressources pédagogiques et informationnelles, dans une logique de classe inversée notamment, considérant que l'aisance l'utilisation de ces outils participe à la construction de compétences transverses transposables dans l'environnement professionnel.
- Mettre l'accent sur le suivi pluriannuel de l'insertion professionnelle et du devenir des étudiants : ce point doit faire l'objet d'une vigilance particulière sachant que le conseil de perfectionnement constitue l'organe au sein duquel l'amélioration continue de ce processus doit être pilotée.
- Outiller et développer la fonction de veille concurrentielle : des formations de niveau master actives en France et bénéficiant d'une notoriété sont significativement présentes sur le territoire national et sont susceptibles d'entrer en concurrence avec le master *Tourisme* de l'université de Toulon, d'autant que le recrutement de celui-ci s'effectue majoritairement en dehors de l'université de Toulon.
- Positionner l'ouverture du master en alternance et en formation continue comme objectif prioritaire à moyen terme.

MASTER CRÉATION NUMÉRIQUE

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

Le master *Création numérique* (CN) est une formation de l'unité de formation et de recherche (UFR) Ingémédia de l'université de Toulon qui comprend deux parcours : *Design d'expérience et design d'interface* (DEDI) et *Art et culture numérique : création de contenus* (ACN-CC). Il vise à former des professionnels, en fonction du parcours suivi, de la conception et de la réalisation de productions numériques dans les domaines du design d'expérience et design d'interface, de l'art numérique et de la scène.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master s'inscrit dans la politique de l'établissement en matière d'offre de formation. Si elle est un peu en marge de l'axe identitaire retenu, la formation s'insère néanmoins dans la volonté de pilotage qui cherche à maintenir une forte pluridisciplinarité au sein de l'université, à favoriser l'attractivité du territoire et à prendre en compte les besoins des entreprises du bassin d'emploi. La formation entretient des liens étroits avec la mention de master *Information Communication* (Info-Com) avec laquelle elle partage un tronc commun d'enseignements. L'existence de « plusieurs partenariats locaux ou régionaux avec des formations d'autres cycles » est évoquée, mais sans citer nommément les acteurs ni les modalités concrètes [en dehors du master Info-Com]. Sont abordées l'existence d'une équipe pédagogique commune, d'enseignements communs et de modalités communes de pilotage de la formation, sans plus de détails. L'existence du tronc commun intermasters et intra master CN favorise la pluridisciplinarité en offrant une grande variété d'enseignements permettant la transmission de savoirs scientifiques, théoriques et techniques. Elle facilite aussi la soutenabilité de l'offre dans le cadre d'une composante de petite dimension intervenant sur des champs très spécialisés.

La formation offre une ouverture à l'international qui apparaît modérée, mais réelle. Des partenariats internationaux existent, notamment avec l'Université du Québec en Abitibi-Temiscamingue (UQAT) au Québec. Des délocalisations et des doubles diplômes sont mentionnés, mais pas les universités avec lesquelles les accords ont été passés. Le master n'accueille que quelques mobilités entrantes et sortantes chaque année. Ces dernières sont soutenues financièrement par l'établissement.

Le master dispose d'un adossement à la recherche adéquat. La formation déclare 222 heures consacrées à des enseignements à et par la recherche (les données fournies ne permettent cependant pas de le vérifier), huit enseignants-chercheurs interviennent dans la formation et assurent un grand nombre d'heures d'enseignement (420 heures) ; ce sont donc plusieurs unités d'enseignement (UE) qui sont consacrées à cette thématique. Les étudiants doivent également soutenir à l'issue de la seconde année de master (M2) un mémoire de recherche. Quelques étudiants du master sont accueillis chaque année par l'unité de recherche Institut méditerranéen des sciences de l'information et de la communication (IMSIC).

La formation entretient des relations étroites avec le monde socioéconomique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation qui préparent à l'insertion professionnelle. La composante dont dépend le master jouit de partenariats pérennes avec le milieu socioprofessionnel qui permettent la mise en place d'actions à destination des étudiants. L'un des points forts de la formation est sans doute ses stages. Deux stages longs sont proposés en première année de master (M1) (12 semaines minimum) et en M2 (16 semaines minimum) et ont une part importante dans la réussite du diplôme (20 crédits ECTS pour l'ensemble du cycle). De nombreux professionnels (19) interviennent dans la formation et contribuent à affirmer l'identité spécifique de ses deux parcours dont l'un peut être suivi en alternance. Les projets tuteurés permettent aussi le contact avec le monde de l'emploi.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne s'organise pas encore selon les approches programme et par compétences. Si une première approche a été faite sur le sujet à partir de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), il convient d'établir désormais le référentiel de la formation afin de la structurer en blocs de

connaissances et compétences (BCC) et de réfléchir à une évaluation ciblée et pertinente de celles-ci. La réflexion devra prioritairement porter sur l'identification des compétences communes à tous et devant intégrer les techniques de communication (TC) de celles spécifiques à chaque parcours dans le but de répondre aux mieux au besoin des étudiants en matière de spécialisation.

Le master diversifie ses pratiques pédagogiques. La maquette des enseignements n'ayant pas été fournie (seule une liste des intitulés des enseignements des TC et du parcours *DEDI* a été mise à disposition), il est difficile d'estimer la proportion des cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) (et éventuels travaux pratiques (TP)) au sein de la formation. Néanmoins, en dehors de ces modalités d'enseignement en présentiel, la formation est dispensée en distanciel à hauteur de 15 %. Des dispositifs numériques innovants (sans qu'il soit fait mention desquels) sont proposés ainsi que des tutoriels en accès illimité. La plateforme Télomédia est aussi un outil et un lieu d'apprentissage auquel la formation a recours.

Des contenus et des dispositifs pour permettre une ouverture à l'international existent au sein de la formation, mais pourraient être augmentés. Des cours d'anglais sont dispensés chaque semestre jusqu'au semestre 9, 36 heures pour le M1 et 18 heures pour le M2 ce qui est assez peu (le nombre de crédits ECTS n'est pas donné). Il n'est pas fait mention d'autres cours dispensés en langues étrangères au sein du master. Des dispositifs de soutien existent cependant pour les mobilités entrantes et sortantes (cours de langues, de français langue étrangère (FLE), séminaires du service des relations internationales (RI)). Chaque année, en moyenne, deux professeurs étrangers sont invités à intervenir dans la formation (Canada, Liban, Inde, Mozambique, Vietnam, etc.).

La formation est ouverte aux publics alternants et de la formation continue. Ces publics sont cependant assez peu nombreux au sein de la formation (les documents fournis indiquent entre un et cinq candidats par an pour la formation continue et de zéro à deux pour les alternants). Un des deux parcours du master est ouvert à la formation en alternance. Une réflexion est en cours sur l'ouverture de l'autre M2 à l'alternance voire de la totalité de la mention (M1 et M2).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Des dispositifs d'information nombreux et variés (journées portes ouvertes, sites Internet, réseaux sociaux, réseau alumni, salons, plateformes spécialisées, etc.) assurent à la formation une réelle attractivité. Si on excepte la période de Covid-19, les candidatures pour intégrer la formation sont en hausse, obligeant la formation à dépasser ses capacités d'accueil affichées, ces dernières étant limitées en tout état de cause par les moyens matériels et humains dont dispose la composante. La formation est donc de plus en plus sélective.

La formation affiche des taux de réussite tout à fait satisfaisants : entre 70 % et 100 % en fonction des années et des parcours. L'analyse de ceux-ci, bien que différenciant les deux parcours, doit encore être affinée. On ne dispose pas des résultats par niveau du cycle ni de la nature de la formation antérieure des étudiants mise en relation avec le taux de réussite. Les résultats font néanmoins l'objet d'une analyse chaque semestre à l'issue de laquelle des entretiens sont conduits avec les étudiants en difficulté. Si besoin, des dispositifs de soutien sont alors mis en œuvre avec l'appui des services universitaires de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS).

Le suivi des diplômés de la formation par l'établissement se fait à 30 mois. Les premiers résultats disponibles pour la promotion 2019 indiquent un très bon taux d'insertion professionnelle à 96,3 % pour les répondants. Cependant, ces chiffres demandent une analyse affinée notamment par parcours et type d'emploi occupé non encore disponible. L'UFR interroge de façon informelle les étudiants à l'issue des soutenances ou lors des événements *alumni*. La formation offre des possibilités de poursuite d'études en doctorat dont se saisissent, chaque année, quelques étudiants du master.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation fait état d'un manque de moyens matériels et humains l'empêchant d'augmenter sa capacité d'accueil en dépit de son attractivité croissante. Toutefois, le nombre d'heures étudiants par parcours dispensés au sein de la formation (1 173h [chiffre donné dans les données de caractérisation qui n'est cependant pas le même que celui indiqué dans les données quantitatives relatives au master]), apparaît comme supérieur aux recommandations officielles. Il pourrait sans doute être réduit afin d'améliorer les conditions d'accueil et soulager les équipes en maintenant les mutualisations qui peuvent l'être. L'équipe pédagogique permanente du master apparaît comme réduite (huit enseignants) même si elle peut s'appuyer sur un solide vivier d'enseignants temporaires venant en soutien (29). Par ailleurs, une

augmentation potentielle de la capacité d'accueil pour répondre à la demande devrait au préalable considérer les possibilités du marché d'absorber plus de diplômés compte tenu de l'étroitesse de certains débouchés professionnels.

Le master est doté de dispositifs d'évaluation interne dans le but d'une amélioration continue. Au terme de chaque semestre, le responsable pédagogique de la formation organise une séance d'évaluation avec les étudiants afin de repérer les améliorations possibles. De la même façon, le master dispose d'un conseil de perfectionnement, à la composition équilibrée (enseignants-chercheurs, professionnels, personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, social, santé (BIATSS), étudiants, etc.) qui se réunit chaque année. Il discute, réfléchit et émet des suggestions afin de faire évoluer les pratiques et les enseignements. On ne sait toutefois pas si des modifications ont été apportées à l'offre de formation en cours de contrat.

Conclusion

Points forts

- De nombreux éléments de professionnalisation
- Une forte attractivité
- Une offre d'alternance sur l'un des parcours

Points faibles

- Une offre de formation dont l'approche par compétences reste à penser
- Une ouverture à l'international modérée
- Une faible diversification des publics suivant la formation

Recommandations

- Engager une réflexion sur le référentiel de compétences de la formation afin de pouvoir passer à une approche programme et une approche par compétences de l'offre d'enseignements en répondant aux besoins de spécialisation des étudiants des deux parcours.
- Améliorer encore l'ouverture à l'international en augmentant les enseignements de langues vivantes et en introduisant des enseignements disciplinaires en langues étrangères.
- Renforcer encore l'ouverture aux publics alternants et de la formation continue.

MASTER INFORMATION, COMMUNICATION

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

Le master *Information, communication (Info-Com)* est une des formations de l'unité de formation et de recherche (UFR) Ingémédia de l'université de Toulon. Il compte trois parcours : *Communication digitale et éditoriale (CDE)*, *Communication, innovation et management des projets numériques (CIMPN)* et *Data analytics et stratégie de l'information (DASI)*. Interdisciplinaire, la formation permet l'acquisition de connaissances scientifiques et de compétences professionnelles en information et communication liées aux enjeux du numérique.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'insère dans la stratégie de formation affichée par l'établissement. Si le master est un peu en marge de l'axe stratégique défini par l'université de Toulon, il s'inscrit en revanche parfaitement dans son souci de préserver une forte pluridisciplinarité dans les cursus proposés, la prise en compte du territoire, de son développement économique et des besoins du bassin d'emploi. La formation entretient des liens de continuité avec les formations du premier cycle et s'articule avec d'autres formations du même cycle. Le master est accessible aux étudiants venant des licences lettres et langues, économie/gestion/droit, sciences et techniques, information et communication, audiovisuel, design/art. Il est pensé en articulation avec le master *Création numérique* avec lequel il partage un tronc commun d'enseignement. Le master *Info-Com* a également su nouer de nombreux partenariats académiques locaux qui lui assurent une inscription optimale dans le territoire de la région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur (PACA). Ainsi la troisième année de licence (L3) *Information-communication* intègre des options de spécialisation qui permettent aux étudiants de se familiariser avec les parcours proposés dans le master. Des collaborations existent (mobilité d'enseignements, commissions pédagogiques communes, etc.) également avec des formations d'autres composantes ou hors établissement : UFR Sciences et techniques de l'UTLN, département Infocom de l'université d'Avignon, École d'art de Toulon, lycée La Tourrache. La pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité sont aussi un atout structurant des différents parcours proposés par la formation, notamment par le biais des projets collectifs transversaux.

Le master jouit d'une large ouverture à l'international en conformité avec la politique de l'UTLN en la matière. Les partenariats internationaux sont nombreux : seconde année (M2) du parcours *CDE* délocalisée au Vietnam, accords de double diplôme avec l'université de Maputo au Mozambique pour le M2 parcours *CDE* et avec l'université Antonine au Liban pour le M2 parcours *DASI*. Les mobilités entrantes et sortantes sont relativement nombreuses chaque année vers des destinations variées (Espagne, Grèce, Canada, Australie, etc.). On note entre 10 et 20 mobilités sortantes par an, ce qui, compte tenu, des effectifs de la formation n'est pas négligeable. Les mobilités entrantes ont connu un pic de 12 en 2019-2020 avant de redevenir nulles en 2020-2021 en raison de la pandémie. Une reprise est cependant annoncée pour 2021-2022 sans que nous ayons les chiffres. Des relations étroites sont également entretenues avec la Haute École Albert Jacquard et son master Transmédia (Namur, Belgique). Le stage est possible à l'étranger.

La formation met en œuvre une véritable politique d'adossement à la recherche. Tous les enseignements fondamentaux sont dispensés par des enseignants-chercheurs et plusieurs unités d'enseignement (UE) sont spécifiquement consacrées à des enseignements à et par la recherche dont l'élément le plus important est la soutenance d'un mémoire académique en M2. L'unité de recherche Institut méditerranéen des sciences de l'information et de la communication (IMSIC) accueille des étudiants du master en stage et invite les étudiants à participer à ses activités (journées d'étude, Doctoriades, etc.).

Le master est parfaitement intégré au sein du territoire et entretient des relations étroites avec le monde socioprofessionnel. Les professionnels sont fortement impliqués dans la formation tant dans la dispense d'enseignements que par la participation au fonctionnement de celle-ci (conseil de perfectionnement, projets transversaux). Les éléments de professionnalisation sont nombreux. L'outil le plus efficace en la matière étant sans nul doute la possibilité offerte aux étudiants de stages longs (12 semaines minimum en première année de master (M1) et 16 semaines minimum en M2).

2. L'organisation pédagogique de la formation

Si les enseignements proposés au sein du master sont cohérents et en adéquation avec les objectifs et finalités fixés, ils ne s'appuient pas sur les approches programme et par compétences. Une première réflexion sur la question a été initiée par un travail de mise en regard, à partir de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), des compétences visées avec les UE du master ; elle doit désormais être approfondie et se concrétiser par l'établissement d'un référentiel propre (et différencié en fonction de chacun des parcours), la structuration de l'offre en blocs de connaissances et compétences (BCC) et une évaluation adaptée.

La formation diversifie ses dispositifs et pratiques pédagogiques, bien qu'il soit difficile d'établir précisément dans quelles proportions. En effet, le document maquette donné se limite à une liste des intitulés des enseignements sans précision du nombre d'heures, des crédits alloués, des modalités de contrôle des connaissances (MCC) ou bien encore des modalités d'enseignements (cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP)) de sorte qu'on ne peut déterminer la part respective de chacune d'elles au sein de la formation. On ne sait non plus quelle part est accordée aux enseignements nécessitant la manipulation d'un matériel spécifique (box de production, utilisation de la plateforme Télomédia). Le master introduit l'usage du numérique dans ses dispositifs d'enseignement (Moodle, Discord, Trello). La flexibilité est aussi éprouvée par la mise en œuvre de dispositifs d'autoformation et l'introduction de modules pouvant être suivis en distanciel (15 % de la formation), mais l'ensemble demande à gagner en lisibilité.

L'adaptation des contenus et dispositifs pédagogiques à l'international doit être approfondie. Si la formation jouit d'une solide ouverture vers l'étranger, les dispositifs offerts sur place doivent être encore renforcés. Des cours de langues étrangères sont dispensés par le biais d'un module obligatoire d'anglais à hauteur de 54 heures sur tout le cycle, ce qui est peu. Aucun autre cours n'est dispensé en langue étrangère. Une réflexion a été initiée afin que 10 à 20 % des heures/étudiant de la formation soient dispensés en anglais, il serait assurément profitable à la formation qu'elle puisse aboutir. Des cours de français langue étrangère (FLE) sont proposés pour les mobilités entrantes.

L'une des forces du master réside sans conteste dans l'offre d'un parcours en alternance. Ce dispositif répondant aux besoins des employeurs du territoire accroît de façon significative l'attractivité de la formation. Le master est aussi ouvert aux étudiants issus de la formation continue, mais sur ce point les demandes sont en baisse, ce qui nécessite sans doute une réflexion afin de pouvoir leur offrir des conditions d'accueil renforcées.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation a recours à des dispositifs variés d'information (salons, sites Internet institutionnels, réseaux sociaux, réseau alumni, médias spécialisés, etc.) qui lui assurent une bonne visibilité. Ainsi c'est une forte hausse des candidatures qui est observée entre 2019 et 2021 (633 contre 843) réparties sur les trois parcours. Aucune analyse de cette attractivité n'est cependant disponible.

Les taux de réussite de la formation sont tout à fait satisfaisants puisque 100 % des étudiants allant au bout de celle-ci obtiennent le diplôme. Si une prise en compte des étudiants en difficulté est mentionnée, on ne sait pas précisément selon quelles modalités concrètes. De la même façon, il est stipulé l'existence d'un règlement des études favorable à la réussite des étudiants sans que soit développée la teneur de celui-ci.

La formation ne suit pas étroitement l'insertion professionnelle de ses étudiants si ce n'est de façon informelle. Le taux d'insertion professionnel apparaît cependant comme extrêmement bon d'après les enquêtes menées par l'établissement à 30 mois après le diplôme (98,1 % des répondants sont alors en emploi pour la promotion 2019), mais l'analyse fine de ces résultats n'est pas encore disponible. La poursuite d'étude existe, mais elle demeure marginale (deux à trois étudiants par an), ce qui n'est pas surprenant compte tenu de la nature très professionnalisante de la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La composante Ingémédia apparaît comme touchée par un sous-encadrement chronique et des difficultés matérielles (partage des locaux) qui impactent ses formations. Pour ces raisons, la formation a dû augmenter sa sélectivité afin de maintenir des effectifs stables en dépit de son attractivité croissante en raison d'une équipe pédagogique permanente réduite (12) qui peut cependant compter sur un solide vivier d'intervenants extérieurs (25) dont la participation n'est pas uniquement suscitée par le manque de moyens humains, mais aussi par les besoins de la formation en apport de compétences professionnelles. Une réflexion avec l'UTLN devra donc être menée afin d'apporter des solutions à cet état de fait.

Des processus d'évaluation interne existent, mais ils pourraient encore être renforcés. Les questionnaires d'évaluation sont proposés par l'établissement ; si la part de répondants au sein de la formation n'est pas négligeable, elle demeure cependant bien inférieure au nombre d'inscrits. La formation gagnerait sans doute à devenir un relais plus efficace en la matière. L'équipe pédagogique est néanmoins à l'écoute des étudiants, des échanges réguliers étant organisés avec les différents responsables des parcours. La formation dispose également d'un conseil de perfectionnement qui joue de façon adaptée son rôle d'instance de discussion et de suggestions dans un but d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Une bonne articulation avec les autres formations de l'établissement
- Une large ouverture à l'international
- Une véritable identité des parcours de spécialisation
- La présence d'un parcours en alternance très attractif

Points faibles

- Un manque de réflexion sur une approche programme et par compétences de la formation
- Une faiblesse de l'offre pédagogique en langues étrangères
- Un manque de précision et d'analyse fine quant à l'insertion professionnelle des diplômés
- Un potentiel sous-encadrement de la formation

Recommandations

- Mettre en place une réflexion permettant un véritable alignement pédagogique et un passage de la formation aux approches programme et par compétences.
- Renforcer l'équipe pédagogique afin de répondre à l'attractivité croissante de la formation.
- Accroître la part des enseignements dispensés en langues étrangères.
- Analyser plus finement l'insertion professionnelle des diplômés de la formation.

MASTER CHIMIE ET SCIENCES DES MATÉRIAUX

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

Le master *Chimie et sciences des matériaux* (CSMat) de l'université de Toulon (UTLN), porté par l'unité de formation et de recherche Sciences et techniques (UFR ST), ne propose qu'un seul parcours intitulé *Matériaux innovants, intelligents et durables* (MIn3D) sur le campus de La Garde. La seconde année de master est scindée en deux parcours (M2) dont le parcours *Physico-chimie des matériaux* était délocalisé à Hanoï (Vietnam) jusqu'en 2020.

À l'issue des deux années de formation, la poursuite d'études doctorales au sein de l'école doctorale 548 Mer et Sciences de l'UTLN ou l'insertion professionnelle sont possibles dans le domaine de la protection des structures et du développement de modèles prédictifs du vieillissement en environnement marin, en lien avec la spécificité territoriale du bassin toulonnais.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master CSMat s'inscrit dans l'axe identitaire de l'UTLN permettant la poursuite d'études en sciences des matériaux dans un environnement marin après la licence Physique, chimie. La formation est par essence pluridisciplinaire, elle présente des partenariats avec d'autres formations (en première année de master avec le master *Science de la mer* et avec la formation d'ingénieurs de Seatech) et complète l'offre de formation régionale (mention *Science et génie des matériaux* à Nice et mention *Nanosciences* à Marseille).

La formation est très fortement tournée vers l'international par la possibilité offerte aux étudiants de suivre le deuxième semestre du master dans plusieurs universités partenaires. Par exemple, le deuxième semestre (S2) de la première année de master (M1) peut être suivi en Belgique (université de Mons) ou en Italie (Institut Polytechnique de Turin). Les étudiants peuvent aussi effectuer leur stage de M1 ou de M2 à l'étranger (label international avec supplément au diplôme) grâce au financement Erasmus+ KA107 (période 2018-2020). À noter que la délocalisation du troisième semestre du master (S3), parcours *Physico-chimie des matériaux*, à l'université nationale du Vietnam (VNU) à Hanoï ne semble malheureusement plus assurée (rupture unilatérale de la convention en juillet 2020).

La formation possède un adossement fort à la recherche. La part prenante de la recherche dans les enseignements de la formation découle des stages en M1 (huit semaines) et M2 (six mois) réalisables au sein des laboratoires de recherche Matériaux polymères interfaces environnement marin (MAPIEM, EA4323) et de l'Institut Matériaux microélectronique nanosciences de Provence (IM2NP, unité mixte de recherche (UMR) du Centre national de recherche scientifique (CNRS) 7334)), de l'UTLN ou à l'étranger, ainsi que par les cours dispensés par les 16 enseignants-chercheurs et chercheurs selon leur activité de recherche, la sensibilisation à l'intégrité scientifique et l'utilisation des bases de données documentaires (11 heures en 2020-21).

Les relations avec le monde socioéconomique sont claires et construites sur des enseignements de pré-professionnalisation (unité d'enseignement (UE) "Mise en situation professionnelle" en M1, projet étudiants en M2), la participation d'acteurs professionnels au conseil de perfectionnement, et la mise en place en 2020 d'un parcours *Entrepreneuriat* spécifique avec l'inscription au diplôme universitaire (DU) *Étudiant Entrepreneur*. L'ouverture du M2 *MIn3D* à l'alternance se fera à partir de septembre 2022. De plus, la formation a un ancrage territorial marqué (ST Microelectronics, Gemalto, Airbus, Naval Group).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a défini ses objectifs et ses contenus pédagogiques à travers une approche programme en liaison avec les compétences de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) 34112. L'évaluation des compétences du cursus et hors cursus est faite par le portfolio pour 100 % des étudiants de la formation.

Les méthodes pédagogiques sont diversifiées et adaptées à la spécificité de la formation. L'équipe pédagogique s'est investie dans la création de supports innovants (cours inversés, questionnaires à choix multiples (QCM), sondages WOOCAP) sans soutien de l'UTLN via le programme d'investissements d'avenir (PIA) Nouveaux cursus à l'université (NCU) Mission de transformation des licences (Mistral). À noter que le master CSMAf inclut une formation au développement durable (sept crédits ECTS en M1 S2).

Les dispositifs de préparation à la mobilité entrante et sortante des étudiants sont assurés exclusivement par l'équipe pédagogique depuis le retrait du service des relations internationales (SRI) de l'UTLN depuis 2019. Les compétences linguistiques de la formation sont centrées sur l'anglais (quatre crédits ECTS en M1-M2) en cohérence avec la demande des partenaires internationaux, car l'UTLN n'a pas de politique de langues autres que l'anglais. À remarquer que peu d'étudiants passent la certification de type certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) B2 + pourtant accessible sur place.

Le master CSMAf est ouvert à la formation professionnelle via l'ouverture en septembre 2022 de l'alternance en M2 pour le parcours Min3D mais avec une forte interrogation sur la soutenabilité. Les documents fournis soulignent que les effectifs de la formation tout au long de la vie (FTLV) sont insuffisants pour développer une offre spécifique ou adaptée. Une véritable politique de l'établissement pour la FTLV semble nécessaire pour que la formation puisse assurer sa vocation professionnalisante.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les actions menées par la formation pallient heureusement les manques de l'établissement sur les questions de l'attractivité. En effet, l'établissement est absent des salons nationaux au niveau master, obligeant par exemple l'équipe pédagogique au développement de son propre site web afin de développer leur attractivité, qui est incontestable (212 candidats en M1 pour 16 étudiants inscrits), mais pourrait être optimisée puisque l'on note une fuite non négligeable des admis en M1 (64 admis, mais 16 inscrits).

L'analyse et les résultats de la réussite des étudiants de la formation sont remarquables. Grâce aux actions soutenues et continues de l'équipe pédagogique fortement investie, les taux de réussite sont de 100 % en M1 et 70 % en M2 en lien avec la politique pédagogique de la formation (forte sélection en entrée de M1, entretiens annuels individuels).

La pertinence du master CSMAf est incontestable et validée par une poursuite en doctorat (40 % des diplômés) ou une insertion professionnelle à 95 % pour le reste (dont 50 % sont en CDI à six mois). Le suivi du devenir post-master à six et douze mois (du fait que l'enquête à trente mois de l'UTLN n'est pas adaptée à l'insertion professionnelle rapide) ainsi que le suivi professionnel des diplômés sont assurés entièrement par le responsable de formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens parfois insuffisants pour garantir un enseignement de qualité et assurer une formation professionnelle spécifique. L'équipe pédagogique est composée de 17 enseignants-chercheurs (EC) statutaires et de 5 EC temporaires (professionnels ou des chercheurs CNRS). L'équipe pédagogique souligne des temps de service trop lourds par manque de moyens humains de la part de l'UTLN au niveau master (par exemple, aucune création de postes dans le domaine de la physique et de la chimie des matériaux depuis 2007 et la perte d'un emploi de professeur section 31 du Conseil national des universités (CNU) en 2015) ainsi qu'un manque de reconnaissance des missions assurées (par exemple, l'encadrement des stagiaires de M2 dans les laboratoires MAPIEM et IN2MP ne sont pas rémunérés ; le projet tutoré collaboratif matériaux innovants n'est pas pris en compte dans les services d'enseignements).

Le pilotage de la mention est assuré par l'équipe pédagogique extrêmement investie. En l'absence d'outils fournis par l'UTLN, celle-ci assure les enquêtes sur l'origine des étudiants et leur réussite, qui sont exploitées en conseil de perfectionnement, mis en place depuis avril 2019. Si l'évaluation interne est satisfaisante, l'amélioration de la formation semble plus limitée et ne concerne que la réorganisation de quelques enseignements ; les modifications acceptées par l'UTLN étant très limitées.

Conclusion

Points forts

- Un Master CSMat s'inscrivant dans la thématique de l'UTLN
- Une pédagogie novatrice, adaptée à la spécificité de la formation, et tenant compte des enjeux actuels
- Une équipe pédagogique dynamique et très investie qui pallie (en partie) les manques de moyens et d'aides de l'établissement
- Une intervention adéquate des acteurs socioprofessionnels dans des modules de la formation, des visites d'entreprises ou de stages
- Une forte attractivité compte tenu de la spécificité de la formation

Points faibles

- Un arrêt unilatéral du partenariat avec la Vietnam National University depuis juillet 2020
- Une politique de l'établissement en matière d'aide à la mobilité internationale des étudiants de la formation qui semble bien insuffisante, faisant peser un poids supplémentaire sur l'équipe pédagogique déjà très fortement investie
- Une formation tout au long de la vie (alternance, validation des acquis de l'expérience (VAE), validation des acquis professionnels et personnels (VAPP)) limitée et les moyens de l'UTLN semblant insuffisants.

Recommandations

- Développer un partenariat fort et pérenne avec une ou plusieurs université(s) étrangère(s).
- Améliorer l'aide et les dispositifs de l'établissement concernant la mobilité internationale des étudiants de la formation.
- Développer la formation tout au long de la vie et le pilotage via des moyens humains et des dispositifs de l'établissement.

MASTER INFORMATIQUE

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

Le master *Informatique* est un master proposé sur le site de La Garde (Toulon) au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) de Sciences et techniques.

Il est annoncé un recrutement majoritairement local issu de la troisième année de licence (L3) *Informatique*. La capacité d'accueil en première année de master (M1) annoncée est de 20 étudiants, mais les effectifs restent fragiles avec environ seulement la moitié des places pourvues sur les trois années d'observation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de l'établissement même si elle n'est pas sur des axes prioritaires. Elle s'articule avec le premier cycle et les partenaires locaux. Un meilleur soutien financier serait souhaité par l'équipe pédagogique.

L'ouverture à l'international se résume à la possibilité offerte aux étudiants d'effectuer des stages à l'étranger. Il n'est pas proposé d'actions pour déployer des mobilités sortantes. Il est observé aussi que très peu de mobilités entrantes (un seul étudiant sur les trois années d'observation). L'équipe pédagogique explique que le format de la formation ne serait pas adapté à ce type de mobilité.

L'adossement à la recherche est avéré. En effet, il y a une implication de 12 permanents issus du laboratoire IMath (Institut Mathématiques de Toulon EA2134) et du laboratoire LIS (Laboratoire Informatique & Systèmes UMR 7020) où des stages sont régulièrement proposés aux étudiants.

Le lien avec le tissu socioéconomique est effectif, mais la formation n'est ouverte ni à l'apprentissage ni aux stagiaires de la formation continue. Nombre d'étudiants se font embaucher dans l'entreprise où ils ont effectué leur stage de fin d'études. L'intervention de 12 professionnels dans la formation est perçue comme très enrichissante pour les étudiants pour les aspects de la formation relatifs à la découverte du monde du travail, la perception des débouchés, l'illustration de cas concrets, etc.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'approche programme est mise en place. L'équipe pédagogique considère que la valorisation des compétences acquises hors des cursus ne s'inscrit pas dans une stratégie de l'établissement qui limite cette orientation au premier cycle.

Les moyens spécifiques pour la formation en locaux et matériels permettent une pédagogie adaptée sans que celle-ci soit réellement diversifiée selon les publics. L'équipe pédagogique se présente comme particulièrement dynamique dans le domaine des pratiques pédagogiques innovantes, notamment en raison du soutien de collègues ayant bénéficié d'un congé pour projet pédagogique (CPP). Cette implication se manifesterait par la mise en place des modules *code runner* et *mathjax* pour Moodle ainsi que l'adoption de l'outil AMC (*Auto Multiple Choice*) permettant la création de questionnaires à choix multiples (QCM) papier corrigés automatiquement. Il y a sans doute lieu de multiplier les appels à projets dans le domaine de la pédagogie.

La formation n'a pas de dynamique forte sur l'ouverture à l'international. Les étudiants inscrits dans la formation ont une ouverture à l'international par le bicaïs de 20 heures d'enseignement d'anglais au premier semestre et un cours enseigné en langue anglaise au second semestre. Il est rappelé que les étudiants doivent prendre connaissance de documentations et d'articles rédigés en anglais.

La formation n'est proposée ni à l'apprentissage ni à la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Des dispositifs d'information sont déployés pour renforcer l'attractivité de la formation. Le nombre d'admis (21 en 2020) face au nombre de candidatures (180 en 2020) puis le taux de conversion en inscription (10 inscrits) montrent qu'une marge de progression existe. La mise en place de la plateforme nationale de candidatures en M1 pourrait être une occasion de donner une meilleure visibilité et il faudra assurer une veille sur l'évolution entre les candidatures classées et celles qui se transforment en inscriptions.

Les taux de réussite sont bien suivis au niveau de l'établissement, mais mal compris par l'équipe pédagogique. L'établissement ne semble pas avoir explicité la signification de certaines données auprès de toutes les équipes pédagogiques. En effet, celle du master *Informatique* signale, par exemple, sur le renseignement du nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS (trois sur dix inscrits par exemple en M1 de 2020) que la donnée est "étrange et non exploitable".

L'établissement assure bien un suivi de l'insertion professionnelle des diplômés, mais pas de la poursuite d'études, qui est extrêmement faible. 93,8 % des diplômés ont une insertion professionnelle après 30 mois pour l'ensemble des répondants d'après l'enquête concernant la promotion de 2018. L'équipe pédagogique estime avoir une marge de progression sur l'analyse de ces résultats. Elle signale s'appuyer principalement sur les recours directs d'anciens étudiants ou d'employeurs ayant recruté des étudiants. Ces données qualitatives restent pertinentes au regard des petits effectifs de diplômés chaque année (moins d'une dizaine).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'équipe pédagogique considère que le soutien à la formation par l'établissement est insuffisant. Il est signalé que 12 enseignants permanents participent à ce master regroupant une vingtaine d'étudiants répartis entre la première année et la seconde année, mais que l'investissement demandé au niveau licence ne permet pas d'assurer un encadrement suffisant de l'ensemble de la filière.

La participation active des étudiants et des représentants du monde socioéconomique n'est pas assez régulière pour permettre au conseil de perfectionnement de remplir son rôle et l'ensemble de ses missions. Le compte rendu de la réunion du 16 mars 2022 du conseil est fourni et une enquête d'évaluation de la formation par les étudiants est réalisée.

Conclusion

Points forts

- Des moyens en locaux alloués spécifiquement à la formation
- Un nombre de personnels titulaires impliqués dans la formation, bien que perçu comme insuffisant, particulièrement important au vu des effectifs complets sur les deux années (un enseignant pour deux étudiants)

Points faibles

- Des effectifs peu nombreux
- Une perception de l'équipe pédagogique sur son manque de moyens qui interroge

Recommandations

- Mettre en place un dialogue entre la direction de la composante et l'équipe pédagogique et/ou de l'établissement afin de réfléchir à des actions renforçant l'attractivité de la formation et pour avoir une vision plus objective des moyens accordés à la formation.
- S'appuyer sur le conseil de perfectionnement de la formation pour l'animation de ce dialogue et la constitution des données nécessaires à sa conduite.

MASTER INGÉNIERIE DES SYSTÈMES COMPLEXES

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

Le master *Ingénierie des systèmes complexes* (ISC) de l'université de Toulon (UTLN), porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques (ST), sur le campus de La Garde, se décline en trois parcours : *Vision-Signal-Trajectographie-Automatique* (VISTA créé en 2018) ; *Robotique et objets connectés* (ROC créé en 2018) et *Marine and Maritime Intelligent Robotics* (MIR créé en 2021).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit partiellement dans l'axe identitaire de l'UTLN "Sciences de la mer et Sociétés méditerranéennes" essentiellement via le parcours MIR. Le Master ISC s'inscrit dans l'axe Information numérique et prévention de l'UFR-ST en permettant la poursuite d'études après la licence *Sciences pour l'ingénieur* (SI) de l'UTLN. La formation par nature pluridisciplinaire dispose de partenariats et des mutualisations fortes avec la formation d'ingénieurs Seatech de l'UTLN et avec les masters *Sciences de la mer et Développement et ingénierie des données* de l'UTLN. Il est dommage que la formation n'offre pas d'enseignements spécifiquement dédiés aux grands enjeux sociétaux (tels que le développement durable) bien que la spécialité de la formation s'y prête certainement.

Grâce au parcours MIR labélisé Erasmus Mundus, la formation est fortement tournée vers l'international puisque coordonnant un consortium de quatre universités européennes. Les étudiants de la seconde année de master (M2) MIR ont ainsi la possibilité d'avoir une double diplomation en se spécialisant en *Robotique d'intervention sous-marine* à l'université Jaume I (UJI, Espagne), en *Opérations sous-marines autonomes* à l'université norvégienne des sciences et technologies (NTNU) ou en *Robotique coopérative pour véhicules marins* à l'Instituto Superior Técnico (IST-UL, Portugal). Il faut cependant noter que les mobilités entrantes et sortantes d'étudiants ont été limitées avant la création du parcours MIR en 2021 (aucune mobilité sortante et 9/44 mobilités entrantes en 2020-21).

La formation possède un adossement très marqué à la recherche. Celui-ci se manifeste à travers des enseignements spécifiques (éléments constitutifs d'une unité d'enseignement (ECUE) "initiation à la recherche", unité d'enseignement (UE) "méthodologie documentaire"), un stage optionnel en première année de master (M1) VISTA-ROC, un stage obligatoire de quatre à six mois en M2, et la partie prenante des chercheurs et enseignants-chercheurs (EC) dans l'équipe pédagogique (25 EC et chercheurs). De plus, trois laboratoires de l'UTLN permettent un accueil des étudiants en stage ou en doctorat.

Les liens de la formation avec le monde socioéconomique sont présents, mais ils mériteraient d'être développés. L'équipe pédagogique inclut six professionnels de l'environnement industriel local qui assurent 36 heures en M2 ainsi que l'encadrement de stages. Ce contact direct avec le monde du travail est renforcé par une seule UE de préprofessionnalisation ("techniques de recherche d'emploi", deux crédits ECTS) qui mériterait d'être élargie en diminuant, par exemple, le poids du stage du M2 (30 crédits ECTS). La formation offrant des débouchés dans des domaines industriels de pointe, il est très regrettable que le master ISC soit exclusivement en formation initiale. Développer l'accès à la formation tout au long de la vie (FTLV) par l'alternance, la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP), appuyées par une politique forte de l'établissement, serait une valeur ajoutée certaine à la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a défini ses objectifs et ses contenus pédagogiques à travers une approche programme cohérente avec les compétences de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) 34026. On déplore que l'évaluation des compétences hors cursus ne soit pas mise en place (à l'aide d'un portfolio par exemple) ; de même, on note l'absence de mesures spécifiques d'aide à la réussite (par exemple, des entretiens individuels, du tutorat M1-M2, une UE de remise à niveau).

Les méthodes pédagogiques sont adaptées à la spécificité de la formation, mais les informations fournies ne permettent pas d'évaluer la part des enseignements innovants dans les contenus pédagogiques. L'équipe pédagogique ne souhaite pas utiliser, par exemple, l'enseignement à distance comme un véritable outil pédagogique.

Les compétences en langue anglaise sont fortement soutenues dans l'ensemble des parcours permettant une mobilité des étudiants à l'international grâce au service des relations internationales ou aux moyens du consortium MIR. L'ouverture à l'international est soutenue par des enseignements d'anglais conséquents (36 heures équivalent travaux dirigés (HETD) en M1 et en M2 VISTA et ROC, enseignements du parcours MIR exclusivement en anglais) ainsi que par des cours de la langue du pays d'accueil (français, espagnol, portugais) au sein des universités partenaires.

Le master ISC n'est pas ouvert à la formation professionnelle. Ce choix est assumé, mais une véritable politique visant à promouvoir et soutenir la formation tout au long de la vie (FTV) semble nécessaire pour que la formation puisse assurer sa vocation professionnalisante. Les données renseignées ne permettent pas de connaître la politique de la formation en matière de VAE et de VAPP.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La visibilité de la formation repose sur les actions qu'elle mène qui assurent une attractivité croissante pour les trois parcours. L'équipe pédagogique participe aux journées portes ouvertes (JPO), au salon STUDYRAMA, et a développé son propre site Internet dédié (parcours MIR). Néanmoins, l'attractivité pourrait être optimisée puisque l'on note une fuite légère des admis en M1 (58 admis pour 44 inscrits en M1) dont le nombre est inférieur à la capacité d'accueil.

Sans explications fournies dans les documents, on note une chute du taux de réussite pour l'année 2020-21 en comparaison des années précédentes qui pourrait s'expliquer par le manque de mesures spécifiques d'aide à la réussite. Ainsi, le pourcentage d'étudiants de M1 ayant validé tous les crédits ECTS est passé de 89,5 % en 2019-20 à 58,8 % en 2020-21.

Aucune enquête d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études n'a été réalisée depuis 2018, ce qui ne permet pas une évaluation correcte de ces items. L'équipe pédagogique souligne le manque de moyens humains permettant de réaliser un suivi correct du devenir des diplômés ou de l'insertion professionnelle par des enquêtes à effectuer 30 mois après la diplomation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens humains insuffisants pour garantir un enseignement de qualité et la mise en place d'une formation professionnelle spécifique. L'équipe pédagogique est composée de 24 enseignants-chercheurs (EC) statutaires et de 11 EC temporaires (professionnels, chercheurs du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), doctorants vacataires) qui assurent parfois la majorité des enseignements de certaines UE.

Les outils ou structures permettant le pilotage de la formation semblent inexistantes ou ne sont pas renseignés. Il est nécessaire de les mettre en place rapidement en concertation avec l'établissement. Par exemple, aucune mention n'est faite dans les documents fournis de l'existence d'un conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Une très forte ouverture à l'international
- Des contenus pédagogiques cohérents avec la spécificité de la formation
- Une intervention adéquate des acteurs socioprofessionnels dans des modules de la formation, des visites d'entreprises ou de stages

Points faibles

- Un master prévu uniquement en formation initiale
- Un taux de réussite en baisse l'an dernier en lien avec l'absence de dispositifs d'aide à la réussite
- Aucune évaluation de l'insertion professionnelle depuis 2018
- Une absence de conseil de perfectionnement

Recommandations

- Développer une réelle politique de FTLV (alternance, VAE, VAPP) via des moyens humains supplémentaires et des dispositifs de l'établissement.
- Mettre en place très rapidement un conseil de perfectionnement afin de structurer le pilotage et l'amélioration continue de la formation.
- Évaluer le devenir des diplômés et l'insertion professionnelle, en s'appuyant, notamment, sur un conseil de perfectionnement.

MASTER MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

Le master *Mathématiques et applications* est un master proposé sur le site de La Garde (Toulon) au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) de Sciences et techniques.

La progression des effectifs, en augmentation, est encourageante sur la dynamique actuelle avec un recrutement pour presque la moitié du public accueilli issu de mobilités internationales entrantes.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'intègre bien dans le paysage de l'université et au sein de sa composante. Elle a choisi d'aborder un champ des mathématiques qui lui permet de se distinguer des autres formations de master des universités environnantes. Malgré quelques difficultés de mise en œuvre concernant les emplois du temps, problème en cours de résolution, il est proposé un double diplôme au sein de l'école d'ingénieurs interne Seatech via un parcours spécifique.

Deux conventions garantissent un flux entrant d'étudiants internationaux qui créent une dynamique allant au-delà des termes de ces conventions avec l'université de Kiev et l'université des Comores. En effet, la majorité des cours sont proposés à la fois en français et en anglais, ce qui facilite l'accueil d'autres étudiants, par exemple, en mobilité Erasmus (plus d'une quinzaine de mobilités entrantes chaque année dont la moitié via les conventions).

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. En effet, l'implication des laboratoires de mathématiques (Institut des Mathématiques de Toulon EA2134) et de physique (Centre de physique théorique UMR 7332) renforce le choix stratégique des domaines abordés (physique mathématique et analyse appliquée) et garantit d'avoir un flux sortant en doctorat régulier. La finalité recherche du master est assumée par l'équipe pédagogique.

L'équipe pédagogique reconnaît un manque de lien avec d'autres acteurs socioéconomiques que les laboratoires de recherche. Elle n'est donc bien sûr pas proposée à l'apprentissage ni ouverte à la formation continue. Une réflexion pour augmenter les compétences en calcul scientifique des étudiants est en cours.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les pédagogies employées sans être innovantes sont adaptées à l'acquisition des compétences visées.

On retrouve la diversité des pratiques d'un master de mathématiques avec un séminaire de recherche proposé aux étudiants de seconde année de master (M2).

La formation n'envisage pas particulièrement de mobilités sortantes. Les étudiants inscrits dans la formation ont un cours de 18 heures d'anglais chaque semestre et la majorité des enseignements sont assurés en français et en anglais. Par contre, le fait que la moitié des étudiants soient internationaux doit créer un environnement permettant aux autres étudiants de se confronter à la diversité des cultures à défaut de bénéficier de l'immersion que permet une vraie mobilité. L'équipe pédagogique signale cependant, sans donner de chiffres, que les meilleurs étudiants peuvent bénéficier des partenariats que les équipes ont à l'international pour réaliser une mobilité.

La formation ne prévoit ni apprentissage ni formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le nombre de candidatures reste mesuré, ce qui peut s'expliquer par le parcours spécifique de la formation. Toutefois, le taux de conversion admis-inscription semble confirmer la motivation des candidats. Par exemple, en 2020, il y a seulement eu 66 candidatures faites, avec 31 candidats admis et 28 inscriptions effectives (en incluant les redoublants).

La formation suit la réussite de ses étudiants sans essayer de faire une approche statistique, mais plutôt qualitative au vu des effectifs des promotions d'une vingtaine d'étudiants. Il est notamment signalé que des cours supplémentaires sont parfois proposés hors maquette pour pallier certaines difficultés que les étudiants signaleraient.

La formation arrive à suivre la poursuite en doctorat des étudiants, mais peine à analyser l'insertion professionnelle ou les autres poursuites d'études. L'équipe pédagogique souligne l'orientation recherche forte de la formation d'où ce manque de suivi, même si l'enquête réalisée par l'établissement sur la promotion 2018 d'insertion professionnelle à 30 mois permet de constater que si 40 % des diplômés étaient en contrat doctoral, 40 % des diplômés étaient en contrat à durée indéterminée (CDI) en 2021 (taux de réponse de 87,5 %). Concernant la poursuite en doctorat, sur la dizaine de diplômés de master en 2019 et en 2020, il y a eu respectivement quatre et deux poursuites en doctorat l'année suivante, ce qui conforte l'enquête de l'établissement.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'équipe pédagogique souhaiterait pouvoir bénéficier d'un plus grand nombre d'heures maquettes pour atteindre ses objectifs. Le volume global (438 heures étudiant en première année de master (M1) et 196 heures étudiant en M2) semble défini par la composante ou l'établissement avec la majorité des heures comptabilisées en cours magistraux (CM) au vu du volume en équivalent travaux dirigés (TD) (respectivement 612 heures et 371 heures). L'ensemble des enseignements est assuré par des personnels permanents.

Le fonctionnement du conseil de perfectionnement n'est pas encore stabilisé. En effet, la dernière fois que celui-ci s'est tenu date de mars 2019. Le compte rendu souligne notamment qu'une réflexion pourrait être portée sur le parcours double diplômant de SeaTech pour avancer sur le volet professionnalisant de la formation. Il est mis en avant en guise d'explication que la crise sanitaire n'a pas permis à celui-ci de se tenir depuis cette date. Un questionnaire est mis en place par l'établissement pour avoir une évaluation par les étudiants de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une forte attractivité à l'international et un vivier interne permettent d'avoir une stabilité des effectifs
- Une bonne poursuite en doctorat avec des contrats doctoraux pour les meilleurs étudiants

Points faibles

- Des possibilités d'insertion professionnelle à l'issue de la formation insuffisamment étudiées
- Un manque de régularité du conseil de perfectionnement (absence de conseil pendant deux ans)

Recommandations

- Compléter les maquettes pour faciliter d'autres orientations que le doctorat à la suite à la diplomation sans remettre en cause la forte finalité recherche du master.
- S'appuyer sur le conseil de perfectionnement pour identifier les modifications à apporter en analysant le devenir des étudiants n'ayant pas poursuivi en doctorat.

MASTER SCIENCES DE LA MER

Établissement

Université de Toulon

Présentation de la formation

Le master *Sciences de la mer* (MER) est une formation récente (2018) issue du regroupement de trois formations de masters ou parcours de masters avec l'objectif de former des cadres dotés d'un fort bagage scientifique et technique et d'une connaissance des enjeux de développement durable, plus particulièrement dans le domaine marin. Il est de ce fait labélisé dans le cadre du Pôle Mer Méditerranée.

Ce master propose trois parcours : un parcours orienté chimie, *Chimie analytique réactionnelle et modélisation en environnement* (CHARME), un parcours orienté physique, *Physique du milieu pour l'évaluation des risques* (PHYMER) et un parcours orienté biologie marine, *Interactions biotiques et perturbations anthropiques en environnement marin* (IPA) ; qui ne sont dispensés qu'en seconde année de master (M2). La première année de master (M1) sert en partie de remise à niveau dans ces domaines ; les étudiants provenant de filières de formation diverses.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est parfaitement en adéquation avec la thématique " Sciences de la Mer et Sociétés méditerranéennes" retenue par l'université de Toulon (UTLN) puisqu'elle vise à former des cadres scientifiques spécialisés dans le développement durable maritime ; elle est également partie prenante du Pôle Mer Méditerranée dont elle est labélisée, l'intégrant ainsi parfaitement dans le tissu socioéconomique de son domaine. La formation est un débouché pour trois filières de l'université : physique, chimie et biologie marine. Elle a, en outre, construit un double diplôme avec l'école d'ingénieurs SeaTech.

La formation montre une très faible ouverture institutionnelle à l'international, que ce soit en matière de mobilités sortante ou entrante. Aucun partenariat ni dispositif n'est mis en place en ce sens et ce domaine est peu abordé dans les documents de l'autoévaluation. Des mobilités existent en fonction de la volonté des étudiants.

L'adossement à la recherche est fort. Ceci est perceptible tant dans les enseignements (projets, module), que dans les moyens humains (enseignants-chercheurs (EC)) et les laboratoires associés (au nombre de trois). La formation à la recherche (méthodologie, bibliographie) est présente. Seule la déontologie scientifique n'est pas traitée. Un nombre significatif d'étudiants (30 %) s'orientent en thèse à la suite de cette formation.

La formation à travers sa labélisation par le Pôle Mer entretient des liens avec les acteurs socioéconomiques tant publics que privés de son domaine. Ces liens lui assurent l'intervention de professionnels en son sein, des stages ou des débouchés pour les étudiants ainsi que des modules dédiés à l'insertion professionnelle. L'alternance ainsi que la formation continue ou la validation des acquis de l'expérience (VAE) ne sont toutefois pas mises en place.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a développé une pédagogie d'approche par compétences ainsi qu'une hiérarchisation des attendus par année (compétences et connaissances en M1, analyse et application en M2). La formation est labélisée par le Pôle Mer, ce qui indique l'adéquation de sa maquette et des compétences développées avec les besoins socioéconomiques. Elle ne propose toutefois pas de portfolio pour évaluer ses acquisitions/adéquations. La formation ne propose pas d'autre modalité de formation que la voie initiale et ne valorise pas les compétences acquises/développées en externe.

La formation complète le mode d'enseignement classique (cours magistraux (CM)/travaux dirigés (TD)/travaux pratiques (TP)) par des enseignements de terrain (visites, laboratoires propres ou partenaires (Ifremer)) et une pédagogie par projets notamment pour favoriser le travail en équipe. Les outils numériques de type Moodle sont utilisés en support des cours traditionnels.

La formation a mis en place des actions pouvant permettre la mobilité internationale entrante/sortante telles qu'une partie des enseignements en anglais ou des liens avec de potentiels laboratoires d'accueil, mais cela n'est pas contractualisé. De même, aucune certification de langue étrangère n'est proposée/requise par la formation.

La formation ne propose aucun dispositif pour la formation continue ou l'alternance ne s'estimant pas adaptée à ces modalités. Aucun étudiant ne relevant de ces dispositifs n'a donc été inscrit dans la formation durant la période évaluée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation a développé, en plus des outils classiques pour se faire connaître (salons, journées portes ouvertes, etc.), des outils propres tels que son site Internet ou son appartenance à un réseau de formations "marines". L'analyse des données d'admission n'est pas fournie au motif qu'elle est rendue complexe en raison du fait que le recrutement se fait sur plusieurs "sessions", car les parcours ne sont mis en place qu'en M2. L'attractivité est cependant importante puisque le ratio est de 10/1 entre candidatures et places disponibles.

La formation possède des données qui font apparaître de très bons taux de réussite, quel que soit le parcours (entre 75 et 90 % en M1 et entre 70 et 85 % en M2). Les rares échecs se produisent en M1. La formation a également constaté une faible réussite des étudiants de campus France et a donc arrêté le recrutement via cette procédure.

La formation ne fournit qu'une seule enquête d'insertion à 30 mois, celle de la première année de la période évaluée (les autres ne lui ayant pas encore été transmises), qui fait apparaître un bon taux de retour pour deux des parcours (87, 5 %) et un taux moyen pour l'autre (50 %), permettant de constater une forte insertion professionnelle (supérieure à 85 %). La formation réalise également des enquêtes officieuses (locales) à 12 mois dont les résultats ne sont pas mentionnés. Aucun retour n'est également fait concernant les poursuites en doctorat.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens humains propres satisfaisants, ainsi que des intervenants extérieurs pour les aspects professionnels. Elle a également bénéficié sur la période d'un accompagnement financier (achat de matériel ou dotation d'heures complémentaires) de ses tutelles. Une partie de l'équipe pédagogique a bénéficié d'accompagnement au cours de la période. La formation n'analyse actuellement sa soutenabilité que sous l'angle du nombre d'étudiants (global et par parcours) d'autant plus que la maquette a évolué au cours de la période. Cet aspect est à questionner au regard du nombre de parcours proposés par rapport au nombre d'étudiants en M2 : 38 étudiants en M1, et 25 en M2, qui se répartissent dans les trois parcours en 2020-21 (5 pour CHARME, 6 pour IPA et 14 pour PHYMER).

La formation s'appuie sur des réunions mensuelles de l'équipe de pilotage afin de finaliser la mise en place de la formation ouverte en 2018 et ayant connu deux années durant la pandémie de Covid-19. L'équipe pédagogique s'appuie sur les retours étudiants, diplômés et industriels pour ajuster son contenu et ses modalités pédagogiques. De ce fait, l'analyse du devenir des diplômés est réduite : seule l'enquête sur la première promotion est connue à ce jour. Elle montre de bons taux de satisfaction et une insertion professionnelle très satisfaisante. La formation ne dispose pas de conseil de perfectionnement. Le compte rendu d'une réunion de l'équipe pédagogique, présentée comme mensuelle, sans date, est fourni en guise de compte rendu d'un conseil de perfectionnement. Si plusieurs aspects de la pédagogie sont analysés, et laissent deviner une capacité d'amélioration continue dans ce secteur, aucun point n'est spécialement consacré à la professionnalisation dans la formation ou aux liens tissés/à bâtir avec le monde professionnel. L'instauration d'un conseil de perfectionnement, conçu dans le cadrage national et de l'établissement, pallierait à cette lacune, entre autres avantages.

Conclusion

Points forts

- Une thématique et un contenu de la formation en adéquation avec l'identité de l'UTLN
- Une labélisation MER
- De bons taux de réussite et d'insertion professionnelle

Points faibles

- Une faible ouverture à l'international
- Une absence d'alternance et de formation continue
- Une absence de conseil de perfectionnement
- Un nombre de parcours en M2 important par rapport au nombre d'étudiants par parcours (entre 10 et 15 pour *IPA* et *PHYMER* ; moins de 10 pour *CHARME*)

Recommandations

- Poursuivre les efforts d'ouverture à l'international notamment par la mise en place d'une certification en langue étrangère des étudiants ainsi que des partenariats internationaux.
- Valoriser la spécialisation apportée par la formation à travers de la formation continue (courte ou longue).
- Améliorer l'analyse des données d'entrée et de sortie et mettre en place un conseil de perfectionnement pour poursuivre l'effort d'amélioration continue.
- Questionner la pertinence des parcours (principalement *CHARME*) au regard des effectifs.

MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ

Établissements

Aix-Marseille Université – AMU ; Avignon Université ; Université de Toulon

Présentation de la formation

Le master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé* (STAPS APAS) forme des cadres et de futurs chercheurs dans le domaine de l'activité physique adaptée, et plus généralement des professionnels dans le secteur de la santé, du sport-santé ou éducatif et social pour des publics à besoin spécifique.

Le master est organisé en un parcours unique qui est enseigné dans les trois établissements co-accrédités (Aix-Marseille Université - AMU, Avignon Université, université de Toulon), avec des options qui peuvent être suivies sur un des sites. Pour AMU, il est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences du sport (FSS).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation répond à un besoin de formation réel, sans toutefois s'inscrire dans les priorités stratégiques spécifiques de l'établissement. Elle ne s'inscrit pas non plus pour l'instant dans les projets stratégiques d'AMU, mais il est prévu de candidater à des appels à projets dans le cadre des initiatives d'excellence comme TIGER (Transformer et innover dans la formation *Graduate via* la recherche, financée par le programme d'investissements d'avenir [PIA]). Le projet n'est cependant pas détaillé. La formation suit la licence STAPS APAS, dans laquelle elle recrute principalement ses étudiants, et il existe une possibilité de poursuite en doctorat. L'articulation des programmes ou un continuum master/doctorat ne sont cependant pas mentionnés. La formation est co-organisée avec deux autres établissements de la région (universités d'Avignon et de Toulon), sous la forme d'une équipe pédagogique commune. D'autres partenaires locaux ou régionaux ne sont pas explicitement mentionnés. Le programme de formation est construit en intégrant les différents domaines de connaissances ou de compétences nécessaires à ses objectifs, et montre une bonne pluridisciplinarité. La formation comprend une unité d'enseignement (UE) d'économie sociale et solidaire, et les responsables font attention à la parité, par exemple pour les intervenants, et à l'égalité des chances lors des entretiens de recrutement en visioconférence.

La formation est peu tournée vers l'international, à la fois en termes de mobilités entrante et sortante. Les enseignements sont dispensés en français, ce qui diminue sa capacité à recruter à l'international, et il ne semble pas que des partenariats avec des établissements à l'étranger soient noués ou envisagés. On note quelques mobilités sortantes, mais le dossier ne rapporte pas de soutien institutionnalisé, en particulier financier.

L'adossement à la recherche de la formation reste limité. La maquette de la formation comprend plusieurs formations à la recherche comme des UE spécifiques (méthodologie de la recherche ou approche scientifique, par exemple) ou des séminaires recherche, et par la recherche, notamment pendant le stage de recherche en quatrième semestre (deuxième année – M2). Les enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs et des chercheurs pour 60 % du total, environ, mais la part entre enseignants-chercheurs et chercheurs des établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) n'est pas connue. Des liens particuliers avec des équipes ou unités de recherche labélisées ne sont pas mentionnés, mais des visites de laboratoires et un tutorat de stage font partie du programme de la formation. Les notions de déontologie et d'intégrité scientifique sont abordées dans les enseignements de méthodologie de la recherche, sans plus de détails. L'implication des services de documentation de l'établissement dans la formation, par exemple pour la recherche documentaire, n'est pas mentionnée.

La formation a des liens importants avec le monde socioéconomique, mais est actuellement centrée sur la formation initiale. Des professionnels interviennent dans les enseignements (pour environ 40 % du volume), et des UE spécifiques abordent les politiques sport-santé à différents niveaux (collectivités territoriales, politique régionale et rôle de l'ARS, par exemple). La formation n'est pas ouverte en alternance, et les inscriptions dans

le cadre de la formation continue sont exceptionnelles. L'existence dans le programme de formation d'un séminaire abordant la création d'entreprise est à souligner.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La maquette de la formation correspond aux objectifs affichés et aux contenus attendus du diplôme en termes de compétences, qui sont alignés sur le référentiel du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La formation n'est toutefois pas organisée par blocs de compétences, et la différence entre l'évaluation des connaissances et des compétences n'est pas claire. Le dossier ne fait pas non plus mention de portefeuille des compétences mis en place de manière formalisée pour tous. Des compétences informelles peuvent être valorisées, par exemple lors de la soutenance de stage, mais aucune stratégie de valorisation ou de prise en compte des compétences acquises, notamment en dehors du cursus, n'est mise en avant.

Les enseignements reposent sur des approches pédagogiques classiques (cours magistraux, travaux dirigés), en présentiel. Pour l'instant, aucune réflexion sur l'utilisation d'approches pédagogiques innovantes, ou plus diversifiées, ne semble avoir été menée à son terme. L'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) est dans l'ensemble réservé à l'UE centrée sur ce sujet, et quelques enseignements sont assurés en visioconférence. L'usage de plateformes de type Moodle n'apparaît pas non plus. Cela peut être partiellement expliqué par la répartition de la formation sur trois établissements, avec des environnements numériques de travail différents.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont partiellement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La maquette comprend une UE de formation en langues étrangère (anglais), et l'anglais est utilisé pour le séminaire de recherche en M2 ; les autres enseignements sont en français et nécessitent un niveau C1 pour les suivre, ce qui limite l'accueil d'étudiants internationaux. Les étudiants ont aussi accès aux plateformes d'apprentissage des langues des établissements partenaires, mais on ne note aucun dispositif particulier incitant à une certification (type *Test of English for International Communication* - TOEIC, par exemple). Il n'existe pas non plus de dispositif d'aide à la mobilité internationale pour les étudiants, mais cela est projeté.

La formation est accessible en formation continue, mais cela reste exceptionnel en pratique. Elle n'est pas adaptée à l'alternance. Il existe un dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) en place à AMU, qui a déjà été utilisé pour une VAE totale. Les responsables de la formation n'ont pas mis en place d'enseignements spécifiques pour le public en formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est très attractive, avec un nombre de candidatures qui a plus que doublé en trois ans (de 182 à 432), alors que les capacités d'accueil sont inférieures à 60 places. La sélection est effective puisque l'équipe pédagogique n'a retenu que 56 candidatures qui se convertissent au final en 39 inscriptions en première année (M1) en 2020-2021. Les capacités d'accueil ne sont donc pas remplies. On pourra regretter une absence d'analyse de l'évolution des candidatures et de leur provenance, qui permettrait notamment de vérifier l'adéquation entre le nombre d'étudiants formés en licence et les débouchés qui s'offrent à eux en master, et plus encore de comprendre la stratégie de sélection à l'œuvre. La formation est visible sur le web, et participe à diverses manifestations comme des journées portes ouvertes, salon des masters, etc.

Les responsables de la formation ne semblent pas non plus suivre et analyser les résultats des étudiants, en particulier en fonction de leurs parcours antérieurs, ce qui permettrait pourtant, en retour, d'optimiser le recrutement. Des dispositifs d'accompagnement particuliers existent pour les étudiants en activité, sportifs de haut niveau ou en situation de handicap, mais apparemment pas en fonction de leurs difficultés dans la formation. Les taux de réussite sont proches de 100 % en M2. En M1, il est indiqué qu'il n'y a pas de redoublement, mais les nombres d'étudiants ayant validé tous leurs crédits ECTS ne correspondent pas au nombre d'inscrits.

Le taux d'insertion professionnelle à 30 mois du diplôme est de 75 %, tous les emplois étant stables et au niveau cadre ou professions intermédiaires, correspondant au niveau master. Ces résultats sont toutefois à nuancer par le petit nombre d'étudiants enquêtés et un taux de réponse juste supérieur à 33 % dans les enquêtes conduites par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE). Les poursuites en doctorat apparaissent limitées.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le rapport nombre enseignants-nombre d'heures étudiant est rapporté comme conforme aux préconisations de l'établissement en terme d'équilibre et de soutenabilité. Le nombre d'intervenants dans le master est important, à la fois en termes d'enseignants-chercheurs impliqués et d'intervenants contractuels. Il n'y a pas eu de mobilité d'enseignants à l'étranger ni d'accueil d'enseignants invités sur la période analysée. Il n'apparaît pas que les enseignants ont suivi les formations mises en place par l'établissement, mais une telle possibilité existe, dans au moins un des établissements partenaires de la formation. La stratégie de pilotage et les indicateurs utilisés en termes de coûts, par exemple, et le positionnement de l'établissement ne sont pas clairement explicités.

La démarche d'amélioration continue est en place, mais appelle encore quelques ajustements. L'évaluation de l'ensemble de la formation est assurée de façon centrale par l'établissement, avec un taux de réponse élevé, et les responsables de la formation organisent aussi l'évaluation de deux UE par semestre (sans que l'on sache comment ces enseignements sont choisis, par exemple). Le conseil de perfectionnement est en place, et se réunit annuellement. Sa composition affichée comprend des étudiants, des enseignants, des membres du personnel administratif et des professionnels, mais le compte rendu fourni ne fait apparaître que des enseignants et des étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une formation attractive ;
- Une coordination effective et efficace au niveau régional (formation commune à trois universités de la région) ;
- Une formation qui répond à des besoins professionnels en développement.

Points faibles

- Des effectifs limités au regard du nombre de candidatures et d'une capacité d'accueil non remplie ;
- Une approche par compétences insuffisamment formalisée ;
- Une ouverture internationale insuffisante ;
- Une mobilisation des technologies de l'information et de la communication trop peu développée ;
- Une absence de suivi et d'analyse des flux d'étudiants et des facteurs de leur réussite /difficultés ;
- Une évaluation incomplète des enseignements.

Recommandations

- Poursuivre la transformation pédagogique afin de formaliser l'approche par compétences et mettre en place les outils permettant le suivi de leur acquisition (e-portefeuille de compétences, par exemple).
- Engager une réflexion sur la diversification des approches et méthodes pédagogiques et renforcer l'aide à l'obtention d'une certification en langue étrangère (par exemple en accordant des crédits d'enseignement).
- Renforcer la démarche d'amélioration continue par le développement de l'évaluation des enseignements et la mise en place d'outils de pilotage.
- Envisager de proposer un parcours accessible en alternance, si cela peut correspondre à des attentes du secteur professionnel et faciliter l'insertion professionnelle des étudiants.

MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) : ENTRAÎNEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE

Établissements

Université de Toulon

Aix-Marseille Université

Présentation de la formation

Le master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) Entraînement et optimisation de la performance sportive (EOPS)* est co-accrédité avec Aix-Marseille Université (AMU) depuis 2018. L'université de Toulon est le porteur principal de ce master. Le nombre d'étudiants est limité à 15 par année et par établissement. Les compétences transversales sont assurées par chaque établissement alors que les enseignements spécifiques sont mutualisés sur le site de l'université de Toulon.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master EOPS n'est pas en totale adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement, mais il a de nombreuses relations avec d'autres formations de l'établissement. La formation du master EOPS est en cohérence avec la licence *Entraînement sportif* de l'université de Toulon. D'autre part, des cours sont mutualisés avec un autre master STAPS co-accrédité (université de Toulon, AMU et université d'Avignon). L'interdisciplinarité est présente essentiellement sur les cours méthodologiques, mais la pluridisciplinarité est active sur l'ensemble des autres cours.

La formation est très peu ouverte à l'international. Seuls quatre étudiants (trois mobilités sortantes et une entrante) ont bénéficié du dispositif international. De plus, les trois mobilités sortantes recensées sont essentiellement des stages de fin d'études à l'étranger, ce qui réduit d'autant le nombre réel de mobilités sortantes. Pourtant, à un niveau master, les étudiants doivent pouvoir dialoguer et converser avec un public international. Il est regrettable qu'aucune politique concrète et formelle d'ouverture à l'international ne soit exprimée par l'équipe pédagogique.

Le master EOPS est fortement adossé à la recherche. 70 % des intervenants sont des enseignants-chercheurs qui sont issus des laboratoires attenants à la formation du master. L'ensemble des cours nécessite l'utilisation de références bibliographiques scientifiques. D'autre part, chaque année, certains étudiants font leur stage directement en laboratoire et certains poursuivent en doctorat.

La formation entretient des relations conséquentes avec le monde socioéconomique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. Le master EOPS fait appel à des acteurs du monde socioéconomique (huit au total). Ce master est bien implanté dans le monde socioéconomique. Un stage professionnel est significatif au sein de la formation puisque 20 semaines de stage lui sont consacrées (quatre semaines en première année de master (M1) et 16 semaines en seconde année de master (M2)). À cela s'ajoute un stage tutoré. Enfin à l'exception de deux unités d'enseignement (UE) dédiées aux compétences transversales chaque semestre, toutes les autres UE sont dévolues aux compétences professionnelles. Cependant, les données statistiques ne renseignent aucune formation par alternance ni même de formation continue, ce qui est paradoxal pour un master professionnalisant.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation présente un programme cohérent dans ses objectifs, mais sans précision sur les méthodes pédagogiques et d'évaluation mises en œuvre et sans mise en adéquation avec les blocs de compétences. L'approche par compétence n'est pas développée pour ce master à l'exception de quelques enseignements (mais aucune donnée sur la nature ni sur le nombre de ces enseignements n'est renseignée). Toutefois, une expérience professionnelle de terrain au sein du milieu sportif est requise pour intégrer le master EOPS. On peut regretter que ce master ait choisi d'attendre de passer aux blocs de compétences seulement à la suite des trois années des licences STAPS. Le master étant un diplôme différent de la licence, l'équipe pédagogique peut tout à fait mettre en œuvre rapidement la formation par blocs de compétences sans lier cela à la feuille de route de la licence. Peu d'informations fournies par l'équipe pédagogique permettent de renseigner les méthodes pédagogiques employées pour les appliquer aux compétences visées.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques, mais utilise des environnements pédagogiques variés.

Les méthodes pédagogiques sont traditionnelles pour l'ensemble des cours théoriques. Cependant, les cours méthodologiques et numériques nécessitent des méthodes pédagogiques diversifiées dans des environnements variés (laboratoire, technosport, etc.). Du fait de la co-accréditation sur deux sites différents, des cours en distanciel sont maintenus depuis la crise sanitaire. On peut, malgré tout, regretter que d'autres dispositifs innovants ne soient pas développés dans cette formation, comme, par exemple, des jeux de rôles, des mises en situation, etc.

La formation n'a pas de dispositif d'ouverture à l'international et l'enseignement en anglais est peu développé.

Entre 18 heures et 12 heures de cours sont dédiées au développement de l'anglais appliqué. Ceci est peu au regard de l'importance de l'anglais dans le monde professionnel auquel prépare le master *EOPS*. Les cours scientifiques en anglais sont très peu présents. Bien que des échanges linguistiques soient mis en place, ils ne sont pas basés sur des dispositifs pérennes et formels, ni même sur une volonté d'ouverture internationale.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas du tout adaptés aux publics de la formation continue et en alternance et les données fournies sont incomplètes.

Si la formation est théoriquement ouverte à la formation continue, aucun dispositif particulier n'est mis en place pour favoriser leur accueil au sein du master ou dans des formations complémentaires (Diplômes universitaires (DU), blocs de compétences, validation des acquis de l'expérience (VAE)). D'autre part, les données quantitatives sont incomplètes. Aucune validation des acquis professionnels (VAP) ni de VAE, de formation continue ou d'alternance ne sont renseignées. Il est regrettable qu'il n'y ait pas de contrat d'alternance pour les étudiants du master *EOPS* dans la mesure où ceux-ci sont parfaitement en adéquation avec les besoins des centres de formation et des clubs de haut niveau.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe fortement et suit de très près son attractivité auprès de ses différents publics. Comme pour la majorité des masters *STAPS*, la formation est très attractive (446 candidats pour une capacité d'accueil de 30 places pour les deux établissements). De plus, son attractivité est en constante augmentation tous les ans. Les candidats viennent de la licence *Entraînement sportif* de l'université de Toulon et d'autres licences *STAPS* de France. La formation parvient à accueillir l'ensemble des candidats admis qui valident leur candidature. Cependant, aucun dispositif d'information particulier n'est recensé. Une mesure de l'attractivité de la formation est établie lors de la commission d'admission sélective en première année, mais l'outil et la variable de mesure ne sont pas renseignés.

La formation suit très précisément la réussite de ses étudiants. L'équipe pédagogique analyse très finement les taux de réussite de la M1 et de la M2, en allant jusqu'à les différencier par site (AMU et université de Toulon). Ces taux sont stables sur les dernières années (23 étudiants ont réussi sur l'université de Toulon en 2018-2019, 26 en 2019-2020 et 22 en 2020-2021). Du fait du faible nombre d'étudiants en master *EOPS*, l'équipe pédagogique est en mesure de suivre la réussite de ces étudiants de façon individuelle bien qu'aucun dispositif d'accompagnement spécifique précis n'ait été mis en œuvre.

La formation analyse la poursuite d'études de ses diplômés et leur insertion professionnelle de manière approximative. Les données sur l'insertion professionnelle sont partielles puisque la formation est très récente (ouverture du master en 2018). Pourtant, une enquête par courriel a été réalisée et le suivi des étudiants est possible du fait du petit nombre d'étudiants à contacter (par exemple, 16 étudiants sont en emploi 18 mois après l'obtention de leur diplôme). La plupart des étudiants désirant poursuivre en doctorat, ils sont facilement traçables dans la mesure où ces derniers sont dans le laboratoire dont sont issus les enseignants du master *EOPS* à Toulon.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Près de 70 % de la formation est assurée par des titulaires. Plusieurs professionnels interviennent non pour pallier le manque de titulaires, mais pour des raisons de professionnalisation. Il est regrettable que l'équipe pédagogique n'ait pas suivi de formation continue ni de mobilité internationale sortante, ce qui pourrait renforcer la veille scientifique appliquée à l'optimisation de la performance à l'ensemble de celle-ci.

La formation définit un processus d'évaluation interne très solide permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'équipe pédagogique du master est un relais efficace de l'évaluation des enseignements par les étudiants, comme le prouve le taux de réponse aux questionnaires en constante augmentation au fur et à mesure des années. Les résultats de ces évaluations, comme les autres indicateurs utiles (effectifs, taux de réussite, etc.), sont finement analysés par le conseil de perfectionnement qui se réunit annuellement et dont la composition est équilibrée sur les quatre collèges : les enseignants, les étudiants, les personnels administratifs et les professionnels. Le compte rendu du dernier conseil montre, par exemple, que des évolutions substantielles ont eu lieu, en particulier en matière de suivi des étudiants, révélant ainsi la bonne inscription de la formation dans une démarche d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Une grande attractivité du master
- Une implantation conséquente dans le monde socioéconomique
- Un taux de réussite important
- Un adossement à la recherche important

Points faibles

- Une faible ouverture à l'international
- La formation continue et l'alternance pas assez développées
- Une absence d'outils précis de suivi de l'insertion

Recommandations

- Diversifier les publics d'étudiants (international, formation continue, contrat d'apprentissage) afin d'offrir de plus grandes opportunités d'action dans le monde socioéconomique.
- Développer des dispositifs pédagogiques permettant de passer d'une formation traditionnelle à une formation plus innovante, incluant des pédagogies interactives tout en développant des outils de suivi de l'insertion.

Observations de l'établissement

La Garde, le 10 février 2023

Monsieur Thierry COULHON
Président
HCERES

Le Président

Affaire suivie par : Cabinet de la Présidence
T. 04 94 14 24 65 - Email : cabinet-presidence@univ-tln.fr
Réf. : 2023-015

Objet : Observations générales relatives au rapport d'évaluation du bilan du 2^e cycle.

Monsieur le Président, cher Collègue,

Nous avons pris connaissance du rapport d'évaluation du bilan du 2^e cycle de l'Université de Toulon. Nous tenons à remercier le comité d'évaluation et son Président pour la qualité de l'évaluation menée et les remarques constructives formulées.

Ce rapport parachève un travail d'autoévaluation qui a beaucoup apporté à notre établissement. Ce rapport comporte des recommandations qui nous aideront à finaliser le projet de l'offre de formation. Néanmoins, certains points méritent d'être commentés.

Observations générales 2^e cycle :

« L'université de Toulon affiche une double ambition dont la mise en œuvre simultanée n'est pas toujours aisée : un ancrage territorial présenté comme central, mais aussi le renforcement de l'axe stratégique « Sciences de la mer et Sociétés méditerranéennes », mais le comité relève que « Étonnamment, l'approche des sciences de la mer est limitée aux sciences fondamentales et ne transparaît pas à travers les humanités ou les sciences sociales alors que le pôle « Sociétés méditerranéennes » de l'axe stratégique de l'établissement est clairement adapté pour une mise en œuvre en Arts, lettres et langues (ALL) ou en Sciences humaines et sociales (SHS). »

L'UTLN affirme son identité et ambitionne de construire un projet d'établissement qui réponde aux attentes de son écosystème. L'UTLN souhaite assumer une politique de différenciation et structurer l'articulation entre son axe identitaire « Sciences de la mer et Sociétés méditerranéennes » et une logique pluridisciplinaire sur les plans pédagogique et scientifique.

Cette politique implique en permanence la recherche d'un équilibre entre, d'une part, l'animation d'une réelle pluridisciplinarité au sein de l'établissement et, d'autre part, le renforcement de son axe identitaire. Dans ce sens et en appui de la Cellule projets, l'UTLN souhaite encore renforcer, pour la nouvelle offre de formation, l'axe stratégique « Sciences de la mer et Sociétés méditerranéennes ». En effet, l'UFR Lettres, Langues & Sciences Humaines en collaboration avec le Pôle MEDD (Mer Méditerranée, Environnement et Développement Durable) a le projet de lancer un nouveau Master Mundus Maritime Affairs & Sustainable Tourism (MAST) avec 3 autres partenaires principaux : Université de Gênes (UNIGE) en Italie, Universidad del Atlántico Medio (UNIDAM) en Espagne et Université de Split (UNIST) en Croatie.

L'UFR des Sciences économiques et de gestion propose un parcours Economie de la Mer et Aménagement du Littoral qui s'inscrit pleinement dans l'axe stratégique de l'Université de Toulon. L'UFR Lettres propose également un parcours Master Civilisations, cultures et sociétés parcours Études politiques internationales : monde euro-méditerranéen.

Observations par formation :**Master Civilisations, cultures et sociétés**

Observation UTLN : aucune observation émise.

Master Langues et sociétés**Observation HCERES (1. La politique et la caractérisation de la formation, page 2)**

Parcours « Traitement de l'information, linguistique traduction » (TILT)

Il n'est pas encore ouvert au dispositif d'alternance. Il accueille occasionnellement des étudiants en formation continue mais ne leur propose pas d'aménagement spécifique.

Observation UTLN : Pour le parcours « Traitement de l'information, linguistique traduction » (TILT), l'équipe réfléchit actuellement à une éventuelle ouverture en alternance, au moins au niveau du M2. Un rendez-vous a été sollicité auprès de la Direction à la Formation Professionnelle et de l'Alternance, DFPA de l'université. L'enjeu est de réunir suffisamment de professionnels de la traduction qui acceptent un partenariat sur le long terme, sachant que le statut des traducteurs professionnels relève souvent de l'auto-entrepreneuriat, peu adapté à l'alternance.

Master Lettres et humanités**Observation HCERES (1. La politique et la caractérisation de la formation, page 1)**

La formation s'insère dans un processus d'ouverture à l'international.

[...] Les mobilités sortantes sont en revanche inexistantes mais les étudiants ont la possibilité de réaliser leur stage à l'étranger.

Observation UTLN : les mobilités sortantes, qui sont effectivement offertes, ne correspondent pas aux vœux des étudiants qui s'inscrivent dans ce Master pour bénéficier d'une formation ciblée précise intégrée de façon cohérente dans leur parcours et leurs objectifs.

À cette raison structurelle s'ajoute une raison fonctionnelle qui tient au coût de la mobilité, difficile à supporter notamment pour les étudiants français.

Observation HCERES (2. L'organisation pédagogique de la formation, page 2)

Si ses maquettes ne sont pas encore organisées selon les approches programme et par compétences, l'équipe pédagogique a entrepris une réflexion en la matière à partir de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation.

Observation UTLN : la réflexion engagée par l'équipe pédagogique se poursuit efficacement en vue de la prochaine accréditation, notamment pour mettre au point un référentiel de compétences et pour aller vers davantage de mises en situation d'apprentissage (communiquer scientifiquement – par exemple écrire un article scientifique, préparer un poster – ; concevoir un projet – par exemple en lien avec une association structurelle ou une structure territoriale).

Observation HCERES (2. L'organisation pédagogique de la formation, page 2)

Les méthodes pédagogiques sont relativement diversifiées.

[...] Rien n'est dit en revanche sur l'utilisation du numérique au sein de ceux-ci et les initiatives d'innovation pédagogique qui sont des aspects qui restent sans doute à creuser.

Observation UTLN : du point de vue des initiatives d'innovation pédagogique, elles ont été notamment mises en œuvre, y compris en utilisant les outils du numérique, dans le cadre des projets tuteurés où les étudiants ont été amenés à produire une restitution créative (docu-fiction, podcast, bd, exposition, contenu numérique, carte sensible, parcours de visite, jeu immersif, etc.). Pour plus de concret, dans le cadre de certaines pratiques en ville ou sur des sentiers, les étudiants ont été encadrés par des enseignants de la formation Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI) et sensibilisés aux possibilités offertes par ces dispositifs.

Observation HCERES (4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation, page 2)

La formation ne dispose pas de tous les moyens nécessaires pour atteindre l'ensemble de ses objectifs. Si le taux d'encadrement de la formation apparaît comme bon, voire très bon, des difficultés sont relevées quant aux conditions matérielles d'organisation des enseignements (problèmes d'emploi du temps, de mutualisations, etc.). La plus importante se rencontre dans la dispense des cours de rédaction en langues étrangères et notamment de l'anglais, où les mutualisations inter-masters apparaissent comme un frein pour atteindre les objectifs de l'UE. Une réflexion doit être engagée sur ce point et des solutions apportées car cet état de fait freine l'ouverture à l'international de la formation.

Observation UTLN : Les langues proposées (outre le français, l'anglais, l'espagnol et l'italien) participent du continuum pensé avec nos Licences (Licences Lettres, LLCER, LEA), l'éventail étant ouvert au maximum pour permettre à chaque étudiant de choisir, en fonction de ses projets et du niveau atteint en fin de L3, les enseignements qui lui semblent les plus pertinents, à la fois au niveau des cours de méthodologie critique et des cours de langue vivante. En ce qui concerne la part des langues vivantes dans la maquette, un plafond haut (24h/semestre aux S1, S2, S3) a été retenu par l'équipe. En outre, une plus large ouverture à l'international est également offerte grâce à la possibilité de suivre une seconde langue (allemand, arabe, chinois, portugais/brésilien, russe...) dans des cours mutualisés avec les étudiants de Licence.

C'est à dessein que la majorité des cours est dispensée en français, l'équipe étant très attachée à maintenir la place de la francophonie dans la culture internationale.

Le manque de moyens nécessaires pour réaliser l'ensemble des objectifs de la formation est particulièrement criant au niveau de l'enseignement des langues, singulièrement de l'anglais, où les mutualisations entre les différents Masters de la composante mises en place afin de surmonter certaines contraintes budgétaires ont conduit à dispenser un même cours à des étudiants de niveaux très hétérogènes, qui ne peuvent en tirer profit. L'équipe souhaite donc avoir les moyens de démutualiser ces enseignements pour leur rendre l'efficacité pédagogique indispensable.

Observation HCERES (2. L'organisation pédagogique de la formation, page 2)

Le master n'accueille pas de publics issus de l'alternance. Quelques étudiants en formation continue font partie des cohortes (un en 2018-2019, un en 2020-2021) mais ne bénéficient pas d'aménagements spécifiques. Une réflexion a été engagée sur ces sujets. Un manque de moyen de la composante pour ce faire est également mentionné.

Observation UTLN : La formation n'est actuellement pas ouverte à l'alternance. L'équipe n'y est pas opposée sur le principe, toutefois un accueil dans de bonnes conditions supposerait que puissent être dégagés les moyens nécessaires.

Observation HCERES (3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation, page 2)

La formation se prévaut d'un taux de réussite très satisfaisant résultant d'un accompagnement permanent des étudiants. Celui-ci n'est cependant pas fourni et la maquette ne fait aucune place formelle à l'accompagnement des étudiants et l'aide à la réussite si ce n'est peut-être par le biais des projets tuteurés sans que soit mentionnée la nature exacte de l'accompagnement en question.

Pour la promotion 2019, le taux d'insertion professionnelle de la formation à 30 mois des répondants à l'enquête est de 83,3 %. Il s'agit d'un chiffre satisfaisant mais en l'absence de données détaillées quant à la nature des postes occupés, il est difficile d'en tirer des conclusions quant à l'adéquation de la formation avec ce chiffre. Un nombre important des étudiants choisissent également une poursuite d'études à l'issue de la formation (à niveau équivalent ou plus rarement en doctorat (un étudiant)).

Observation UTLN : L'accompagnement des étudiants est permanent du S1 au S4. Il se fait plus particulièrement au sein des enseignements en méthodologie critique et pratique, en méthodologie d'élaboration et de suivi de projet, dans les projets tuteurés, la préparation à la soutenance, dans le portefeuille de compétences techniques et de recherche d'emploi. Le S4 est entièrement banalisé, ce qui permet un suivi et un accompagnement des étudiants aussi bien dans leur stage que dans leur mémoire de recherche.

Le taux de réussite des étudiants est en adéquation avec la nature des postes occupés au sortir de la formation par ceux qui sont sortis vers l'emploi. Ils ont été recrutés par des collectivités territoriales (guides-conférenciers, services culturels et communication...), des bibliothèques / médiathèques, des

librairies, des maisons d'édition, des associations socio-culturelles. D'autres ont valorisé leurs compétences en s'installant comme entrepreneurs ou auto-entrepreneurs dans les métiers du tourisme culturel (itinéraires de découverte terrestres et maritimes...). D'autres encore ont réussi les concours de recrutement de l'enseignement primaire ou secondaire.

La faible poursuite d'étude en doctorat est fonction de la précarité dans laquelle se trouvent nombre d'étudiants, qui sont amenés par l'inquiétude des lendemains à se tourner d'abord vers la recherche d'emploi. L'expérience toute récente qui a vu deux étudiantes du Master Lettres et Humanités (1 promotion 2019, 1 promotion 2020), désormais munies d'un emploi stable, revenir s'inscrire en doctorat (septembre 2022), un autre (promotion 2023), professeur, s'appêtant à s'inscrire en septembre 2023, montre que la pression des conditions concrètes de vie impose une stratégie pensée à moyen terme, les parcours de recherche n'étant plus aussi linéaires qu'auparavant, quelle que soit l'appétence des étudiants pour la recherche.

Observations par formation :

Master Droit des affaires

Observation HCERES (Présentation de la formation, page 1)

Observation UTLN : Quant à la présentation de la formation, s'il est vrai que deux des trois parcours du Master présentent une maquette commune en Master 1, ils ne sont pas pour autant communs. En effet, le jeu des options manifeste la spécificité de chaque parcours. Ce choix d'une maquette commune est, en outre, dicté par un souci d'économies budgétaires dans un contexte de pénurie d'enseignants, qui conduit à devoir mutualiser des enseignements, tout en garantissant aux étudiants une formation de qualité avec un nombre significatif d'heures de cours. Enfin, cela permet à certains étudiants de changer de parcours en fin de M1, une fois le stage et les cours terminés et leur discernement renforcé.

La formation est localisée à Toulon uniquement. La question s'est posée de la doubler en la dispensant également à Draguignan, puisque le nombre d'étudiants désireux d'intégrer le Master y est important. Les contraintes propres aux autres formations de la Faculté et le manque d'enseignants n'ont pas permis de concrétiser cette hypothèse. Les étudiants dracénois viennent donc à Toulon en M1 et M2.

Observation HCERES (Points faibles, page 2)

Une durée de stage réduite à deux mois en M2, ce qui est court pour les étudiants souhaitant une insertion professionnelle rapide

Observation UTLN : Quant à la politique et à la caractérisation des enseignements, nous savons gré aux membres du HCERES de reconnaître nos points forts et de partager notre analyse quant à la faible durée de stage. Nous observons que cette durée de deux mois, initialement choisie pour des questions de calendrier des soutenances et de préoccupations des professionnels non désireux de rétribuer les stagiaires, tend à devenir un plancher dans un contexte où un nombre croissant d'étudiants trouve des stages de 3 à 5 mois. De plus en plus d'entreprises proposent même des stages de six mois mais qui ne peuvent être intégralement réalisés dans la mesure où les étudiants perdent leur statut au 31 août de chaque année sans que leur convention perdure au-delà, même s'ils se réinscrivent, dans la foulée, à l'Université.

Observation HCERES (2. L'organisation pédagogique de la formation, page 1)

Observation UTLN : Les efforts signalés par le HCERES se poursuivent et seront pris en compte dans la nouvelle offre de formation. Une réflexion est engagée sur le développement des formations en alternance pour les deux parcours du Master qui ne sont qu'en formation initiale (*Droit de la banque et Contrats et entreprises*). Des mutualisations en M2 sont prévues dans la future maquette. Toutefois, elles nous paraissent devoir restées très limitées (à la méthodologie par exemple) pour éviter de trop rapprocher les parcours (reproche fait pour le M1) et de rompre avec la pédagogie de spécialisation propre à de petits effectifs en M2. En outre, compte tenu des particularismes de la formation notariale, il semble difficile de mutualiser des cours entre le Master droit notarial et le Master Droit et gestion du patrimoine : le régime des examens obéit à des réglementations différentes et les cours, bien qu'ayant des intitulés parfois identiques, ne recouvrent pas le même contenu ni la même approche en raison de chaque spécificité professionnelle.

Contrairement à ce qu'indique l'évaluation, le parcours Droit et gestion du patrimoine n'est pas principalement en alternance : il accueille autant d'étudiants en formation initiale qu'en formation continue et en alternance, chaque formation ayant son propre emploi du temps. Comme indiqué plus haut, ce doublement est à l'étude pour les deux autres parcours. Par ailleurs, compte tenu du manque d'enseignants, aucune formation tout au long de la vie n'est envisageable.

Observation HCERES (3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation, page 2)

Observation UTLN : Les responsables des différents parcours du Master sont heureux que le HCERES ait apprécié à sa juste valeur le diplôme. S'il est vrai que le parcours Banque a pu connaître une perte de vitesse par le passé, la tendance s'est inversée depuis trois ans sous l'impulsion d'une nouvelle responsable et grâce à une plus grande attention portée à la qualité des candidatures. Le taux d'insertion

y est très bon, l'équipe enseignante dynamique et la mise en place de partenariats directement avec des banques devrait en assurer la pérennité.

Observation HCERES (4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation, page 2)

Observation UTLN : Les responsables des différents parcours du Master tiennent à souligner la nécessité d'un renforcement de l'équipe pédagogique universitaire : tous sont au-delà de leur service statutaire d'enseignement, certains ont plus d'un double service. Cela grève considérablement toute perspective nouvelle de développement et, à terme, va rendre la situation intenable.

Ces observations ayant été faites, elles permettent d'apporter l'assurance que les deux premières recommandations formulées reçoivent d'ores et déjà des réponses allant dans le sens indiqué.

Très stimulante, la troisième recommandation appelle des choix qui seront débattus dans la perspective de la nouvelle offre de formation.

Master Droit notarial

Le rapport est très satisfaisant. Il confirme l'importance de ce diplôme dans notre territoire et son enracinement au sein de notre université. Naturellement, nous prenons bonne note des recommandations.

Toutefois, nous tenons à vous préciser :

Observation HCERES (2. L'organisation pédagogique de la formation, page 1)

L'absence de vision synoptique des différentes mentions de droit empêche de connaître l'existence de mutualisations.

Observation UTLN : Il existe une mutualisation partielle des enseignements entre le Master 1 Droit notarial, le Master 1 Droit des affaires et le Master Droit, Justice et Procès. La mise place de cette mutualisation permet d'améliorer la soutenabilité de la formation.

Par ailleurs, il convient d'observer que le Master droit notarial doit faire l'objet prochainement d'une réforme. Nous sommes actuellement dans l'attente de de celle-ci.

Master Droit public

Observation UTLN : aucune observation émise.

Master Droit social

Observation HCERES (1. La politique et la caractérisation de la formation, page 1)

L'ouverture à l'international est très limitée. Aucune mobilité internationale, ni ouverture en ce sens ne sont rapportées dans le dossier en dehors d'un enseignement de langues étrangères

Observation UTLN : Nous tenons à souligner que l'absence d'ouverture à l'international est inhérente à la formation puisque le master est spécialisé en droit social interne.

Observation HCERES (1. La politique et la caractérisation de la formation, page 1)

L'adossement à la recherche est peu mis en avant. Les deux parcours sont conçus à des fins essentiellement d'insertion professionnelle. Les liens avec la recherche sont ténus. Le rapport d'autoévaluation indique y consacrer 21 heures de formation sur le cycle mais, à défaut de maquette des unités d'enseignement, il n'est pas possible d'identifier ces initiatives. De la même façon, il est fait état d'un dossier de recherche en M2 sans plus de précision. La formation ne propose pas de mémoire, sauf en remplacement du stage : ce qui peut sembler gênant pour une telle formation.

Observation UTLN : Un enseignant responsable d'un parcours du master prépare actuellement son Habilitation à Diriger les Recherches, et sera ensuite à même d'encadrer des thèses en droit social, ce qui renforcera le lien avec la recherche.

Observation HCERES (1. La politique et la caractérisation de la formation, page 1)

La formation démontre a minima des relations avec le monde socio-économique et des éléments de professionnalisation. Malgré une très forte professionnalisation et une équipe pédagogique composée de plus de 50 % de professionnels, les initiatives en la matière sont réduites. Des stages sont assez classiquement effectués en M1 comme en M2, mais aucune précision n'est donnée sur leur durée ou leur prise en compte dans le cursus. Il est par ailleurs mentionné l'existence du diplôme universitaire (DU) Protection de l'enfance qui peut être suivi en parallèle du master, mais sans explication sur l'intérêt et les modalités de l'articulation entre ces deux formations diplômantes.

Observation UTLN : S'agissant de la professionnalisation, les étudiants sont amenés à organiser de nombreux événements en lien avec les socio-professionnels du secteur (conférences, interviews dans le cadre du projet collaboratif, etc.), ce qui leur permet de se constituer un réseau. Dans cette logique de professionnalisation, un stage peut être réalisé en M1 et en M2. Le stage de M1 se déroule pendant 4 semaines, celui de M2 pendant 8 semaines minimum. Les stages donnent lieu à la rédaction d'un rapport soutenu devant un jury composé de deux enseignants. En M2, une note inférieure à la moyenne est éliminatoire, l'étudiant ne peut donc valider son M2 s'il n'a pas la moyenne au rapport de stage.

Observation HCERES (2. L'organisation pédagogique de la formation, page 1)

On observera que le parcours de M2 Sanitaire et social est plus axé sur de la gestion que sur du droit (formation de gestionnaires d'établissements sociaux et médico-sociaux) et revendique un lien étroit avec l'hôpital.

Observation UTLN : Cela ne correspond pas à la réalité. Plus de 80% des enseignements dispensés concernent le droit. Les heures d'enseignements en gestion ont par ailleurs été augmentées à la demande de la précédente évaluation HCERES.

Observation HCERES (Recommandations, page 3)

Questionner la cohérence de la formation sauf à pouvoir démontrer une très forte mutualisation en première année de cycle (non vérifiée en raison de l'absence de maquette)

Observation UTLN : À plusieurs reprises, le comité relève que la maquette du Master droit social ne lui a pas été fournie, mais elle ne faisait pas partie des éléments listés dans les documents à valeur de preuve.

Observation HCERES (Recommandations, page 3)

En matière de soutenabilité, et s'agissant du parcours RH, un rapprochement pourrait probablement être établi avec le parcours Management durable des Ressources humaines de la mention Management proposée par l'institut d'administration des entreprises (IAE)

Observation UTLN : Nous tenons néanmoins à souligner que les prérequis sont différents : les formations dispensées à l'IAE portent essentiellement sur la gestion et intègre un peu de droit. Les étudiants ne sont pas des juristes et ne sont pas formés au raisonnement juridique. Dans le Master droit social, les étudiants font essentiellement du droit et un peu de gestion. Ils maîtrisent la méthode du raisonnement juridique.

Observation HCERES (2. L'organisation pédagogique de la formation, page 1)

En réalité, les deux M2 ne se fondent pas sur les mêmes prérequis et leur présence au sein d'une même mention peut être questionnée. Mais à défaut de la transmission de maquettes, ces articulations ne peuvent être déterminées avec assurance

Observation UTLN : Le rapport indique enfin que l'articulation entre les deux parcours n'est pas évidente. Or tous deux se fondent sur le droit social, les prérequis sont donc les mêmes. Toutefois, pour mettre en œuvre une spécialisation progressive et plus marquée des étudiants dès le Master 1, la prochaine maquette intégrera davantage de cours spécialisés (création d'un cours sur les principes généraux du droit de l'action sociale par exemple).

Observation HCERES (Points faibles, page 3)

Une description de la formation en compétences partiellement réalisée

Observation UTLN : Les diplômés de l'IAE font l'objet d'un travail de définition en blocs de compétences respectant les attendus de l'APC pour le prochain contrat démarrant à la rentrée 2024.

Observation HCERES (Points faibles, page 3)

Une dernière enquête d'insertion professionnelle disponible (cohorte sortie en 2018) ne couvrant pas la formation dans sa configuration actuelle et provoquant un biais dans l'appréciation actuelle de la qualité d'insertion des étudiants récemment diplômés

Observation UTLN : L'IAE de Toulon a conclu un contrat avec la société STRATECOM afin de pouvoir mener à bien l'enquête d'insertion de ses diplômés.

Observation HCERES (2. L'organisation pédagogique de la formation, page 2)

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Il est étonnant que le rapport produise des règlements des études différentes selon les parcours. On retrouve en la matière le découpage entre les deux "binômes" : contentieux administratif et contentieux judiciaire. D'une part : pratique des droits fondamentaux et pratique des droits de l'Homme, d'autre part. Sachant par ailleurs que ces deux derniers parcours sont strictement identiques en M1, cela renforce l'impression d'une mention construite sans autre cohérence que d'avoir permis d'agréger des formations préexistantes. De la même manière, si la distinction des objectifs entre les parcours contentieux justifie une spécialisation sur quatre semestres aboutissant à une organisation tubulaire, on peut s'interroger sur le positionnement des deux autres parcours : ils pourraient être fondus ou remaniés. Par exemple, le droit des étrangers ressort pour l'essentiel du contentieux administratif et trouve sa source aussi dans les droits fondamentaux. S'agissant du parcours Contentieux judiciaires, la maquette présente des unités d'enseignement offertes aussi par d'autres mentions, sans que l'on puisse savoir si les enseignements sont mutualisés ou non (par exemple, le droit des sûretés présent aussi en M1 Droit des affaires).

Observation UTLN : L'architecture de la formation des étudiants autour de quatre parcours en contentieux a fait le choix d'une première année fortement mutualisée entre tous les parcours. La mutualisation est très forte dans la première année du cycle, car il est impossible de se spécialiser dans les contentieux sans avoir acquis une solide formation générale. Cette mutualisation vaut pour tous les parcours : au premier semestre, il y a huit cours, et sept sont mutualisés avec le contentieux administratif et six avec le contentieux judiciaire, et au semestre 2 il y a six cours, trois mutualisés avec le contentieux judiciaire et deux avec le contentieux administratif. Les quatre parcours sont liés entre eux. La formation n'est pas tubulaire dès le M1, même si les parcours sont déjà identifiés. L'année de M1, la formation n'est pas sectorielle, l'étudiant a des enseignements relevant du droit public et du droit privé, du droit interne et du droit international. La spécialisation est volontairement progressive et s'affirme dans la seconde année du cycle. A cette raison principale d'un maintien des parcours dans ce master, s'ajoute également le fait qu'un Master Droit des libertés réduirait considérablement l'amplitude du contentieux des étrangers ne se limitant pas aux droits et libertés fondamentaux. Le contentieux des étrangers inclut en effet l'immigration choisie, le fait de recevoir des étrangers diplômés, dimension qui touche à l'économie et ouvre sur d'autres contentieux distincts de la question des libertés. De façon formelle, nous ajouterons que les règlements d'études distincts s'expliquent en réalité pour des raisons pragmatiques de constitution de jury. Le contenu des règlements lui est unitaire s'agissant des quatre parcours.

Observation HCERES (3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation, page 2)

L'attractivité est variable. Le M1 est numériquement conséquent avec plus de 2 200 admission. Tous les M2 ne rencontrent pas le même succès puisque le parcours Contentieux administratif ne diplôme que quatre ou cinq étudiants par an. Cela amène à s'interroger à terme sur la viabilité de ce parcours ou son repositionnement possible en tant que préparation à différents concours administratifs (cf. supra).

Observation UTLN : La proposition de repositionnement du contentieux administratif est intéressante, sous réserve d'être pensée au sein du master lui-même. La viabilité du parcours contentieux administratif n'est pas un souci. Ce parcours montre au contraire une vitalité, dans une ville comme Toulon ayant un tribunal administratif, ses chiffres ne font qu'augmenter. Les liens entre le parcours contentieux administratif et le tribunal administratif de Toulon existent et se développent fortement comme en attestent : la participation active depuis 2 ans du responsable du M2 et la présence des étudiants inscrits dans le parcours aux manifestations organisées annuellement par le TA dans le cadre de la "nuit du droit" ; l'accueil en stage chaque année par le TA d'étudiants inscrits dans le parcours ; l'organisation collaborative entre le TA et le responsable du M2 d'une conférence thématique qui pourra être rendue obligatoire pour les étudiants ; les enseignements ponctuels dispensés par des magistrats administratifs du TA de Toulon ; les invitations régulières du TA à assister à des audiences publiques. Le parcours contentieux administratif est d'ailleurs considéré par les experts comme un "parcours traditionnel bien identifié et essentiellement sous-disciplinaire" répondant à "la vocation des UFR de droit", ce qui est repris dans les points forts du Master.

Observation HCERES (Points faibles, page 3)

Une duplication du parcours Contentieux judiciaire sur deux sites

Observation UTLN : La duplication du parcours contentieux judiciaire à Draguignan doit être conservée. Il y a tout d'abord 350 étudiants inscrits sur ce site. Le master JPP, parcours contentieux judiciaire est en lien avec les besoins du territoire dracénois comptant un tribunal judiciaire, siège de la cour d'assises, et un barreau, ainsi que l'indiquent les données transmises. On note l'accueil des étudiants dans la juridiction que le barreau est partenaire pour la soirée des lauréats, et que l'antenne est soutenue par les acteurs institutionnels territoriaux. Le site est à 80 km de Toulon enclavé dans le centre var, où le bassin d'emploi a des besoins spécifiques au vu des activités économiques (Saint-Tropez et les environs). Au niveau local, cela contrevient à l'instauration d'un campus connecté. Le site existe d'ailleurs depuis 40 ans, la quasi-totalité des avocats a suivi sa formation à Draguignan, et la Dracénie a un projet d'extension de l'enseignement supérieur par un regroupement de toutes ses formations en un site unique, auquel l'UFR droit serait associée. Deux éléments d'interprétation sont à prendre en compte. Le premier est le changement de l'année de sélection qui s'est faite en M1 à partir de 2020-2021. Le second est la capacité d'accueil du Master Justice Procès et Procédure pour chacun des parcours (y compris contentieux administratif, pratique des droits fondamentaux et pratique des droits des étrangers). Jusqu'en 2019-2020, elle était de 15 à Draguignan et de 20 à Toulon, à partir de 2020-2021, elle passe à 20 à Draguignan et à 30 à Toulon. La baisse des étudiants en 2020-2021 est consécutive à la Covid-19, les chiffres des deux cohortes se maintiennent autour d'une quarantaine d'étudiants selon ce qui a été transmis.

Observation HCERES (1. La politique et la caractérisation de la formation, page 1, 2. L'organisation pédagogique de la formation, page 2)

L'ouverture à l'international est limitée. En la matière, le succès est assez relatif : sur environ 170 étudiants scolarisés sur le cycle, on observe uniquement trois cas de mobilité entrante, et une mobilité sortante.

L'ouverture à l'international est réduite. Cette dimension ne semble pas être prioritaire. La mobilité est très faible et ne fait pas l'objet d'un accompagnement spécifique. La formation linguistique est aussi sommaire : elle suit le dénominateur commun des mentions portés par l'UFR de droit, soit 18 heures par semestre sur le cycle.

Observation UTLN : À propos de l'ouverture à l'international, la mobilité pour l'UFR droit - 7 mobilités entrantes et 4 mobilités sortantes en master sur la période concernée - n'est pas très élevée, comme les experts le soulignent, pour 170 étudiants. Toutefois, ce chiffre doit nécessairement être apprécié en tenant compte de la pandémie qui a touché les années 2019-2020 et 2020-2021, puisque notamment hors Europe certains pays ont laissé leurs frontières fermées en 2021, seules des études en distanciel étant envisageables et la mise en place récente de la sélection en Master I qui a nécessité une concertation des différents responsables pédagogiques et une articulation (si ce n'est une synchronisation) entre le calendrier des nominations pour une mobilité internationale et celui de la sélection en master. Le nombre de départs est fonction du nombre de places disponibles au sein de l'Université partenaire est également un élément important d'appréciation. Ce nombre est négocié dans l'accord Erasmus ou dans la

Convention mais il est fonction de la taille des universités et composantes et à Toulon parfois nous n'avons qu'une place par destination. Enfin, à moins que des doubles diplômes soient mis en place au niveau master ce qui n'est pas le cas à l'UFR droit de Toulon, les conventions et accords signés pour la mobilité des étudiants concernent en priorité le niveau LLB ou undergraduate studies ce qui correspond au cycle de la licence avec un pic des départs en L3. Ceci s'explique, car à ce niveau les formations ne sont pas encore trop fléchées/spécialisées et les étudiants entrants et sortants sont plus à même de trouver des matières à suivre qui correspondent aux parcours généralistes qui sont les leurs.

Observation HCERES (1. La politique et la caractérisation de la formation, page 1)

L'adossement à la recherche est vérifié. Les liens avec la recherche ne sont pas détaillés. Mais il est indiqué qu'en M1 comme en seconde année de master (M2), les étudiants peuvent choisir entre un stage et un mémoire. Les étudiants de M2 peuvent réaliser leur stage au sein d'un laboratoire de recherche. Ce mode d'insertion par la recherche, qui combine travail de recherche aboutissant à un mémoire et expérience professionnelle, est très intéressant et peut s'avérer vraiment pertinent. Il mériterait d'être documentée et assorti de statistiques.

Observation UTLN : On se réjouit, pour conclure, des félicitations adressées à propos des stages en laboratoire de recherche accompagnant les étudiants réalisant un mémoire, les introduisant à la vie scientifique et au métier de chercheur. On dénombre, tous parcours confondus, avec cumul des stagiaires du CDPC et du CERC, une moyenne de 15 stagiaires tous les ans.

Master Management

Observation HCERES (Recommandations, page 3)

Réfléchir à la mise en place de l'approche par compétences

Observation UTLN : Les diplômés de l'IAE font l'objet d'un travail de définition en blocs de compétences respectant les attendus de l'APC pour le prochain contrat démarrant à la rentrée 2024

Observation HCERES (Recommandations, page 3)

Améliorer les dispositifs de suivi statistique de l'insertion professionnelle des étudiants

Observation UTLN : L'IAE de Toulon a conclu un contrat avec la société STRATECOM afin de pouvoir mener à bien l'enquête d'insertion de ses diplômés

Master Management et administration des entreprises

Observation HCERES (Recommandations, page 3)

Enclencher une réflexion pour la mise en place de l'approche par compétences.

Observation UTLN : Les diplômés de l'IAE font l'objet d'un travail de définition en blocs de compétences respectant les attendus de l'APC pour le prochain contrat démarrant à la rentrée 2024.

Observation HCERES (Recommandations, page 3)

Introduire un enseignement spécifique dédié à la RSE/développement durable dans le programme.

Observation UTLN : Un module spécifique dédié à la RSE et au développement durable sera intégré dans tous les masters de l'IAE dans la prochaine offre de formation.

Observation HCERES (Recommandations, page 3)

Améliorer les dispositifs de suivi statistique de l'insertion professionnelle des étudiants.

Observation UTLN : L'IAE de Toulon a conclu un contrat avec la société STRATECOM afin de pouvoir mener à bien l'enquête d'insertion de ses diplômés.

Master Marketing, vente

Observation HCERES (Recommandations, page 3)

Ouvrir un deuxième parcours en digital.

Observation UTLN : Pour le prochain contrat d'accréditation, le parcours actuel sera légèrement réorienté et rebaptisé Marketing digital et relation client.

Observation HCERES (Recommandations, page 3)

Introduire dans le programme un enseignement spécifique dédié à la RSE.

Observation UTLN : Un module spécifique dédié à la RSE et au développement durable sera intégré dans tous les masters de l'IAE dans la prochaine offre de formation.

Observation HCERES (Recommandations, page 3)

Enclencher une réflexion pour la mise en place de l'approche par compétences

Observation UTLN : Les diplômés de l'IAE font l'objet d'un travail de définition en blocs de compétences respectant les attendus de l'APC pour le prochain contrat démarrant à la rentrée 2024.

Observation HCERES (Recommandations, page 3)

Améliorer les dispositifs de suivi statistique de l'insertion professionnelle des étudiants.

Observation UTLN : L'IAE de Toulon a conclu un contrat avec la société STRATECOM afin de pouvoir mener à bien l'enquête d'insertion de ses diplômés.

Observation HCERES (Recommandations, page 3)

Améliorer le taux d'inscription sur eCandidat en M1 et en M2 et augmenter l'effectif : des dispositifs peuvent être mis en place pour identifier des candidatures intéressantes provenant d'autres composantes de l'UTLN, en particulier l'IUT (par exemple, les diplômés du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) Techniques de commercialisation en parcours Marketing digital, e-business et entrepreneuriat ou en parcours Business développement et management de la relation client).

Observation UTLN : Une convention entre l'IUT et l'IAE est en cours d'élaboration afin d'améliorer l'intégration des étudiants en cours de BUT à l'IAE.

Master Monnaie, banque, finance, assurance

Observation UTLN : aucune observation émise.

Master Tourisme

L'équipe pédagogique est d'accord avec les remarques et recommandations du comité d'évaluation et de son Président qui rejoignent les réflexions développées par l'équipe pédagogique et le conseil de perfectionnement dans l'élaboration de la nouvelle maquette. Toutefois :

Observation HCERES (1. La politique et la caractérisation de la formation, page 1)

L'importance des enseignements et de projets qui ressortent du champ du management et de la gestion et de l'économie créent un décalage entre le master et les autres formations, notamment les licences, qui sont déployées au sein de l'UFR Lettres, langues et sciences humaines.

Observation UTLN : Des réflexions sont en cours pour améliorer l'intégration dans l'UFR Lettres. Notamment à partir de l'année 2020-2021 la licence LEA a développé une parcours Tourisme qui doit favoriser l'accès des étudiants dans le Master Tourisme. L'équipe pédagogique du Master organise aussi des rencontres avec les étudiants des licences de l'UFR Lettres pour promouvoir le Master et expliquer en détail les débouchés professionnels et les prérequis pour accéder à la formation.

Observation HCERES (2. L'organisation pédagogique de la formation, page 2)

L'absence de la préparation au passage d'une certification et de l'intégration de l'examen correspondant dans le cursus obligatoire, avec prise en charge des coûts associés par la formation. interroge sur le choix relatif à l'acquisition des compétences linguistiques au sein de la formation.

Observation UTLN : L'intégration du TOIEC dans le cadre de la formation a été un sujet de discussion dans le cadre du conseil de recrutement. Cependant, elle ne s'est pas concrétisée en raison du manque de ressources financières. Dans le cadre d'une ouverture en alternance du M2, l'intégration de la certification dans la maquette est prévue par l'équipe pédagogique et sera financée par les ressources générées par l'alternance.

Observation HCERES (3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation, page 2)

Une démarche de promotion du master sur les sites web est mentionnée, sans précisions sur les moyens mobilisés et les résultats obtenus. La participation à des salons tels que Studyrama est évoquée.

Observation UTLN : La promotion du Master est effectuée principalement sur le site web de l'université. Un article dédié au renouvellement du label CFET (Décembre 2022) est en préparation et des articles dans la presse locale sont envisagés. La création d'une page LinkedIn du Master est aussi envisagée. L'équipe pédagogique du Master participe aux salons Studyrama en région PACA. La CFET garantit la promotion du Master dans les salons Studyrama à l'échelle nationale.

Observations par formation :

Master Création numérique

Observation UTLN : aucune observation émise.

Master Information, communication

Observation UTLN : aucune observation émise.

Observations par formation :**Master Chimie et sciences des matériaux**

Observation UTLN : aucune observation émise.

Master Informatique

Observation UTLN : aucune observation émise.

Master Ingénierie des systèmes complexes

Observation UTLN : aucune observation émise.

Master Mathématiques et applications

Observation UTLN : aucune observation émise.

Master Sciences de la mer

Observation UTLN : aucune observation émise.

Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : activité physique adaptée et santé (co-accréditation avec Aix-Marseille Université et Avignon Université)

Ce master étant co-accrédité et porté par AMU depuis 2018, le responsable du master APAS de l'UFR STAPS de Toulon n'a pas fait remonter d'observations sur cette formation.

Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : entraînement et optimisation de la performance sportive (co-accréditation avec Aix-Marseille Université)

Sur la base des recommandations apportées par le comité d'experts, le responsable du master EOPS souhaite faire évoluer l'offre de formation avec l'intégration de blocs de compétences pour s'inscrire dans l'APC. Ce master évoluera sur le prochain quadriennal avec une ouverture des contenus de formation vers les métiers de la mer.

Avec mes remerciements renouvelés pour ce travail constructif, veuillez recevoir, Monsieur le Président, Cher Collègue, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président de l'Université



Xavier LEROUX

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

